Quatre-vingt-troisième année. — N° 230. Le Numéro : 12 francs. Samedi 29 Septembre 1951.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal : 9063.13, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer .	3.450	1.800	950	800	600	400	250	5.000	2.800	1.600
Etranger	6.600	3.400	1.750	2.100	1.600	800	450	12.500	6.550	3.500

L'Edition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle

L'Edition COMPLÈTE comprend : outre l'Édition des Lois et Décrets et les Éditions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, les Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 20 FRANCS

SOMMAIRE

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

Présidence du conseil.

FONCTION PUBLIQUE

Arrêté fixant les modalités de reclassement des chefs de groupe des administrations centrales de l'Etat dans le corps d'adjoints administratifs créé par le décret n° 51-706 du 6 juin 1951 (rectificatif) (p. 9946).

Arrêté fixant les modalités de reclassement des employés de bureau dactylographes et sténodactylographes des administrations centrales et des services extérieurs de l'Etat dans les corps d'employés de bureau dactylographes et de sténodactylographes créés par les décrets n°s 51-705 et 51-706 du 6 juin 1951 (rectificatif) (p. 9946).

Arrêté fixant les conditions de nomination des agents du cadre complémentaire de bureau en qualité d'aide-commis (rectificatif) (p. 9946).

Arrêté fixant les modalités d'intégration de certains fonctionnaires dans le corps des employés de bureau (rectificatif) (p. 9946).

Ministère de la justice.

Arrêtés portant acceptations de démission (éducation surveillée) (p. 9947).

Ministère des affaires étrangères.

Décret n° 51-1105 portant règlement d'administration publique pour la fixation du statut particulier des agents diplomatiques et consulaires (rectificatif) (p. 9947).

Ministère de l'intérieur.

Arrêtés portant promotions, nomination, attribution de fonctions, réintégrations, mutations et conférant l'honorariat et rectificatifs (sûreté nationale, personnel du cadre des préfectures) (p. 9947).

Ministère de la défense nationale.

Décrets du 21 septembre 1951 portant nominations, admissions dans les cadres, réintégrations et régularisations de situation (armée de terre, active et réserve) (p. 9948).

Décisions portant promotions, nominations de sous-officiers et rectificatifs (armée de terre, active) (p. 9950).

Décision portant nomination de spécialistes des formations féminines de l'air (p. 9958).

Ministères des finances et des affaires économiques et du budget.

Décret n° 51-1138 du 26 septembre 1951 relatif à des reports de crédits de l'exercice 1950 à l'exercice 1951 (p. 9959).

Ministère de l'éducation nationale.

Décret n° 51-1025 portant règlement d'administration publique, modifiant le décret n° 49-902 du 8 juillet 1949, définissant les statuts particuliers de certains personnels de l'éducation nationale (rectificatif) (p. 9959).

Arrêté du 20 août 1951 portant acceptation d'un legs fait au Conservatoire national de musique (p. 9959).

Arrêté du 12 septembre 1951 portant création de cours professionnels intercommunaux dans le département de l'Isère (p. 9959).

Arrêté du 18 septembre 1951 relatif à la deuxième session d'examen du brevet élémentaire, du brevet d'études du premier cycle et des concours d'admission aux écoles normales (p. 9959).

Arrêté du 19 septembre 1951 portant nominations au cabinet du ministre (p. 9959).

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

Tableau d'avancement de l'année 1951, pour le grade d'ingénieur en chef, des ingénieurs des ponts et chaussées (p. 9970).

Ministère de l'industrie et de l'énergie.

Décret du 26 septembre 1951 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 9970).

Arrêté portant homologation de normes (rectificatif) (p. 9970).

Arrêté portant mise en disponibilité (mines) (p. 9970).

Ministère de l'agriculture.

Arrêté du 24 septembre 1951 relatif à la composition des commissions visées à l'article 4 (1er alinéa) et à l'article 8 (2e alinéa) de la loi n° 50-960 du 8 août 1950 (p. 9969).

Arrêté portant nomination des membres du comité permanent institué au sein de la commission consultative des assurances sociales agricoles (p. 9969).

Arrêtés portant attribution de fonctions, admissions à la retraite, révocation et rectificatif:

Eaux et forêts (p. 9970).

Génie rural (p. 9970).

Ingénieurs des services agricoles (p. 9970).

Répression des fraudes (p. 9970).

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Décret n° 51-1139 du 28 septembre 1951 portant relèvement du salaire limite prévu pour le calcul des cotisations de sécurité sociale (p. 9971).

Arrêté du 24 septembre 1951 relatif à l'évaluation des avantages en nature en vue du calcul des cotisations de sécurité sociale (p. 9971).

Arrêté du 26 septembre 1951 fixant le salaire minimum devant servir de base au calcul des cotisations de sécurité sociale dues au titre des personnes salariées de leur conjoint (p. 9971).

Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme.

Décret du 26 septembre 1951 portant affectation au ministère de la reconstruction et de l'urbanisme de la cité administrative du quai de Passy, à Paris (p. 9972).

Arrêté du 22 septembre 1951 portant homologation d'un barème (p. 9972).

Arrêté concernant une commune déclarée sinistrée (p. 9972).

Ministère des anciens combattants et victimes de la guerre.

Décret du 26 septembre 1951 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 9971).

Ministère de la santé publique et de la population.

Arrêté portant promotion (administrateurs civils) (p. 9971).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Avis de concours pour les emplois d'administrateur et d'administrateur adjoint des services de l'Assemblée nationale (p. 9972).

INFORMATIONS RELATIVES AU CONSEIL ECONOMIQUE

Convocations de commissions (p. 9972).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRES DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DU BUDGET

Sociétés étrangères d'assurances: Avis d'agrément de représentants responsables (p. 9973).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Avis de vacance d'un poste d'inspecteur de la population et de l'entr'aide sociale dans le département du Calvados (p. 9973).

Avis de vacance du poste de directeur départemental de la population et de l'entr'aide sociale du Jura (p. 9973).

BANQUE DE FRANCE

Avis aux porteurs d'obligations de la Banque de France 3 p. 100 (p. 9973).

Annonces (p. 9974).

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

PUBLIÉS EN ANNEXES

Assemblée nationale. — Annexes: feuilles 59 et 60 (session de 1950) (*pour l'édition complète*). (Voir le sommaire des annexes au *Journal officiel* du mardi suivant.)

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

PRESIDENCE DU CONSEIL

FONCTION PUBLIQUE

Modalités de reclassement des chefs de groupe des administrations centrales de l'Etat dans le corps d'adjoints administratifs créé par le décret n° 51-706 du 6 juin 1951.

Rectificatif au *Journal officiel* du 20 septembre 1951, page 9691, 2e colonne, 1re ligne, au lieu de: « Vu l'arrêté du 9 septembre... », lire: « Vu l'arrêté du 19 septembre... ».

Modalités de reclassement des employés de bureau dactylographes et des sténodactylographes des administrations centrales et des services extérieurs de l'Etat dans les corps d'employés de bureau dactylographes et de sténodactylographes créés par les décrets nos 51-705 et 51-706 du 6 juin 1951.

Rectificatif au *Journal officiel* du 20 septembre 1951: page 9693, 1re colonne, article 2, au lieu de: « ...en fonctions dans les administrations centrales ou les services extérieurs de l'Etat au 1er juillet 1951... », lire: « ...au 1er janvier 1951... »; renvoi (1) à la suite du tableau de correspondance, au lieu de: « ...sont reclassées au 2e échelon... (et *in fine*) sont reclassées au 1er échelon », lire: « ... sont reclassés au 2e échelon... sont reclassés au 1er échelon »; article 2, dernier alinéa, 4e ligne, au lieu de: « ...de 7e classe reclassées au 2e... », lire: « ...de 7e classe reclassés au 2e... ».

Conditions de nomination des agents du cadre complémentaire de bureau en qualité d'aide-commis.

Rectificatif au *Journal officiel* du 20 septembre 1951, page 9693, article 1er, 1er alinéa, au lieu de: « ...les agents du cadre complémentaire de bureau pourront être nommés... », lire: « ...les agents du cadre complémentaire de bureau exerçant des fonctions de bureau pourront être nommés... ».

Modalités d'intégration de certains fonctionnaires dans le corps des employés de bureau.

Rectificatif au *Journal officiel* du 20 septembre 1951, page 9693, 2e colonne, article 1er, au lieu de: « les agents des cadres complémentaires de bureau ainsi que les employés de bureau titulaires des administrations centrales ou assimilées », lire: « les agents des cadres complémentaires de bureau des administrations centrales et des services extérieurs ainsi que les employés de bureau titulaires des administrations centrales ou assimilées... ».

MINISTERE DE LA JUSTICE

Education surveillée.

Par arrêté du 25 septembre 1951, est acceptée, à compter du 1er novembre 1951, la démission de Mlle Bussière (Yvette), éducatrice adjointe stagiaire à l'institution publique d'éducation surveillée de Cadillac.

Par arrêté du 25 septembre 1951, est acceptée, à compter du 3 septembre 1951, la démission de Mme Delmas, née Marcellin (Jeannine), instructrice technique (8e classe) à l'institution publique d'éducation surveillée de Brécourt.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Décret n° 51-1105 portant règlement d'administration publique pour la fixation du statut particulier des agents diplomatiques et consulaires.

Rectificatif au *Journal officiel* du 20 septembre 1951:

Page 9699, 2e colonne, 3e et 4e ligne, au lieu de: « Ministère des affaires étrangères comportent chacune deux échelons », lire « Ministère des affaires étrangères »; 2e colonne, 14e ligne, au lieu de: « relatif à des transformations d'emplois au ministère des affaires étrangères », lire: « relatif aux transformations d'emplois au ministère des affaires étrangères »; article 2, 18e ligne, au lieu de: « la 4e classe du grade de secrétaire des affaires étrangères comporte trois échelons », lire: « la 3e classe du grade de secrétaire des affaires étrangères comporte trois échelons ».

Page 9702, 1re colonne, article 34, 6e alinéa du tableau, au lieu de: « Secrétaire des affaires étrangères de 3e classe: secrétaire d'ambassade de 3e classe, attaché d'ambassade, consul suppléant, vice-consul archiviste », lire: « Secrétaire des affaires étrangères de 3e classe: secrétaire d'ambassade de 3e classe, attaché d'ambassade, consul suppléant, vice-consul archiviste, attaché de consulat »; 2e colonne, article 36, 4e ligne, au lieu de: « du département compte tenu de leur grade dans le corps auquel ils appartiennent », lire: « du ministère des affaires étrangères compte tenu de leur grade dans le corps auquel ils appartiennent ».

Page 9701, 1re colonne, article 50, 20e ligne, au lieu de: « prononcée à leur bénéfice par application de l'article 51 ci-dessous », lire: « prononcée par application des articles 52 et 54 ci-dessous »; 2e colonne, article 63, 3e ligne, au lieu de: « le secrétaire d'Etat à la fonction publique et à la réforme administrative », lire: « le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil (fonction publique) ».

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Sûreté nationale.

Contrôleurs généraux

Par arrêté du 1er septembre 1951, il a été mis fin au détachement auprès du ministre des affaires étrangères de M. Pontal (Gaston), contrôleur général de 1re classe.

M. Pontal (Gaston), contrôleur général de 1re classe, a été réintégré et affecté à la direction générale de la sûreté nationale.

Commissaires divisionnaires

Par arrêtés des 1er et 15 septembre 1951, sont promus sur place commissaires divisionnaires les commissaires principaux de 1re classe dont les noms suivent.

M. Léonard (Jean) au service des renseignements généraux à Strasbourg.

M. Dives (Marcel), commissaire central à Rouen.

M. Vuillaume (Louis), chargé des fonctions de chef du service régional de police judiciaire à Angers.

M. Bonnet (Armand), à la direction générale de la sûreté nationale.

M. Namont (Pierre), à la direction générale de la sûreté nationale.

M. Barthod (Marcel), chef du service des renseignements généraux à Lille

M. Lemouzi (Léonce), chargé du service départemental des renseignements généraux de Seine-et-Oise.

M. Ruault (Joseph), à la direction générale de la sûreté nationale.

M. Camus (Alfred), commissaire central à Toulon.

Par arrêtés du 14 septembre 1951:

M. Moulin (Auguste), commissaire divisionnaire, est muté en qualité de directeur départemental des services de police du Pas-de-Calais (intérêt du service).

M. Pequignot (Albert), commissaire divisionnaire, est nommé directeur départemental des services de police du département du Nord (intérêt du service).

Commissaires

Par arrêté du 4 septembre 1951, M. Piton (Armand), commissaire principal de 3e classe, est nommé commissaire central à la Rochelle.

Par arrêté du 7 septembre 1951:

M. Mangonot (Pierre), commissaire principal de 1re classe, est nommé sous-chef du service régional de police judiciaire à Strasbourg.

Sont mutés dans l'intérêt du service:

M. Parel (Raymond), commissaire de 1re classe, au service de la sécurité publique à Saint-Nazaire.

M. Bonnefond (Louis), commissaire de 2e classe, au service de la sécurité publique à Mazamet.

M. Godfroid (Alexandre), commissaire de 2e classe, au service de la sécurité publique à Poitiers.

M. Gachet (Maurice), commissaire de 2e classe, est chargé des fonctions de chef de la sûreté urbaine à Douai.

M. Cousi (Jacques), commissaire de 2e classe, au service de la sécurité publique à Cahors.

M. Maillotte (Léon), commissaire de 2e classe, en disponibilité d'office, est réintégré et muté au service de la sécurité publique à Angers.

M. Mario (Jean), commissaire de 3e classe, au service de la sécurité publique à Alès.

Par arrêtés du 14 septembre 1951:

Sont mutés dans l'intérêt du service:

M. Dives (Marcel), commissaire principal de 1re classe, en qualité de commissaire central, au service de la sécurité publique à Rouen.

M. Bataller (Raymond), commissaire principal de 1re classe, en qualité de commissaire central au service de la sécurité publique à Clermont-Ferrand.

M. Camus (Alfred), commissaire principal de 2e classe, en qualité de commissaire central de la sécurité publique à Toulon.

M. Saywell (Jean), commissaire principal de 3e classe, au service de la sécurité publique à Marseille.

M. Teissier (Michel), commissaire de 1re classe, au service de la sécurité publique à Marseille.

M. Emmanuelli (Pierre), commissaire de police de 1re classe, au service de la sécurité publique à Marseille.

M. Chabaud (Gabriel), commissaire de 1re classe, au service de la sécurité publique à Aix-en-Provence.

M. Albiges (Charles), commissaire de 2e classe, au service de la sécurité publique à Annecy.

Est chargé des fonctions de chef de la sûreté urbaine à Dijon M. Conte (Henri), commissaire de 1re classe.

Par arrêté du 15 septembre 1951, l'honorariat est conféré à M. Chardin (Henry), commissaire de police en retraite.

Rectificatif au *Journal officiel* du 18 septembre 1951: page 9633, 2e colonne, 3e ligne, au lieu de: « service de la police judiciaire urbaine », lire: « service de la police urbaine ».

Personnel du cadre des préfectures.

Rectificatifs au *Journal officiel* du 20 septembre 1951:

Attachés de préfecture

Promotions à la 2e classe du grade d'attaché de préfecture, page 9706, 2e colonne, à la préfecture de l'Orne: au lieu de: « M. Blandinières (Roger) », lire: « M. Bladinières (Roger) ».

Secrétaires administratifs

Promotions à la 1re classe du grade de secrétaire administratif de préfecture, page 9706, 2e colonne, à la préfecture de la Martinique, au lieu de: « M. Moulonguet (Paulette) », lire: « Mme Moulonguet (Paulette) ».

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Décret du 21 septembre 1951 portant nominations dans l'armée de terre (active).

Par décret en date du 21 septembre 1951, sont nommés à titre définitif au grade de sous-lieutenant:

TROUPES COLONIALES

ACTIVE

Service de santé.

Officiers d'administration.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1951.)

MM. Peloille (Roland-Marcel), sergent-major.
Foos (Robert), sergent-chef.
Topart (Jean), sergent-chef.
Dorgueil (Henri), sergent-chef.

Intendance.

Officiers d'administration.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1950.)

M. Melkebeke (Serge), maréchal des logis.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1951.)

MM. Ponsard (Marc), maréchal des logis.
Jolly (Georges), sergent.

Décret du 21 septembre 1951 portant nominations dans l'armée de terre (active).

Par décret en date du 21 septembre 1951, sont nommés à titre définitif, pour prendre rang du 1er octobre 1951:

TROUPES COLONIALES

ACTIVE

Au grade d'intendant militaire adjoint.

M. le capitaine d'infanterie coloniale Clemencon (Jean).
M. le capitaine d'administration de l'intendance coloniale Collin (René).
M. le capitaine d'administration de l'intendance coloniale Valli (Pierre).

Décret du 21 septembre 1951 portant admission dans les cadres français d'officiers servant au titre étranger (armée de terre, troupes métropolitaines, active).

Par décret en date du 21 septembre 1951, les officiers d'infanterie servant à titre d'étranger dont les noms suivent sont admis, avec leur grade, dans les cadres français:

M. le chef de bataillon Rochat (Pierre-Jean-Marie-Louis).
M. le capitaine Birraux (Pierre).

Ces officiers prendront rang dans ces cadres à la date du présent décret.

Décret du 21 septembre 1951 portant nominations (armée de terre, réserve).

Par décret en date du 21 septembre 1951, sont nommés dans les cadres des réserves du service des fabrications d'armement les personnels des réserves dont les noms suivent:

A. — **Corps des ingénieurs militaires des fabrications d'armement.**

Au grade d'ingénieur militaire de 1re classe.

MM. Morisset (Paul-Georges-Louis-Gaston), capitaine de réserve d'artillerie.
Bureau (Albert-Gabriel), capitaine de réserve d'artillerie.
Guinier (André-Jean), capitaine de réserve d'artillerie.

Au grade d'ingénieur militaire de 2e classe.

MM. Durand (Robert-Louis-Henri), lieutenant de réserve d'infanterie.
Sabatier (Guillaume-Marius-Philippe), lieutenant de réserve du génie.
Eyraud (Jean-Marie-Pierre-Antony), lieutenant de réserve du génie.
Joly (Michel-Paul-Hubert), lieutenant de réserve d'artillerie.

Au grade d'ingénieur militaire de 3e classe.

M. Decombe (Jean-Charles-Louis), soldat de 2e classe, classe 1944, recrutement de Poitiers, mle 28385.

B. — **Corps des ingénieurs de travaux d'armement de réserve.**

Au grade d'ingénieur de 1re classe de travaux d'armement.

M. Peyrieux (Louis-Jules-Antoine), capitaine de réserve du train.

Au grade d'ingénieur de 2e classe de travaux d'armement.

MM. Chemain (Jean-Marie-Gabriel), lieutenant de réserve d'artillerie.
Hyver (Gabriel-René), lieutenant de réserve du train.
Samuel (Marcel-Baptiste-Célestin), lieutenant de réserve du service du matériel, cadre des adjoints techniques.

Au grade d'ingénieur de 3e classe de travaux d'armement.

MM. Granjon (Henri-Paul), aspirant de réserve d'artillerie, classe 1938, recrutement de Marseille, mle 4599.
Panthou (Robert-André), caporal de réserve du génie, classe 1929, recrutement du Havre, mle 383 L. M.

C. — **Corps des adjoints administratifs de réserve.**

Au grade d'adjoint administratif de 3e classe.

MM. Tahon (Alphonse-Louis-Edouard), adjudant de réserve du train, classe 1924/2, recrutement de Saint-Omer, mle 1740/2.
Gibol (Pol-Henri), soldat de 2e classe, classe 1932, recrutement de Bar-le-Duc, mle 1185.

Décret du 21 septembre 1951 portant nominations, réintégrations et régularisations de situation (armée de terre, réserve).

Par décret en date du 21 septembre 1951:

Sont nommés dans les cadres des officiers de réserve, avec leur grade et date de prise de rang, à compter de la date à laquelle ils ont été rayés des cadres de l'armée active:

TROUPES METROPOLITAINES

Service de santé.

Avec le grade de vétérinaire commandant.

M. Vallet (Lucien-François-Emile).

Service des fabrications d'armement.

CORPS DES INGÉNIEURS MILITAIRES DES FABRICATIONS D'ARMEMENT

Avec le grade d'ingénieur en chef de 1re classe.

MM. Allain (Alexandre-Marcel).
Bertrand (Jean-Edouard).
Buchet (Charles-Clément).
Buphomène (Pierre-Henri-Marie).
Chappel (François).
de Crespin de Billy (Marie Pierre-Eugène).
Fabre (Joseph-Jacques-Sylvain).
Ficonetti (René-Jules-Louis-Henry).
Fourniol (Jacques-Henri-Léon-Louis).
Jeantrel (Henri-Eugène).
Lahonde (Jean-Marie).
Lhomme (André-Albert-Edouard).
Martin (Jean-Baptiste-Paul-Marie).
de Massacre (Marie-Dominique-Charles).
Quinchez (Edgar-Ernest-Gaston).
Rebourseau (Emile-Pierre).
Tarbouriech (Marius-Jean-Augustin).

Avec le grade d'ingénieur en chef de 2e classe.

MM. Bouge (André-Joseph).
Caste (Robert-Louis).
Deve (Fernand-André).
Grin (Joseph).
Laforge (Claude-François).
Leblet (Jean-Marie-François).
Marcadet (André-Joseph-Raymond).
Tisseyre (Robert-Marie-Théophile).
Vives (Charles-Gustave-Alexis).

Avec le grade d'ingénieur principal.

MM. Gautier (Jean-Georges-Marcel).
Grangier (Paul-Charles-Augustin).
Le Goaec (Charles-Louis-Marie).
Millet (Georges-Robert-Marie-Roger).
Pouenat (Gilbert).

CORPS DES INGÉNIEURS DE TRAVAUX D'ARMEMENT

Avec le grade d'ingénieur en chef.

MM. Brisset (Eugène).
Brun (Charles-Marcel).
Cousty (Henri).
Gouye (Henri-Jules-François).
Lambert (Jean-André).
Ligraud (Fernand-François-Jules).
Magnien (Pierre).
MM. Rose (Victor).
Rousset (Emile-Albert-Camille).
Thoulon (Georges-Paul-Henri).
Trouillot (Léon-Alida).
Vericel (Jean-Baptiste-Antoine).

Avec le grade d'ingénieur principal.

MM. Biot (Dominique-Honoré).
Deprez (Maurice-Octave).
Grenier (Gilbert).
Guillaumin (Jean-Baptiste).
Hubert (Sébastien-Georges).
Lallier (Henri).
MM. Lebel (Marie-Pierre).
Lévêque (Léon).
Marion (Ernest-Jean).
Monnereau (Pierre-Marius-Urbain-Hippolyte).
Plessy (Fernand-Maurice).
Spire (Pierre-Claude).

Avec le grade d'ingénieur de 1re classe.

MM. Barbançon (Robert-Ernest).
Baritel (Auguste).
Bordes (Maurice-Jean-Léon).
Enel (Alexandre-Jean-Albert).
MM. Huber (Maurice-Alfred).
Lafon (Gilbert-Ulysse).
Norais (Raoul-Eugène).
Nouaille (Robert-Joseph-Léon).

CORPS DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS DU SERVICE DES FABRICATIONS D'ARMEMENT

Avec le grade d'adjoint administratif en chef.

M. Chevrel (Gaston-Ernest-Pierre-Joseph).
MM. Boineau (Marcel-Louis).
Thore (Albert-Joseph-Marie).

Avec le grade d'adjoint administratif principal.

M. Rostan (Jean-Louis-Ernest).

Avec le grade d'adjoint administratif de 1re classe.

M. Gery (Marius-Etienne).

Avec le grade d'adjoint administratif de 2e classe.

M. Schweizer (Henri-Louis).

TROUPES COLONIALES

1re REGION MILITAIRE

Infanterie (géographe).

Avec le grade de chef de bataillon.

M. Petitgirard (Jean-Marie).

Service de santé.

MÉDECIN

Avec le grade de médecin lieutenant-colonel.

M. Ouary (Gaston-Pierre).

SUBDIVISION DE PARIS

Infanterie.

Avec le grade de chef de bataillon.

MM. Le Bailly (Jacques-Louis-Eugène).
Bart (Jean-Charles-Désiré).

4e REGION MILITAIRE

SUBDIVISION DE POITIERS

Artillerie.

Avec le grade de chef d'escadron.

M. Poupart (Marcel-Paul-Alphonse).

5e REGION MILITAIRE

Service des matériels et bâtiments coloniaux

Adjoint technique.

Avec le grade de capitaine.

M. Dubois (Camille-Robert).

8e REGION MILITAIRE

Service des matériels et bâtiments.

Adjoint technique.

Avec le grade de capitaine.

M. Fondras (Amable-Michel).

9e REGION MILITAIRE

Adjoint administratif des corps de troupe.

Avec le grade de lieutenant.

M. Guidicelli (Frédéric).

Service de santé.

MÉDECIN

Avec le grade de médecin commandant.

M. Bastouil (Marcel-Marie-Antoine-Fulcran).

COMMANDEMENT SUPERIEUR DES TROUPES DE TUNISIE

Infanterie.

Avec le grade de chef de bataillon.

M. Legros (Albéric-Antoine).

COMMANDEMENT SUPERIEUR DES TROUPES DE MADAGASCAR ET DEPENDANCES

Service de santé.

PHARMACIEN

Avec le grade de pharmacien commandant.

M. Batailler (Henri-Louis).

Les officiers de réserve dont les noms suivent sont nommés par voie de changement de corps dans le corps de réserve des ingénieurs des travaux du service des essences des armées avec leur grade et leur ancienneté de grade:

Avec le grade d'ingénieur de 1re classe des travaux.

MM. Stenger (Antoine-Vendelin), Jeannin (Pierre-Marie), capitaines d'artillerie.

Le décret du 10 février 1951 est annulé en ce qui concerne:
MM. Stenger (Antoine-Vendelin), Jeannin (Pierre-Marie).

Est annulé le décret du 9 juillet 1951 en ce qui concerne la nomination au grade de sous-lieutenant de réserve du sous-officier désigné ci-après:

TROUPES METROPOLITAINES

Service des matériels.

CADRE DES ADJOINTS TECHNIQUES

5e REGION MILITAIRE

M. Gelle (Fernand-Lucien-Joseph), recrutement de Tarbes, classe 1935, mle 798.

Est réintégré, sur sa demande, dans les cadres des réserves, l'officier désigné ci-après:

TROUPES METROPOLITAINES

Service de santé.

Avec le grade de médecin sous-lieutenant.

M. Ribollet (Franck-Louis).

Promotions des sous-officiers servant après la durée légale (armée de terre, active).

Par décision en date du 25 septembre 1951, sont promus pour prendre rang du 1er octobre 1951, les sous-officiers servant après la durée légale, dont les noms suivent:

TROUPES METROPOLITAINES

Intendance.

A. — *Au grade d'adjudant-chef.*

Les adjudants:

Cros (Ernest), bureaux, 8e section de C. O. M. A.
Nicolas (Gaston), bureaux, T. O Allemagne.
Guillaume (Jean), exploitation, troupes du Maroc.
Menegaux (Robert), bureaux, 1re section de C. O. M. A.
Colombani (Charles), exploitation, C. E. F. E. O.
Sauvagnat (André), bureaux, 1re section de C. O. M. A.
Basquin (Emile), bureaux, 1re section de C. O. M. A.
Chassignet (Louis), bureaux, 1re section de C. O. M. A.
Gaffory (Dominique), bureaux, troupes du Maroc.
Nicolai (Joseph), 1re section de C. O. M. A.

B. — *Au grade d'adjudant.*

Les sergents-majors:

1er tour (choix). Doridot (André), bureaux, 8e section de C. O. M. A.
2e tour (choix). Lemière (Georges), bureaux, 1re section de C. O. M. A.
3e tour (choix). Tison (Georges), exploitation, 2e section de C. O. M. A.
4e tour (ancienneté). Godin (Eugène), exploitation, 3e section de C. O. M. A.
1er tour (choix). Mallard (René), exploitation, 1re section de C. O. M. A.
2e tour (choix). Barrau (Edmond), bureaux, 1re section de C. O. M. A.
3e tour (choix). Lemesle (Victor), bureaux, troupes du Maroc.
4e tour (ancienneté). Roge (Louis), bureaux, 1re section de C. O. M. A.
1re tour (choix). Descombes (Stéphane), bureaux, 1re section de C. O. M. A.
2e tour (choix). Chauveau (André), bureaux, C. E. F. E. O.
3e tour (choix). Artigues (Eugène), exploitation, 5e section de C. O. M. A.
4e tour (ancienneté). Laudouar (Jean), exploitation, T. O. Allemagne.
1er tour (choix). Warin (Guy), bureaux, T. O. Allemagne.
2e tour (choix). Begue (Pierre), exploitation C. E. F. E. O.

C. — *Au grade de sergent-major.*

Les sergents-chefs:

1er tour (choix). Brunel (Henri), exploitation, 2e section de C. O. M. A.
2e tour (choix). Lehoux (Paul), bureaux, 1re section de C. O. M. A.
3e tour (choix). Rattier (Eugène), bureaux, 1re section de C. O. M. A.
4e tour (ancienneté). Lupo (Jules), exploitation, troupes de Tunisie.
1er tour (choix). Perez (François), exploitation, T. O. Allemagne.
2e tour (choix). Lambert (Gérard), exploitation, troupes du Maroc.
3e tour (choix). Colinet (Léon), bureaux, 1re section de C. O. M. A.
4e tour (ancienneté). Branens (Gilbert), exploitation, 4e section de C. O. M. A.
1er tour (choix). Sarrazin (André), bureaux, T. O. Allemagne.
2e tour (choix). Jambu (Théophile), exploitation, troupes de Tunisie.
3e tour (choix). Olry (André), bureaux, 1re section de C. O. M. A.
4e tour (ancienneté). Chareyre (Albert), bureaux, 4e section de C. O. M. A.
1er tour (choix). Laperrouze (Jean), bureaux, 1re section de C. O. M. A.
2e tour (choix). L'Huillier (Maurice), bureaux, 1re section de C. O. M. A.
3e tour (choix). Perrin (Jean), exploitation, 1re section de C. O. M. A.
4e tour (ancienneté). Berger (Léon), exploitation, 7e section de C. O. M. A.
1er tour (choix). Emingeard (Marcel), exploitation, C. E. F. E. O.
2e tour (choix). Forestié (André), bureaux, 1re section de C. O. M. A.

D. — *Au grade de sergent-chef.*

Les sergents:

a) Français.

3e tour (choix). Gouriou (Jacques), bureaux, T. O. Allemagne.
4e tour (ancienneté). Bouhet (Gaston), bureaux, 10e section de C. O. M. A.
1er tour (choix). Creon (Armand), exploitation, C. E. F. E. O.
2e tour (choix). Laurens (Claude), bureaux, T. O. Allemagne.
3e tour (choix). Roques (Paul), bureaux, base 901.
4e tour (ancienneté). Sicault (André), exploitation, 4e section de C. O. M. A.
1er tour (choix). Hennebert (Maurice), bureaux, T. O. Allemagne.
2e tour (choix). Negre (Robert), bureaux, 9e section de C. O. M. A.
3e tour (choix). Perchaud (Roger), bureaux, 2e section de C. O. M. A.
4e tour (ancienneté). Deryckère (Auguste), exploitation, 10e section de C. O. M. A.
1er tour (choix). Blum (Marcel), bureaux, troupes du Maroc.
2e tour (choix). Albertini (Jean), bureaux, 1re section de C. O. M. A.
3e tour (choix). Lusinchi (Pierre), bureaux, 1re section de C. O. M. A.
4e tour (ancienneté). Augereau (Henri), bureaux. C. A. R. 3.
1er tour (choix). Bach (Théodore), bureaux, C. E. F. E. O.
2e tour (choix). Gallien (Louis), bureaux, C. E. F. E. O.
3e tour (choix). Mea (Jules), exploitation, T. O. Allemagne.
4e tour (ancienneté). Sieg (Marcel), exploitation, 10e section de C. O. M. A.
1er tour (choix). Vincendeau (Pierre), bureaux C. E. F. E. O.
2e tour (choix). Hudelot (Marcel), exploitation, 1re section de C. O. M. A.
3e tour (choix). Singer (Roger), bureaux, 1re section de C. O. M. A.
4e tour (ancienneté). Baly (René), exploitation, 4e section de C. O. M. A.
1er tour (choix). Barruyer (Georges), bureaux, C. E. F. E. O.
2e tour (choix). Pouilly (Charles), exploitation, troupes du Maroc.
3e tour (choix). Quetard (Guy), exploitation, C. E. F. E. O.
4e tour (ancienneté). Gounant (Charles), exploitation, troupes du Maroc.
1er tour (choix). Chenavier (Max), exploitation, C. E. F. E. O.

b) Nord-Africain.

Mohamed ben Ali, mle 11, exploitation, C. E. F. E. O.

Rectificatif et additif au *Journal officiel* du 29 mars 1951:

TROUPES MÉTROPOLITAINES

Intendance.

Page 3148, 2e colonne:

Au grade de sergent-major.

Au lieu de:

4e tour ancienneté.

Bouftol (René), exploitation, 1re section de C. O. M. A.

. . . . . .

Raverat (Raymond), exploitation, 1re section de C. O. M. A.

Lire:

Leray (Emile), exploitant, 10e section de C. O. M. A.

. . . . . .

Bouftol (René), 1re section de C. O. M. A.

Ajoute *in fine:*

2e tour (choix). Durand (Pierre), bureaux, 6e section de C. O. M. A.
3e tour (choix). Fouré (Lucien), exploitation, troupes du Maroc.
4e tour (ancienneté). Raverat (Raymond), exploitation, 1re section de C. O. M. A.

Rectificatif au *Journal officiel* du 24 juin 1951:

Page 6606, 2e colonne, le paragraphe « Au grade de sergent-major » est annulé et remplacé par le suivant:

Au grade de sergent-major.

1er tour (choix). Renard (André), exploitation, C. E. F. E. O.
2e tour (choix). Adolphe (Pierre), exploitation, 1re section de C. O. M. A.
3e tour (choix). Choucroun (Jacques), bureau, troupes du Maroc.
4e tour (ancienneté). Chaumard (Baptiste), bureaux, 1re section de C. O. M. A.
1er tour (choix). Dangeard (Georges), exploitation, 3e section de C. O. M. A.
2e tour (choix). Molinier (Roger), bureaux, 8e section de C. O. M. A.
3e tour (choix). Lebrun (Henri), exploitation, 2e section de C. O. M. A.
4e tour (ancienneté). Watier (Gaston), exploitation, 1re section de C. O. M. A.

1er tour (choix). Roussely (Maurice), bureaux, C. E. F. E. O.
2e tour (choix). Montrot (Gérard), exploitation, T. O. Allemagne.
3e tour (choix). Tykoezinsky (Bernard), exploitation, 5e section de C. O. M. A.
4e tour (ancienneté). Abdelbaghi (Messaoud), exploitation, 1re section de C. O. M. A.

Promotions des maitres ouvriers tailleurs et cordonniers (armée de terre, active).

Par décision en date du 25 septembre 1951, sont promus, pour prendre rang du 1er octobre 1951, les maitres ouvriers tailleurs et cordonniers dont les noms suivent:

TROUPES METROPOLITAINES

Intendance.

A. — MAITRES TAILLEURS

Au grade de sergent-major.

Le sergent-chef Lafloque (Georges), 3e région.

Au grade de sergent-chef.

Le sergent Sannier (Gaston), 3e région aérienne.

Au grade de sergent.

Le caporal-chef Noel (Francis), 4e région aérienne.

B. — MAITRES CORDONNIERS

Au grade de sergent-major.

Le sergent-chef Maurel (Maurice), troupes du Maroc.

Au grade de sergent-chef.

Le sergent Roger (Joseph), troupes de Tunisie.

Au grade de sergent.

Le caporal-chef Morice (Paul), 5e région aérienne.

Nomination de sous-officiers (armée de terre, active).

Par décision en date du 26 septembre 1951, les sous-officiers dont les noms suivent, inscrits au tableau d'avancement de l'année 1951, ou figurant sur les listes d'ancienneté des sous-officiers de carrière, sont nommés à compter du 1er septembre 1951:

ACTIVE

I. — Au grade d'adjudant-chef.

Les adjudants:

A. — CORPS DU PERSONNEL NAVIGANT

Pilote.

Kergonou (Pierre-Yves), B. A. 162.
Monnerie (Jean-René), B. A. 707.
Frangville (Léon), E. L. A. 46.
Rubatier (Georges-Raymond), G. L. A. 48.
Rivière (Pierre-Marcel), E. T. B. 3/702.
Jost (Victor), E. L. A. 54.
Monimart (Roger-Aristide), B. A. 706.
Rochas (Edmond-Denis), G. A. O. A. 5.
Pevrille (Maurice-Joseph), E. O. M. 81.
Philibert (Jean-Auguste), B. A. 1/124.
Devove (Marcel-Camille), G. A. O. A. 2.
Chappellu (Georges-Elie), G. M. 1/9.
Fournier (Joseph-Léon), B. A. 701.

Mitrailleur.

Prat (Maurice-Charles), G. T. 2/62.
Cazenave (Eugène-Antoine), C. E. E. S.
Deruy (Pierre), S. T. R. 927.
Baert (Maurice-Aimé), B. A. 706.
Ferrand (René-Marien), G. T. 2/61.

Radiotélégraphiste en avion.

Dufour (Claude), G. T. 1/61
Lenfant (Jean-Auguste), G. T. 1/25.
Bruneteau (Pierre-Hubert), E. R. N. 3/724.
Pasquet (Fernand-Francis), C. E. A. M.
Hascoet (Rolland), G. A. T. 3/61.
Melluret (Henri-Georges), G. L. A. 48.
Gallic (Jean-Yves), G. L. A. 49.
Larosa (Joachim), A. I. A. 3.

Mécanicien volant.

Binos (René-Henri), G. T. L. A. 2/60.
Sahonet (Paul), E. O. M. 81.
Abrieux (Gilbert-Yves), G. T. 2/61.
Letuvee (Raymond-Jean), B. A. 701.
Monier (Robert-Louis), G. L. A. 55.
Marty (Henri-Joseph), G. T. A. 1/64.
Favede (Fernand-Emile), G. T. 1/61.
Chevance (Roland-Cyrille), B. E. 706.
Gosseye (André-Désiré), G. T. A. 1/64.
Aubert (François), G. T. 2/62.
Richier (Paul-Sylvain), G. T. 1/62.
Chanteau (Roger-Maurice), E. R. O. M. 80.

B. — CORPS DU PERSONNEL NON NAVIGANT SPÉCIALISTE

Mécanicien avion.

Fabrigoule (Henri-Jean), B. A. 240.
Cassoudesalle (Godefroy), E. A. A. 601.
Gondouin (Henri-Hilarion), B. A. 721.
Cannavo (Salvator-Sauveur), A. I. A. 3.
Amiel (Hortex), B. A. 151.
Retournard (Jean-Alphonse), B. A. 121.
Leriche (Paul-Fernand), B. A. 151.
Avrial (Eugène-Emile), C. I. T. 2/240.
Duc-Mauger (Edmond-Paul), B. A. 181.
Nerbolier (Marcel), B. A. 102.
Souque (Jean-Marie), A. I. A. 3.
Herault (Albert), B. A. 1/122.
Balancie (André), C. T. A. R.
Huot-Marchand (Eugène-Edmond), C. E. V
Perraud (Lucien), E. G. A. A. 615.
Perche (Louis-Roger), B. A. 702.
Genty (René-Ernest), E. L. A. 41.
Desbois (Henri), E. A. A. 601.
Saint-Aubert (Maurice), B. A. 702.
Hackenberger (Raymond), B. A. 721.
Jouvet (Emile-Gilbert), B. A. 701
Thouvenot (Roland-Georges), E. A. A. 604.
Turcaud (Jean-Désiré), E. R. O. M. 80.
Caillon (Jean-Joseph), B. A. 706.
Courteau (Jean), B. A. 1/109.
Laran (Jean), B. A. 722.
Le Mat (Yves-Corentin), B. A. 136.
Labrousse (Louis-Franck), B. A. 1/135.
Gerini (Aldo), B. A. 151.
Berthe (Maurice-Gaston), E. M. air Algérie.
Peralba (Paul), E. M. air Maroc.
Renard (Henri-Eugène), B. A. 702.
Tourre (Emile-Raphaël), B. A. 151.
Bergeron (Guy), B. A. 721.
Gourbeyre (André-Marie), G. T. 1/60.
Jacquelin (Maurice-Elysée), G. T. 1/63.
Caramello (Robert-Jean), G. M. 1/9.
Le Dalour (Joseph-André), P. C. 483.
Deschamps (Jacques-Louis), B. A. 707.
Cuiller (Louis-Abel), D. M. A. A. 621.
Krempf (Emile-Armand), B. A. 708.
Clos (Pierre-Alexis), B. A. 707.
Cordier (Louis-Jean), 2e E. C.
Arnoul (Raymond), C. B. A. 140
Laplaud (Jean-Pierre), B. A. 708
Valade (Alexandre-Raymond), S. M. A. A.
Fouyssat (Jean-Antoine), B. A. 708.
Dornier (Albert), E. M. 5e R. A.
Cilia (Albert-Louis), G. R. 2/33.
Pinat (Albert-Roger), D. M. A. A. 632.
Fricker (Pierre-Marcel), E. A. 136.
Koenig (Fernand-Gustave), B. A. 102.
Deffontis (Gilbert), E. T. B. 3/702.
Tache (Marcel-Jules), B. A. 1/170
Valero (Nicolas), G. R. 1/33.
Taillefert (René-Lucien), E. L. A. 55.
Jamet (Jean-Edmond), 2e E. C.

Mécanicien armement.

Martin (René-Marcel), B. A. 706.
Roger (René), B. A. 140.
Leroy (Adonis-Georges), G. M. 3/6
Bozon (André-Louis), B. A. 181.
Hum (Eugène-François), D. M. A. A. 632.
Mallia (André), B. A. 1/157.
Morlain (Jean-André), B. T. A. 247.
Groussard (Pierre-Gaston), G. C. 1/1.
Guillard (Emile-Eugène), B. A. 1/122.
Souquet (Gilbert-René), P. B. A. 2/157.
Loustau (Henri-Joseph), C. E. A. M.

Télémécanicien.

Octave (Jean-Auguste), C. T. A. 801.
Duc (Gaston-Raymond), B. A. 1/181.
Raufast (Henri-Jacques), parc 2/141.
Geoffroy (Raymond-Charles), S. T. R. 926.
Lacour (Roger-Henri), G. M. 3/6.
Oulie (René-Alphonse), B. A. 708
Toujas (Marcel-Georges), 4e E. C.
Royer (André-Eugène), C. T. A. 801.
Filhol (Georges-Louis), G. C. 1/1.
Virgilli (René-Alexandre), C. T. A. 804.
Devallois (Roger-Lucien), S. T. T. A.
Mure (Henri), Commandant des réseaux.
Clairefond (Alfred-Dominique), S. D. A. 1/903.
Bouches (André-Emile), G. R. 2/33.
Astruc (Benjamin-Georges), C. T. A. 804.
Carlier (André-Félicien), C. T. A. 804.
Fontaine (André), C. I. T. 212.

Cabanes (Marcel-Henri), S. T. T. A.
Graciannette (Louis-Pierre), G. C. T. A. 72.
Abadie (Paul-Jean), C. T. A. 808
Larzul (Jean-Laurent), C. T. A. R.

Mécanicien équipement (bord et photo).

Dubosc (Marcel-Jean), E. T. F. 725.
Germain (Georges-Gaston), B. A. 721.
Bonnans (Victor), B. A. 721.
Debroas (Charles), G. R. 1/33.
Fillod (Henri-Léon), B. A. 721.
Martin (Roland-Lucien), B. A. 708.
Stocky (Lucien-Charles), B. A. 721.
Charberet (Gaston-Albert), G. R 1/33.
Vives (Henri-Emmanuel), E. M. 5e R. A.
Bellegarde (Joseph-Pierre), G. C. 2/1.
Duffau (Louis-Albert), B. A. 708.
Sabatier (Roger-Clément), C. E A. M.
Cartier (André-Constant), B. A. 1/135.
Motte (Albert-Eugène), 3e E. C.
Assemat (Marcel-Joseph), B. A. 708.

Mécanicien atelier (toutes sous-spécialités).

Peyroux (Jean-Baptiste), B. A. 1/135.
Geoffroy (Maurice-Jules), C. I. E. T.
Vieille-Mecet (Jean-Victor), A. R. A. A. 681.
Gathier (Jean-Marie), A. S. R. M. A. 862.
Margueron (Amédée), B. A. 721.
Boulineau (Jean-Henri), G. M. 3/6.
Brasieret (Henri-Lucien), C. T. A. 813.
Nicolas (Christian-Auguste), C. P. O. M.
Coulon (André-Joseph), B. A. 151
Chaillan (André-Paul), G. R. 1/33
Torrente (André-Ernest), E. A. A. 601.
Donniou (Eugène-François), B. A 721
Sabatier (Franck-Lucien), B. A. 101
Dauzan (Albert), B. A. 117.

C. — Corps du personnel non navigant du service général

Infirmier.

Carlaut (Pierre-Ferdinand), C. E. M. P. N. 840.
Moine (Maurice), C. E. M. P. N. 840.

Moniteur d'éducation physique.

Baia (Maurice), B. A. 112.
Metay (Serge), E. M. 2e R. A.

Musicien.

Picavais (Lucien), musique de l'air.

Chiffreur.

Bernardin (Jean-Marie), E. A. A 606.
Echegut (Robert-Jacques), E. M. G. F. A. A.
Bertho (André), E. M. air A. Or. F.

Secrétaire d'état-major.

Rosier (Georges-Louis), B. A. 173
Tenneroni (Jean-Alexis), B. A 1/124
Adonis (Francis), I. G. A. A
Departe (Gabriel-Gislhain), B. C. I. A. A. A. 267.
Strugen (André-Charles), S. P A. A.
Helson (Marcel-Lucien), S. G. A C. C.
Alliez (Paul-Albert), D. C. A. A. E. F.
Sallault (Marcel), B. A. 702.
Kusberg (Jean-Marie), E. M. C S. E. A. 3e R. A.
Reversat (Emilien-Marius), S. S F. A. A.
Andrieux (Philippe-Georges), B A. 1/115.
Guiraud (Joseph-Pierre), C. M A 223.
Barinet (Hubert-Georges), E. T. F. 725.
Stavelot (Maurice-Emilien), G. C. 1/5.
Bardoux (Emile-Jean), C. I. E T
Couillet (Jean-Henri), E. M. C. S. E. A. 3e R. A.
Masse (Henri-Jean), C. I. T. 2/209.
Laufon (Roger), S. P. A. A
Gabriel (Georges-Albert), E. M. G. F. A. A.
Marolleau (Roger-Léon), S. M. A. A.
Vezzani (Théodore), E. M. air Tunisie.
Berger (André-Antoine), B. A. 157.
Texier (André), E. M. air A. O F.
Baugenez (Edouard), B. A. 118.
Pierrot (René-Emile), E. M. 5e E. C.
Girerd (Jean-Georges), E. M. C. S. E. A. 3e R. A.
Lacoste (Charles-Laurent), Z. D. A. 903.
Capdevielle (Albert-Gaston), E M. G. F. A. A.
D'Andréa (Roger-Antoine), B. A. 1/210.
Delaplanche (Bernard-Guillaume), S. S. F. A. A.
Poulet (René), I. G. A. A.
Chabot (Roland), B. A. 155.

Contrôleur adjoint d'opérations aériennes.

Baspeyre (Jean), C. I. C. O. A. 930.

Contrôleur de piste.

Crochez (André-Henri), B. A. 107.
Le Corre (Yves-Pierre), B. A. 151.
Courapied (Emmanuel-Adrien), B. A. 706.
Mahé (Pierre-Marie), G. C. T. A. 72.
Henry (Marcel-Louis), B. A. 181.

Moniteur au sol d'entraînement au P. S. V.

Compain (André-Albert), 4e E. C.

Fusilier de l'air.

Marchetti (François), G. M. 3/6.
Py (Lucien-André), B. A. O. M. 1/181.
Jorrot (André-Paul), B. A. 112.
Pia (Martial), C. I. T. 2/210.
Le Tallec (Guy-Marie), B. A. 132
Petit (Ernest-Saturnin), B. A. 1/136.
Simonet (André), B. A. 1/114.
Basque (Jean-Charles), S. S. O. P. A. A
Chazottes (Roger-Pierre), B. A. 722.
André (Roger-Lucien), B. A. 121.
Laurent (Alexis-Eugène), B. A. 155.
Fabre (Louis-Marie), B. A. 1/111.
Dias (Georges-Lucien), B. A. 701.
Straub (Pierre-Jean), D. C. A. A. E. F.
Zucker (Jean), C. E. I. T. 875.
Dumas (Guy-Marie), B. A. 721.
Vesperini (Paul-Louis), B. A. 1/104.

Sécurité incendie.

Cavet (Lucien-Edouard), A. O. A.

Comptable.

Walter (Joseph), B. A. 1/134.
Delluc (André-Hervé), B. A. 1/122.
Brami (Raphaël-Gilbert), B. A. 1/109.
Cubaynes (Marcel), B. A. 151.
Simon (Joffre-Emile), B. A. 1/157.
Mouton (Albert-Clotaire), B. A. 722.
Forestier (Louis-Marius), M. R. H. 784.
Moncomble (René-Gustave), C. A. 754.

Gérant de mess.

Chaudurie (Charles), A. R. A. A. 681.
Vidal (Jean), B. A. 151.
Moro (Alphonse-Antoine), B. A. 706.
Collignon (Fernand-Albert), B. A. 1/131.

II. — **Au grade d'adjudant.**

Les sergents-chefs :

A. — Corps du personnel navigant

Pilote.

3e tour (choix). Mandin (André), G .M. 3/6.
4e tour (ancienneté). Lacoche (Gilbert), B. A. 1/109.
1er tour (choix). Laceres (André-Simon), B. A. 701.
2e tour (choix). Larnaudie (Georges-Jean), P. A. O. 851.
3e tour (choix). Riabokogne (Roger), B. A. 708.
4e tour (ancienneté). Legrain (Marcel), G. A. O. A. 2.
1er tour (choix). Dechelotte (André-Gilbert), C. I. E. T.
2e tour (choix). Raquin (Joseph-Benoit), 4e E. C.
3e tour (choix). David (Jacques), G. C. 2/1.
4e tour (ancienneté). Marzin (Pierre), E. L. A. 51.
1er tour (choix). Masson (Marcel), B. A. 707.
2e tour (choix). Bounaix (André-Léon), G. A. O. A. 2.
3e tour (choix). Toussaint (Jean-Michel), G. C. 2/6.
4e tour (ancienneté). Marchenay (Maurice), E. L. A. 52.
1er tour (choix). Schaferlee (Léon-Ernest), 2e E. C.
3e tour (choix). Le Goffic (Roger-Louis), 4e E. C.

Mitrailleur.

3e tour (choix). Gallière (Jean-Pierre), B. A. 706.
4e tour (ancienneté). Pizel (Robert), Z. D. A. 901.
1er tour (choix). Denis (Joanny-Baptiste), E. O. M. 82
2e tour (choix). Rouch (Jean), G. M. 1/31.
3e tour (choix). Lenot (Georges-André), G. T. 1/61.
4e tour (ancienneté). Claperon (André), G. T. 1/25.

Radiotélégraphiste en avion.

3e tour (choix). Joubert (André-Henri), G. T. A. 1/61.
4e tour (ancienneté). Wursthorn (Marcellin), école 2/706
1er tour (choix). Gérard (Claude), E. L. A. 43.
2e tour (choix). Bellec (Pierre), C. E. V.
3e tour (choix). Pons (Henri), G. T. 2/62.
4e tour (ancienneté). Bonnet (Clovis), E. A. A. 601.
1er tour (choix). Delpech (François), B. A. 702.
2e tour (choix). Parvais (Ferdinand), G. T. 1/62.
3e tour (choix). Mereaux (Gilbert-Paul), G. T. 1/25.
4e tour (ancienneté). Hipeau (Roger), G. L. A. 48.
1er tour (choix). Lavoil (Jean), G. T. 2/62.

Mécanicien volant.

2e tour (choix). Lorin (Marcel-Philippe), A. P. E. 1/601.
3e tour (choix). Bedaton (Jean-Henri), G. L. A. 50.
4e tour (ancienneté). Simonney (Fernand), G. T. L. A. 1/60.
1er tour (choix). Angeli (Simon-Barthélémy), G. T. 1/63.
2e tour (choix). Hidalgo (Manuel), G. T. 2/61.
3e tour (choix). Audibert (René), B. A. 706.
4e tour (ancienneté). Pagnoux (Pierre), C. E. V., Brétigny.
1er tour (choix). Coyanis (Jean-Marcel), G. A. T. 3/61 .
2e tour (choix). Roze (Jean-Jacques), E. M. air, Maroc.
3e tour (choix). Santouil (Gabriel-Sébastien), G. T. L. A. 2/60.
4e tour (ancienneté). Osterroth (Guillaume), école 2/706.
1er tour (choix). Pelle (Marcel-François), G. L. A. 45.
2e tour (choix). Lattaud (Jean-François), S. G. A. C. C.
3e tour (choix). Passette (Henri-André), B. A. 702.
4e tour (ancienneté). Gouillon (Jean-Henri), air E. O.

1er tour (choix). Turban (Paul-Jean), B. A. 707.
2e tour (choix). Blain (Maurice-Jean), E. M. air, Maroc.
3e tour (choix). Monniotte (Gaston-Paul), B. A. 706.
4e tour (ancienneté). Destain (Roger), C. I. E. T.
1er tour (choix). Bardot (Roger-Pierre), G. T. 2/61.
2e tour (choix). Pradier (Marc-Bernard), G. T. A. 1/61.
3e tour (choix). Stauffacher (Henri-Charles), E. R. O. M. 80.
4e tour (ancienneté). Jenecourt (Henri), C. I. E. T.
1er tour (choix). Pre (Etienne), G. A. T. 3/61.

B. — Corps du personnel non navigant spécialiste

Mécanicien avion.

1er tour (choix). Chauvin (Jean-Gabriel). E. P. A. A. 58.
2e tour choix). Le Lourec (Albert-Emile), G. T. 2/61.
3e tour (choix). Callard (Guy-Henri), G. M. 3/6.
4e tour (ancienneté). Huillet (Jean), E. P. A. 741.
1er tour (choix). Bergh (Raymond-Wilson), G. C. 2/3.
2e tour (choix). Laune (André-Emile), parc 2/701.
3e tour (choix). Chollet (Louis-Marcel), B. A. 708.
4e tour (ancienneté). Truphemus (Georges), S. A. 1/172.
1er tour (choix). Guiraud (André-René), B. A. 707.
2e tour (choix). Bordes (Fernand), B. A. 721.
3e tour (choix). Delpuech (Georges), B. A. 708.
4e tour (ancienneté). Gaudoux (Marcel), B. A. 1/104.
1er tour (choix). Masset (Charles), S. T. R. 926.
2e tour (choix). Delage (Henri), parc 2/702.
3e tour (choix). Maigne (Maurice), G. A. T. 3/61.
4e tour (ancienneté). Bonnard (Pierre), 2e E. C.
1er tour (choix). Delavau (Marcel-Henri), G. T. 2/62.
2e tour (choix). Lochon (Jean-Marie), B. A. 707.
3e tour (choix). Lamorte (René-Paul), G. L. A. 45.
4e tour (ancienneté). Travail (Paul), B. A. 723.
1er tour (choix). Roosens (Yves-Jean), A. I. A. 2.
2e tour (choix). Maurice (Georges-Lucien), B. A. 107.
3e tour (choix). Fuschino (Jean-François), A. P. C. 1/482.
4e tour (ancienneté). Quintalet (Jean), école 2/706.
1er tour (choix). Allègre (Eugène-Victor), B. A. 701.
2e tour (choix). Rose (Edgard-Jules), B. A. 707.
3e tour (choix). Labeste (Louis), G. C. 2/5.
4e tour (ancienneté). Girard (Edmond), parc 2/107.
1er tour (choix). Criard (Armand-René), Z. D. A. 901.
2e tour (choix). Gagneau (André), G. C. 2/6.
3e tour (choix). Peninou (Julien), C. I. E. T.
4e tour (ancienneté).Gaillanne (Géorges), G. T. 1/62.
1er tour (choix). Sabatier (Pierre), Z. D. A. 903.
2e tour (choix). Mandritch (Bernard-Louis), B. A. 707.
3e tour (choix). Soubry (Francis), E. A. A. 606.
4e tour (ancienneté). Chasseriaux (Henri), école 2/721.
1er tour (choix). Kittler (Armand-Maurice), G. T. L. A. 1/60.
2e tour (choix). Bezard (Georges-Paul), B. A. 708.
3e tour (choix). Monnier (René-Jean), G. T. 2/62.
4e tour (ancienneté). Rabadeux (Gaston), S. T. R. 927.
1er tour (choix). Peyrou (Marcel), G. T. L. A. 1/60.
2e tour (choix). Aubert (Marcel-Eugène), G. T. 1/62.
3e tour (choix). Blanc (René-Raymond), G. A. O. A. 5.
4e tour (ancienneté). Brouant (Henri), parc 2/107.
1er tour (choix). Duchesne (Lucien-Henri), G. M. M. T. A.
2e tour (choix). Martin (Camille), G. C. 2/5.
3e tour (choix). Luppi (Jean-Fernand), D. M. A. A. 632.
4e tour (ancienneté). Ransy (Fernand), école 3/708.
1er tour (choix). Leconte (Emile), E. L. A. 53.
2e tour (choix). Seguy (Paul-Emile), B. A. 701.

Mécanicien armement.

3e tour (choix). Debœuf (Félix), G. T. 2/61.
4e tour (ancienneté). Grassaud (James), G. R. 1/33.
1er tour (choix). Spath (Robert-Emile), C. E. A. M.
2e tour (choix). Hamitouche (Jean-Léon), E. M. G. F. A. A.
3e tour (choix). Andrejol (Sylvain), S. M. A. A.
4e tour (ancienneté). Gayraud (Jean), G. M. 2/8.
1er tour (choix). Abauzit (Emile-Albert), G. C. 1/6.
2e tour (choix). Lafougère (Maurice-Pierre), G. C. 1/6.
3e tour (choix). Rebière (Henry-Edmond), B. A. 1/210.
4e tour (ancienneté). Grac (Fernand), air E. O
1er tour (choix). Simon (Charles-Félicien), G. R. 2/33.
2e tour (choix). Daumas (Maurice-Fernand), B. A. 707.

Télémécanicien.

2e tour (choix). Charlet (François-Eugène), C. T. A. 803.
3e tour (choix). Boissenet (Adolphe-Alexandre), G. T. 1/63.
4e tour (ancienneté). Lomet (Jean), parc 2/707.
1er tour (choix). Betourne (Paul-Pierre), C. T. A. 812.
2e tour (choix). Kerebel (Gabriel-Auguste), E. L. A. 55.
3e tour (choix). Breard (Raymond-Marcel), Z. D. A. 903.
4e tour (ancienneté). Martinot (Eugène), C. T. A. 805.
1er tour (choix). Debat (Jean), B. A. 706.
2e tour (choix). Nicod (Maurice-Marie), C. T. A. 803.
3e tour (choix). Marsan (Gaston-Bernard), E. L. A. 55.
4e tour (ancienneté). Castagnet (Martin), C. T. A. 803.
1er tour (choix). Fertier (Pierre), C. T. A. R.
2e tour (choix). Collet (Jacques-Augustin), C. T. A. 812.
3e tour (choix). Mancel (Hector-Désiré), G. T. 2/62.
4e tour (ancienneté). Laffargue (Pierre), E. O. A. C. (1).
1er tour (choix). Emiry (Léon-Jean), S. D. A. 2/903.
2e tour (choix). Aymeric (Charles), C. T. A. 812.
3e tour (choix). Rouxel (Marcel), C. T. A. 712.
4e tour (ancienneté). Latge (Pierre), air E. O.
1er tour (choix). Robert (Jean-Baptiste), E. A. A. 601.
2e tour (choix). Hatton (Joseph), S. T. R. 927.
3e tour (choix). Peltre (Robert), C. T. A. 803.
4e tour (ancienneté). Echaroux (Robert), air E. O.
1er tour (choix). Marsault (Robert-Gabriel), C. D. A. T. 2/72.
2e tour (choix). Lafontaine (André), C. T. A. 803.

Mécanicien équipement (bord et photo).

2e tour (choix). Gatinel (Gilbert), G. M. 3/6.
3e tour (choix). Blanc (Justin-Melchiade), B. A. 701.
4e tour (ancienneté). Cordeau (Gaëtan), C. E. V. Bretigny.
1er tour (choix). Jallais (Guy-Marie), B. A. 708.
2e tour (choix). Cartier (André-Roger), E. A. A. 603.
3e tour (choix). Domalain (François-Louis), B. A. 1/124.
4e tour (ancienneté). Scapino (Charles), 3e E. C.
1er tour (choix). Billaz (André), G. C. 1/5.
2e tour (choix). Goigoux (Fernand-Camille), E. A. A. 611.
3e tour (choix). Bouderan (Maurice), G. C. 2/6.
4e tour (ancienneté). Rateau (Louis), air A. E. F.
1er tour (choix). Muckensturm (Jean-Louis), G. R. 1/33.
2e tour (choix). Gari (Jacques-Henri), G. T. A. 1/62.

Mécanicien atelier (toutes sous-spécialités).

3e tour (choix). Gazeilles (René-François), B. A. 1/141.
4e tour (ancienneté). Godart (Raymond), école 3/707.
1er tour (choix). Tessier (Henri-Célestin), E. A. A. 603.
2e tour (choix). Labracherie (Louis-Désiré), G. T. 2/61.
3e tour (choix). Laborde (Gérard). B. A. 118.
4e tour (ancienneté). Campels (Georges), M. G. H. 785.
1er tour (choix). Breaudeau (Guy), B. A. 721.
2e tour (choix). Millon (Roland-Max), B. A. 1/139.
3e tour (choix). Urbin (Jean-Joseph), B. A. 701.
4e tour (ancienneté). Bouteilles (Irénée), parc 2/101.
1er tour (choix). Piquot (Georges-Charles), A. P. C. 1/482.
2e tour (choix). Souchelot (Gérard-Octave), A. R. A. A. 681.
3e tour (choix). Rosay (Raymond), B. A. 125.
4e tour (ancienneté). Roux (Rémy). E. P. A. 711.
1er tour (choix). Barre (Charles), B. A. 1/706.
2e tour (choix). Desfarges (Jean-Pierre), B. A. 150.
3e tour (choix). Naudo (Sylvain-Pierre), B. A. 723.
4e tour (ancienneté). Claudet (Georges), parc 2/162.
1er tour (choix). Conte (Marcel-Eugène), G. T. A. 1/62.
2e tour (choix). Bancarel (Alfred), G. T. 1/25.

C. — Corps du personnel non navigant du service général

Infirmier.

1er tour (choix). Devigne (Georges-Raymond), B. A. O. M. 171.
2e tour (choix). Beau (Marcel), S. A. 1/146.

Exploitant des transmissions.

1er tour (choix). Jourdain (Marcel-Jacques), B. A. 724.
2e tour (choix). Evain (Pierre-Alfred), C. T. A. 806.
3e tour (choix). Trembelland (Fernand-Maurice), C. T. A. 807.
4e tour (ancienneté). Chaume (Marcel), C. T. A. 804.
1er tour (choix). Lasserre (Henri-Julien), C. T. A. 803.
2e tour (choix). Planchard (Jean-Maurice), S. S. F. A. A.
3e tour (choix). Loubet (Aimé-Jean), C. T. A. 804.
4e tour (ancienneté). Torres (Norbert), C. T. A. 805.
1er tour (choix). Gabriel (René-Julien), C. T. A. 809.
2e tour (choix). Valette (Roger-Jules), G. C. T. A. 72.

Musicien

Léger (André), musique de l'air.

Chiffreur.

1er tour (choix). Nouis (Aristide-Pierre), M. R. H. 784.
2e tour (choix). Beauvent (Jean-Marcel), B. A. 1/112.
3e tour (choix). Charlier (Kléber-Lucien), B. A. 123.
4e tour (ancienneté). Connan (Louis), Air E. O.

(1) Inscrit au tableau d'avancement.

Secrétaire d'état-major ou dactylo.

3e tour (choix). Lavaud (Guy), D. B. A, T. S. 490.
4e tour (ancienneté). Mayer (Jean), E. A. A. 700.
1er tour (choix). Guizien (François-Marie), G. C. T. A. 72.
2e tour (choix). Tanguy (Michel-Etienne), G. T. L. A. 2/60.
3e tour (choix). Sorgnard (Pierre-Francis), S. P. A. A.
4e tour (ancienneté). Léger (Raymond), B. A. 1/122.
1er tour (choix). Millaret (Roger), E. A. A. 607.
2e tour (choix). Jourdy (René), C. A. 217.
3e tour (choix). Balestrie (Paul-André), A. D. P. 1/482.
4e tour (ancienneté). Correcher (Pierre), D. M. 647.
1er tour (choix). Plagne (Pierre-Louis), I. G. A. A.
2e tour (choix). Agnese (Marcel-Pascal), 4e E. C.
3e tour (choix). Bournazel (Roger-Paul), E. M. G. F. A. A.
4e tour (ancienneté). Fraipont (Paul), B. A. 1/112.
1er tour (choix). Salvat (Paul-Henri), S. M. A. A.
2e tour (choix). Schlesser (Maurice-Charles), E. M. C. S. E. A. 3e R. A.
3e tour (choix). Terrisse (Robert-Lucien), E. R. O. M. 80.
4e tour (ancienneté). Ferrie (Honoré), B. A. 1/114.
1er tour (choix). Caumon (Yves), B. A. 701.
2e tour (choix). Vergniaud (Marcel-Joseph), E. M. 1re D. A. 1er R. A.
3e tour (choix). Ducasse (Louis-Robert), P. C. 482.
4e tour (ancienneté). Guérin (Raymond), B. A. 1/702.
1er tour (choix). Levasseur (Robert-Fernand), E. M. air A. Or. F.
2e tour (choix). Colin (Jacques-Charles), E. R. O. M. 80.
3e tour (choix). Bouisson (Vital-Auguste), B. A. 1/114.
4e tour (ancienneté). Deschamps (Francis), C. A. D. T. L.
1er tour (choix). Michel (René), B. A. 706.
2e tour (choix). Lapeyre (Charles-Jean), C. T. A. 806.
3e tour (choix). Lefrançois (Louis-Paul), B. A. 117.
4e tour (ancienneté). Delas (Louis), E. A. A. 601.
1er tour (choix). Strobel (Gaston-Eugène), B. A. 1/724.
2e tour (choix). Berger (François-Louis), parc 2/102.
3e tour (choix). Gibert (Georges-Victor), G. T. L. A. 2/60.
4e tour (ancienneté). Vaileau (Jean), B. A. 1/124.
1er tour (choix). Devillard (Pierre-Antoine), E. M. G. F. A. A.
2e tour (choix). Gairaud (Yvon-Joseph), E. M. C. S. E. A. 3e R. A.
3e tour (choix). Ferreboeuf (Georges-Claudius), E. M. G. F. A. A.
4e tour (ancienneté). Mangevaud (Guy), parc 2/181.
1er tour (choix). Blandin (Gaëtan-Gabriel), E. M. G. F. A. A.
2e tour (choix). Doireau (Georges-Henri), E. T. F. 725.
3e tour (choix). Blanc (Henri-Eugène), B. A. 173.
4e tour (ancienneté). Brutus (Alexandre), B. A. 1/124.
1er tour (choix). Bernard (Pierre-Jean), E. A. A. 607.
2e tour (choix). Claden (Alphonse-Aloyse), S. S. F. A. A.
3e tour (choix). Carrer (Louis-René), E. M. air Maroc.
4e tour (ancienneté). Lefèvre (René), C. A. 217.
1er tour (choix). Toujas (Stéphane-Henri), C. A. 217.
2e tour (choix). Picard (Paul-Marie), C. M. A. 226.
3e tour (choix). Jacques (Pierre-Maurice), E. M. 5e R. A.
4e tour (ancienneté). Macaud (Gérard), B. T. A. 250.
1er tour (choix). Stauffer (Maurice-Albert), B. A. 149.
2e tour (choix). Causse (Marcel-Louis), G. C. 2/1.
3e tour (choix). Broussou (René-Louis), C. B. A. 763.
4e tour (ancienneté). Segaut (Robert), E. M. G. M. M. T. ...
1er tour (choix). Schmolz (Auguste-Bernard), B. A. 121.

Contrôleur adjoint d'opérations aériennes.

3e tour (choix). Pages (Jacques-Henri), Z. D. A. 903.
4e tour (ancienneté). Munier (Paul), S. T. R. 928.

Contrôleur de piste.

2e tour (choix). Ponpon (Charles), B. A. 1/136.
3e tour (choix). Laburthe (André-Joseph), C. A. 217.
4e tour (ancienneté). Ligier (Yves), D. A. 2/139.
1er tour (choix). Soule (François), B. A. 1/181.

Moniteur au sol d'entraînement au P. S. V.

3e tour (choix). Thibault (Jacques-Stéphane), G. T. L. A. 2/60.
4e tour (ancienneté). Voiturier (Albert), air E. O.

Fusilier de l'air.

1er tour (choix). Gaillard (Roger-Georges), P. C. 482.
2e tour (choix). Clanchet (Julien), C. T. A. 382.
3e tour (choix). Rabillon (Roland-Gaston), P. C. 482.
4e tour (ancienneté). Doyen (André), C. B. R. E. 281.
1er tour (choix). Dumont (Marc-Léopold), E. R. O. M. 80.
2e tour (choix). Xavier (André-Ernest), C. I. T. 2/240.
3e tour (choix). Bataille (Norbert-Henri), G. C. 1/5.
4e tour (ancienneté), Cosquer (Hervé), C. B. A. 753.
1er tour (choix). Dorignac (Adrien-Daniel), B. A. 170.
2e tour (choix). Favre (Jean-Ernest), parc 2/102.
3e tour (choix). Negro (Roger-Lucien), A. P. C. 1/482.
4e tour (ancienneté). Geers (Roland), B. A. 117.
1er tour (choix). Launay (Paul), B. A. 721.
2e tour (choix). Peret (Roger-Ernest), B. A. C. M. 1/170.
3e tour (choix). Lebouc (Louis-Eugène), C. T. A. 247.
4e tour (ancienneté). Lancemot (Denis), B. A. 1/102.
1er tour (choix). Erly (André), B. A. 706.
2e tour (choix). Perrier (René), B. A. 117.
3e tour (choix). Bossu (Claude), G. A. T. A. C./N.
4e tour (ancienneté). Madeux (Roger), B. A. 1/116.
1er tour (choix). François (Jean-Ernest), E. M. air Maroc.

Les sergents-majors et sergents-chefs:

Comptables.

1er tour (choix). Godard (Marcel-Maurice), B. A. 1/170.
2e tour (choix). Debrin (André-Célestin), D. B. A. 195.
3e tour (choix). Pruvost (Gaston-Clément), G. T. A. 1/64.
4e tour (ancienneté). Legendarme (André), B. A. 1/106.
1er tour (choix). Mangin (Georges-Albert), D. C. A. A.
2e tour (choix). Gilbert (Francis), B. A. 117.
3e tour (choix) Maillot (Pierre-Jules), B. A. 1/139.
4e tour (ancienneté). Bernigole (Pierre), B. A. 1/106.
1er tour (choix). Poulain (Robert-Edouard), G. M. 3/6.
2e tour (choix). Bricout (René), B. A. 1/104.
3e tour (choix). Mocquot (Raymond-Auguste), C. B. A. 753.
4e tour (ancienneté). Drouhin (François), E. M. 1er R. A.
1er tour (choix). Verdy (Jean-Louis), Z. D. A. 903.
2e tour (choix). Le Brun (Alfred-Louis). G. C. 1/5.
3e tour (choix). Decottignies (Marcel), B. A. 1/122.
4e tour (ancienneté). Louisy (Marie), B. A. 1/162.

Les sergents-chefs:

Maîtres d'hôtel.

3e tour (choix). Chanel (Claudius-Gabriel), C. A. 217.
4e tour (ancienneté). Flandy (Marcel), B. A. 1/181.
1er tour (choix). Henry (Constant-Marcel), E. M. C. A. E. O.

III. — **Au grade de sergent-major.**

Les sergents-majors et sergents:

Comptable.

3e tour (choix). De Saint-Pierre (André-Lucien), B. A. 1/109.
4e tour (ancienneté). Ordas (Julien), C. B. A. 764.
1er tour (choix). Garretta (Eugène-Joseph), B. A. 118.
2e tour (choix). Chappe (Jean-Victor), S. A. 1/153.
3e tour (choix). Giron (Jean-Emile), B. A. O. M. 171.
4e tour (ancienneté). Chantreau (Jacques), B. A. 1/156.
1er tour (choix). Hinzelin (Pierre), C. B. A. 770.
2e tour choix). Michel (René-Auguste), B. A. 701.
3e tour (choix). Viseux (René-Louis), B. A. 1/708.
4e tour (ancienneté). Bisbau (Bernard), B. A. 1/118.
1er tour (choix). Davisseau (Pierre-Alphonse), 5e E. C.
2e tour (choix). Godfrin (Aimé), B. A. 1/724.
3e tour (choix). Blanc (Jules), B. A. 1/136.
4e tour (ancienneté). Dussidour (Maurice), E. A. A. 601.
1er tour (choix). Césari (Bernard-Joseph), I. G. C. A. A.
2e tour (choix). Beaugendre (Etienne), E. A. A. 607.
3e tour (choix). Vienot (Jean), G. T. 2/62.
4e tour (ancienneté). Baraton (Paul), E. A. A. 602.
1er tour (choix). Malibert (Roger), G. C. 1/6.
2e tour (choix). Léger (Michel-Georges), E. M. C. S. E. A. 3e R. A.
3e tour (choix). Seuret (Abel-Jean), D. C. A. A. 2e R. A.
4e tour (ancienneté). Costa (Joseph), B. A. 1/141.
1er tour (choix). Meunier (Louis-Georges), D. B. A. 191.
2e tour (choix). Charles (Roger), Z. D. A. 903.
3e tour (choix). Millot (Jean-Henri), C. A. 1/125.
4e tour (ancienneté). Carpentier (Jean), C. E. I. T. 872.
1er tour (choix). Pecheux (André), D. B. A. 191.

IV. — **Au grade de sergent-chef**

Les sergents:

A. — CORPS DU PERSONNEL NAVIGANT

Pilote

1er tour (choix). Capp (Mathias-Yves), G. A. O. A. 1.
2e tour (choix). Beaufrère (Gérard-André), G. C. 2/6.
3e tour (choix). Pinier (Jacques-Paul), G. C. 1/6.
4e tour (ancienneté). Vinot (Roland), Ecole 3/707.
1er tour (choix). Levavasseur (André-Julien), G. T. 2/62.
2e tour (choix). Durand (Pierre-Jean), E. O. M. 83.
3e tour (choix). Vignon (Edmond-Auguste), G. T. 1/63.

4e tour (ancienneté). (Liste épuisée.)
1er tour (choix). Cherblanc (Albert-François), G. A. O. A 3.
2e tour (choix). Barry (Gabriel), E. O. M. 81.
3e tour (choix). Feraud (Henri-Eugène), G. A. O. A. 2.
4e tour (ancienneté). (Liste épuisée.)
1er tour (choix). Houben (Jean-Auguste), G. C. 2/6.

Mitrailleur.

1er tour (choix). Banquet (Jean-Maurice), G. T. 1/25.
2e tour (choix). Rolland (André-Denis), G. A. T. 3/61.
3e tour (choix). Lebel (Jacques), B. A. 706.
4e tour (ancienneté). (Liste épuisée.)
1er tour (choix). Julien (Jacques-Maximilien), G. L. A. 50.

Radiotélégraphiste en avion.

2e tour (choix). Font (Jacques-Louis), G. T. A. 1/64.
3e tour (choix). Fracaro (Dominique-Jean), G. T. 1/63.
4e tour (ancienneté). Roux (Pierre-Bernard), E. O. M. 81
1er tour (choix). Brian (Raoul-Joseph), E. O. M. 84.
2e tour (choix). Bardinet (Jean-Roch), G. L. A. 49.
3e tour (choix). Lainé (Théophile), G. T. L. A. 2/60.
4e tour (ancienneté). Cotton (Marcel), G. L. A. 48.
1er tour (choix). Martin (Roger), E. L. A. 52.
2e tour (choix). Gout (Robert-Ernest), E. L. A. 53.
3e tour (choix). Bazzochini (Félicien), B. A. 162
4e tour (ancienneté). Sevilla (Alfred), B. A. 118 (1).
1er tour (choix). Chamboredon (Jérôme-Louis), E. O. M. 83.
2e tour (choix). Aime (Raymond-Marie), G. T. A. 1/64.
3e tour (choix). Ortet (Guy), G. T. A. 1/64.
4e tour (ancienneté). (Liste épuisée.)
1er tour (choix). Perrin (Jean-Paul), G. T. 2/62.

Mécanicien volant.

1er tour (choix). Loustalot (René-Séverin), C. I. E. T.
2e tour (choix). Grapin (Georges), G. L. A. 49.
3e tour (choix). Verdier (Auguste), C. E. V.
4e tour (ancienneté). Riasse (Henri), G. B. 1/19.
1er tour (choix). Celle (Paul), G. R 1/33.
2e tour (choix). Gérard (Robert-Alexandre), E. L. A. 56.
3e tour (choix). Diffendal (Pierre), G. T. L. A. 2/60.
4e tour (ancienneté). Bonnet (Félix-Joseph), G. T. 1/63.
1er tour (choix). Paireau (René), G. T. 2/64.
2e tour (choix). Leloup (Maurice-Alexandre), G. T. L. A. 2/60.
3e tour (choix). Poumerol (Louis-Félix), G. T. 2/64.
4e tour (ancienneté). Meneret (Daniel), G. M. M. T. A.
1er tour (choix). Guingant (Yves), G. T. 2/62.
2e tour (choix). Daniel (Laurent), C. E. A. M.

B. — Corps du personnel non navigant spécialiste

Mécanicien avion.

2e tour (choix). Pierre (André-Louis), G. T. A. 1/64.
3e tour (choix). Sirot (Edouard-Jules), E. C. 3/708.
4e tour (ancienneté). Humbert (Marcel), G. T. 3/61.
1er tour (choix). Mugnier (Georges-Jean), G. T. A. 1/62.
2e tour (choix). Le Fouler (Jean), G. T. A. 1/64.
3e tour (choix). Raymond (Guy-Pierre), G. T. 1/25.
4e tour (ancienneté). Jeandidier (Gaston), E. P. A. 58.
1er tour (choix). Chabaud (Gérard-Aurélien), B. A 701.
2e tour (choix). Jacob (Jean-Ernest), G. C. 2/6.
3e tour (choix). Frontil (Robert), G. T. 2/64.
4e tour (ancienneté). Mouret (André), 10e E. C.
1er tour (choix). Nappez (Félix-Charles), G. M. 3/6.
2e tour (choix). Thévenot (Georges), G. C. 2/3.
3e tour (choix). Lemaire (Louis-Clovis), B. A. 1/114.
4e tour (ancienneté). Jouault (Richard), G. T. 3/61.
1er tour (choix). Meslin (Léopold), B. A. 1/107.
2e tour (choix). Bergonso (Henri-Lucien), G. C. 1/6.
3e tour (choix). Coussy (Jean-Albert), Z. D. A. 901
4e tour (ancienneté). Riogerge (Marcel), G. T. 1/61.
1er tour (choix). Pierrot (René-Henri), G. T. 1/63.
2e tour (choix). Grabe (Charles-Marie), G. C. 1/6.
3e tour (choix). Gagnieux (Henri), B. A. 1/110.
4e tour (ancienneté). Ehret (Jean-Marie), P. C. 482.
1er tour (choix). Petiot (Jean-Hubert), 2e E. C.
2e tour (choix). Parfond (Raymond-Maurice), G. T. 2/64.
3e tour (choix). Lefèvre (Maurice-Marcel), G. L. A. 50.
4e tour (ancienneté). Gueno (Henri), G. T. 1/61.
1er tour (choix). Naud (Philippe-Bernard), G. A. 217.
2e tour (choix). Sinquin (Marcel), G. C. 1/5.
3e tour (choix). Plantade (André-Lucien), G. T. A. 1/64.

(1) Inscrit au tableau d'avancement

4e tour (ancienneté). Prigent (François), G. M. 1/9
1er tour (choix). Priou (Rémy-Edouard), G. T. 2/64.
2e tour (choix). Georges (Maurice-René), E. G. A. A. 615.
3e tour (choix). Perrot-Minot (Robert-André), G. C. 1/5.
4e tour (ancienneté). Léger (René), P. C. 482.
1er tour (choix). Chatrian (Michel), D. P. C. 1/482.
2e tour (choix). Garnier (Yves-Gérard), B. A. 721.
3e tour (choix). Joly (Robert), E. L. A. 52.
4e tour (ancienneté). Falcou (Jean-Louis), D. B. A 191.
1er tour (choix). Paulino (Joseph-Victor), B. A. 162.
2e tour (choix). Constantin (René), B. A. 722.
3e tour (choix). Bessy (Jean-Fernand), E. L. A. 52.
4e tour (ancienneté). Duroy (Jacques), parc 2/151.
1er tour (choix). Bahuon (Jean), G. T. 2/64.
2e tour (choix). Mauroy (Pierre-Marc), B. A. 160.
3e tour (choix). Janin (René-Paul), G. T. A. 1/64.
4e tour (ancienneté). Boutonne (Marcel), école 2/706.
1er tour (choix). Duvigneau (Pierre), E. L. A. 52.
2e tour (choix). Thibaudier (Sylvain-Bazile), 5e E. C.
3e tour (choix). Cozic (Jean-Marcel), P. C. 482.
4e tour (ancienneté). Brouthier (Bernard), air E. O.
1er tour (choix). Moallic (Guillaume-Marie), G. M. 3/6.
2e tour (choix). Gabarre (Gilbert-Jean), P. C. 482.
3e tour (choix). Artaz (Adolphe-Pio), parc 2/136.
4e tour (ancienneté). Molinari (Noël), école 2/721.
1er tour (choix). Jacquemard (Serge-Maurice), G. T. L. A. 1/60.
2e tour (choix). Lacroix (Claude-Emile), G. T. 2/64.
3e tour (choix). Sevat (Bernard), B. A. 151.
4e tour (ancienneté). Bailly (Léon-André), école 2/706.
1er tour (choix). Masson (Marcel-Louis), G. C. 2/6.
2e tour (choix). Mariaud (Jean), G. C. 1/6.
3e tour (choix). Spaczek (Ceslaw-Paul), P. C. 482.
4e tour (ancienneté). Valade (Michel), D. B. A. 191.
1er tour (choix). Cadiou (Roger), Z. D. A. 901.
2e tour (choix). Piras (Antoine), E. A. A. 601.
3e tour (choix). Rousseaud (Louis), C. E. A. M.
4e tour (ancienneté). Parrad (Robert), G. T. 2/62.
1er tour (choix) Vincent (Alfred), G. R. 1/33.
2e tour (choix). Lebrun (André-Abel), E. L. A. 52.
3e tour (choix). Bigeard (Paul-Marie), G. T. 1/63.
4e tour (ancienneté). Cauvain (Hubert), école 2/706.

Mécanicien armement.

3e tour (choix). Desrutins (Gilbert), G. C. 1/6.
4e tour (ancienneté). Laffitte (Antoine), C. I. E. T.
1er tour (choix). Rozet (Pierre-Joseph), G. C. 1/6.
2e tour (choix). Bogard (Yves), S. A. 1/153.
3e tour (choix). Ferrero (Pierre-Barthélémy), G. C. 1/6.
4e tour (ancienneté). Loiseau (André), air E. O.
1er tour (choix). Bichel (Raymond), 5e E. C.
2e tour (choix). Faussey (Robert-André), D. B. A. 193.
3e tour (choix). Joly (Roland-Albert), G. C. 1/3.
4e tour (ancienneté). Zind (Maurice), ann. C. E. V., Villacoublay.
1er tour (choix). Seillac (Guy), B. A. 708.
2e tour (choix). Le Padellec (Jean-Marie), D. B. A. 191.
3e tour (choix). Clayrac (Robert-Denis), P. C. 482.
4e tour (ancienneté). Valabregue (Guy), Z. D. A. 903.
1er tour (choix). Boudier (Pierre-Antoine), C. E. A. M.
2e tour (choix). Lamotte (Serge-Lucien), G. C. 2/5.

Télémécanicien.

3e tour (choix). Bestagno (Victor-Charles), E. R. O. M. 80.
4e tour (ancienneté). Delhomme (Robert), C. E. I. T. 872.
1er tour (choix). Coquil (Emile-Pierre), C. T. A. 812.
2e tour (choix). Lafforgue (Alex), B. A. 209.
3e tour (choix). Barra (Jules-Pierre), C. T. A. 804.
4e tour (ancienneté). Alliot-Lugaz (Robert), C. T. A. 813.
1er tour (choix). Cans (Jean-Baptiste), G. C. 2/1.
2e tour (choix). Derango (Louis), 2e E. C.
3e tour (choix). Bardiot (Lucien-Jean), C. I. C. O. A. 930.
4e tour (ancienneté). Lede (Roger), C. I. M. T. 2/240.
1er tour (choix). Esparcieux (Joseph), C. D. A. T. 3/72.
2e tour (choix). Walkowiak (François), C. T. A. 812.
3e tour (choix). Vichet (François-André), P. C. 482
4e tour (ancienneté). Nouguier (Auguste), école 3/707.
1er tour (choix). Le Gac (Marcel), Z. D. A. 901.
2e tour (choix). Chrétien (Jacques-Jean), C. T. A. 812.
3e tour (choix). Cochard (Christian-Paul), S. T. T. A.
4e tour (ancienneté). Bouquet (Guy), G. T. 2/61.
1er tour (choix). Belen (Raymond), C.T.A. 812.
2e tour (choix). Rabel (André), Z.D.A. 903.
3e tour (choix). Froustey (Bernard), E.R.O.M. 80.
4e tour (ancienneté). Cremon (René), G.T. 1/25.
1er tour (choix). Lambert (Jean), G.C.T.A. 72.
2e tour (choix). Laine (Robert-Georges), C.E.I.T. 872.

3e tour (choix). Viandier (Maurice-Bernard), A.P.C. 1/482.
4e tour (ancienneté). Broucquart (Marcel), parc 2/107.
1er tour (choix). Portafax (Jean-Victor), C.T.A. 812.
2e tour (choix). Culot (Roger-Simon), G.C.T.A. 72.
3e tour (choix). Hely (Emile), B.A. 723.
4e tour (ancienneté). Choux (Frédéric), C.I.M.T. 2/240.
1er tour (choix). Spire (Roger), C.I.T. 2/240.
2e tour (choix). Plat (Lucien), E.L.A. 53.
3e tour (choix). Gourdet (Louis-André), G.C.T.A. 72.
4e tour (ancienneté). Millo (Pierre), parc 2/122.
1er tour (choix). Pheulpin (Henri-Marcel), G.T. 2/62.
2e tour (choix). Servant (Raymond-Georges), Z.D.A. 902.
3e tour (choix). Pressigout (Maurice-Adrien), S.T.T.A.
4e tour (ancienneté). Moncel (Georges), école 3/708.
1er tour (choix). Chavernoz (Louis), E.A.A. 609.
2e tour (choix). Leduby (Louis-André), G.T. 2/64.
3e tour (choix). Gicqueau (René-François), C.T.A. 812.
4e tour (ancienneté). Barane (Henri), C.E.I.T. 872.
1er tour (choix). Renaud (Christian), C.T.A. 803.
2e tour (choix). Fèvre (Jacques), C.T.A. 812.
3e tour (choix). Delaitre (Jean-Emile), B.A. 1/112.
4e tour (ancienneté). Blanc (Jean-Louis), S. M. P. 2/901.
1er tour (choix). Abert (Marcel-Jean), C.T.A. 811.
2e tour (choix). Moussie (Marcel-Georges), C.E.A.M.
3e tour (choix). Huguenin-Vuillemin (Louis-Jean), E.A.A. 611.
4e tour (ancienneté). Fonda (Roger-Pierre), C.E.I.T. 872.
1er tour (choix). Bouvard (Jacques-Louis), G.T. 2/62.
2e tour (choix). Poilblanc (Michel-Robert), G.T.A. 1/64.
3e tour (choix). Leroy (Marcel-Marie), E.T.F. 725.
4e tour (ancienneté). Mahut (Michel), C.E.A.M.
1er tour (choix). Spartacus (Danat-Raymond), G.T. 2/64 (1).
2e tour (choix). Fleury (Gérard), B.A. 1/112.
3e tour (choix). Ruinet (Jacques-Robert), G.C. 2/6 (1).
4e tour (ancienneté). Dupouy (Roger), C.E.I.T. 872.
1er tour (choix). Jourdan (Jacques-Denis), C.I.T. 2/240.
2e tour (choix). Chevillot (Michel), Z.D.A. 903.
3e tour (choix). Ydoux (Fernand-Jean), G.C.T.A. 72.
4e tour (ancienneté). Volpi (Florentin), C.E.T. 808.
1er tour (choix). Cogliati (Jean), C.T.A. 801.
2e tour (choix). Arbouin (Marcel-Emile), B.A. 1/135.
3e tour (choix). Boyer (Pierre), B.A. 701.
4e tour (ancienneté). Allain (Pierre), C.T.A. 803.
1er tour (choix). Griselain (Alcide-Eugène), 5e E.C.
2e tour (choix). Vandamme (Gilbert-Michel), P.C. 482.
3e tour (choix). Le Trionnaire (Alexis-Joseph), B.A. 723.
4e tour (ancienneté). Bluneau (Jacques), C. E. I. T. 872.
1er tour (choix). Herbaut (Henri-Emile), G. T. L. A. 2/60.
2e tour (choix). Iribarren (Vincent), Z. D. A. 901.
3e tour (choix). Colin (Pierre-Louis), C. T. A. 812.
4e tour (ancienneté). Lafond (Michel), C. E. I. T. 872.

Mécanicien équipement (bord et photo).

2e tour (choix). Millet (Michel-Marie), E. R. O. M. 80.
3e tour (choix). Durengues (Marcel), Z. D. A. 901.
4e tour (ancienneté). Boutier (Fernand), D. M. A. A. 631.
1er tour (choix). De Giron (Fernand-Edmond), E. M. C. S. E. A. et 3e R. A.
2e tour (choix). Vidal (Georges-Paul), G. R. 1/33.
3e tour (choix). Perrin (Albert), S. P. L. 881.
4e tour (ancienneté). Danis (Jean), C. E. V. Brétigny.
1er tour (choix). Huguet (Gilbert-Marius), A. R. A. A. 691.
2e tour (choix). Verrières (Maurice), B. A. 136.
3e tour (choix). Guichard (Justin-Amédée), A. P. C. 1/482.
4e tour (ancienneté). Humbert (René), parc 2/106.
1er tour (choix). Creuzet (Pierre-Louis), B. A. 701.
2e tour (choix). Brigeau (Jacques), G. T. 2/62.
3e tour (choix). Fournerie (Georges), G. C. 1/6.
4e tour (ancienneté). Bouveret (Pierre), école 3/708.
1er tour (choix). Claquin (Jean-Guillaume), B. A. 1/122.
2e tour (choix). Bezard (Pierre), 2e E. C.
3e tour (choix). Cathelin (Jean-Raymond), G. T. L. A. 1/60.
4e tour (ancienneté). Garin (Roger-Victor), 3e E. C.
1er tour (choix). Henault (Maurice-Charles), S. P. L. 882.
2e tour (choix). Millerand (André), D. P. C. 1/482.
3e tour (choix). Delage (James), G. R. 1/33.
4e tour (ancienneté). Gueudelot (Robert), C. T. A. R.

Mécanicien atelier (toutes sous-spécialités).

2e tour (choix). Bretmorel (Roger-Antoine), G. T. 1/63.
3e tour (choix). Rocher (Joseph-Maximilien), G. T. 2/64.
4e tour (ancienneté). Gobert (Hubert), Ec. 2/721.
1er tour (choix). Algoin (André), G. T. 2/62.

(1) Mécanicien électricien en instance de reclassement.

2e tour (choix). Dupont (René-Victor), G. C. 2/6.
3e tour (choix). Seurin (Roger-André), P. C. 482.
4e tour (ancienneté). Echardel (Roger), Air Maroc.
1er tour (choix). Calves (Edmond), G. T. 2/62.
2e tour (choix). Faurie (Marcel-André), B. A. 136.
3e tour (choix). Demontoux (Robert-Guy), B. A. 1/135.
4e tour (ancienneté). Lourde (Elie), G. B. 1/19.
1er tour (choix). Abat (Jean-François), B. A. 151.
2e tour (choix). Martin (Georges-Marcel), D. B. A. 193.
3e tour (choix). Deville (Joseph), E. A. A. 607.
4e tour (ancienneté). Bel'i (Savile), école 2/721.
1er tour (choix). Grandjean (Joseph-Marie), B. A. 1/114.
2e tour (choix). Ferry (Aimé-Eugène), B. A. 1/140.
3e tour (choix). Sanchez (René-Albert), G. M. 3/6.
4e tour (ancienneté). Lescourgues (Jean), parc 2/118.
1er tour (choix). Guy (Roger), Z. D. A. 901.
2e tour (choix). Michel (Jacques-Gaston), B. A. 1/122.
3e tour (choix). Garcia (Santiago), 4e E. C.
4e tour (ancienneté). Kerhello (Marcel), B. A. 1/124.
1er tour (choix). Lallier (Maurice-Clément), G. C. 2/6.
2e tour (choix). Bosc (Gilbert), C. T. A. 803.
3e tour (choix). Rouanet (Charles-Gabriel), 28e C. B. R. E.
4e tour (ancienneté). Caradec (Maurice), A. S. R. M. A. 862.
1er tour (choix). Gori (Pierre), P. C. 482.
2e tour (choix). Chabot (Edgard-Julien), G. C. 2/6.
3e tour (choix). Aupeix (Pierre), E. M. 5e R. A.
4e tour (ancienneté). Berleau (Marcel), parc 2/111.
1er tour (choix). Meyrac (Roger), 4e E. C.
2e tour (choix). De Gonzague (Robert-Paul), G. R. 1/33.
3e tour (choix). Drumani (Joseph-Victor), B. A. 125.
4e tour (ancienneté). Blanc (Laurent), Ec. 2/721.
1er tour (choix). Robert (René), B. A. 701.

Mécanicien électricien.

1er tour (choix). Leleux (Georges-Paul); G. M. M. T. A.

C. — Corps du personnel non navigant du service général

Infirmier.

3e tour (choix). Guedo (Denis-Joseph), B. A. 1/702.
4e tour (ancienneté). Renaud (René), B. A. 701.
1er tour (choix). Claudel (Emile-Paul), E. M. G. F. A. A.
2e tour (choix). Courant (Robert-Joseph), 5e E. C.
3e tour (choix). Journoud (Charles-Antonin), Z. D. A. 902.
4e tour (ancienneté). Capellaro (Louis), M. H. S. S. 788.

Moniteur d'éducation physique.

2e tour (choix). Mouchette (Claude), C. P. O. M.

Exploitant des transmissions.

1er tour (choix). Rohe (Daniel), C. T. A. 803.
2e tour (choix). Rueff (Roger), C. T. A. 806.
3e tour (choix). Cuny (Jean-Maxime), C. T. A. 812.
4e tour (ancienneté). Civette (Jean), C. T. A. 808.
1er tour (choix). Montagnon (Henri-Maurice), B. A. 160.
2e tour (choix). Berthomieu (Michel-Augustin), C. T. A. 812.
3e tour (choix). Pochinot (Jacques-Julien), C. T. A. 801.
4e tour (ancienneté). Durand (Albert), C. T. A. 802.
1er tour (choix). Cassier (Bernard), B. A. 160.
2e tour (choix). Bevilacqua (Edmond-Alexandre), C. T. A. 812.
3e tour (choix). Veillon (Michel-Louis), C. T. A. 803.
4e tour (ancienneté). Houe (Joseph), C. T. A. 813.
1er tour (choix). Tual (Marcel-Fernand), C. T. A. 806.
2e tour (choix). Dufour (Raoul), C. T. A. 813.
3e tour (choix). Challier (René-Gustave), C. T. A. 801.
4e tour (ancienneté). Lecou (René), C. T. A. 812.
1er tour (choix). Jacquelin (André-Marcel), C. T. A. 810.
2e tour (choix). Sordi (Elsio-Pascal), C. T. A. 804.
3e tour (choix). Pedretti (Robert-Gabriel), C. T. A. 804.
4e tour (ancienneté). Jeuffroy (Bernard), B. A. 1/134.
1er tour (choix). Maitrot (Jean-Joseph), C. T. A. 801.
2e tour (choix). Leobon (Dominique), C. T. A. 808.
3e tour (choix). Ponton (André), C. T. A. 812.
4e tour (ancienneté). Lafon (Pierre), C. B. R. E. 284.
1er tour (choix). Vernanchet (Gilbert), G. C. T. A. 72.
2e tour (choix). Chiappa (Honoré-Joseph), C. T. A. 812.
3e tour (choix). Labourdique (Léopold-Pierre), G. C. 1/6.
4e tour (ancienneté). Jambou (Louis), C. E. T. 809.
1er tour (choix). Haller (André), C. T. A. 812.

2e tour (choix). Popineau (Bernard-Marcel), C. T. A. 812.
3e tour (choix). Gaday (Raymond), B. A. 1/111.
4e tour (ancienneté). Remène (Jean), C. T. A. 802.
1er tour (choix). Lalung (Hector), C. T. A. 812.
2e tour (choix). Gilbert (Robert-Joseph), C. T. A. 812.
3e tour (choix). Huby (Pierre-Alphonse), G. T. A. 1/64.
4e tour (ancienneté). Hontabat (Paul), C. T. A. 803.
1er tour (choix). Cano (Roger-Jean), C. T. A. 805.
2e tour (choix). Creff (Guy), C. T. A. 808.

Musicien.

Galiegue (Marcel), musique de l'air.

Chiffreur.

3e tour (choix). Coeffic (Jean-André), B. A. 1/707.
4e tour (ancienneté). Brahim (Marcel), E. M. 1er R. A.
1er tour (choix). Rosier (Gérard-Pierre), B. T. A. 247.
2e tour (choix). Leglize (Hubert-Louis), B. A. 1/157.

Secrétaire dactylographe.

3e tour (choix). Gubser (Paul), B. I. A. 268.
4e tour (ancienneté). Champion (Jean), C. A. D. T. I.
1er tour (choix). Giorgi (Michel-Yves), B. A. 740.
2e tour (choix). Roux (Robert-Louis), C. M. 226.
3e tour (choix). Ichard (André), B. A 1/107.
4e tour (ancienneté). Nadon (Guy), S. P. A. A.
1er tour (choix). Charreau (Paul-Georges), S. P. A. A.
2e tour (choix). Brunet (Michel-Camille), B. A. 117.
3e tour (choix). Guérin (Roger-Antonin), M. H. 798.
4e tour (ancienneté). Kriegel (André), E. M. air Tunisie.
1er tour (choix). Jaspard (Arsène-Robert), E. A. A. 601.
2e tour (choix). Galigne (Roger-Robert), E. M. C. A. E. O.
3e tour (choix). Bathelier (Félix-Henri), I. G. A. A.
4e tour (ancienneté). Claude (Gérard), E. M. G. F. A. A.
1er tour (choix). Darmancier (Jacques-Noël), G. T. 1/63.
2e tour (choix). Potnier (André-Paul), B. C. I. A. A. A. 267.
3e tour (choix). Lucas (Guy), M. A. H. 787.
4e tour (ancienneté). Robin (Paul), air E. O.
1er tour (choix). Dury (Marcel), E. M. 4e R. A.
2e tour (choix). Leost (Marcel), C. A. 217.
3e tour (choix). Gournet (Gaston-Raymond), C. B. A. 751.
4e tour (ancienneté). Roy (André), S. C. A. 602.
1er tour (choix). Laville (Louis-Gabriel), G. A. T. A. C./N.
2e tour (choix). Desjours (Bernard-Daniel), P. B. A. 2/188.
3e tour (choix). Valette (Jacques-Guy), D. A. T.
4e tour (ancienneté). Germa (Jean), air E. O.
1er tour (choix). Tahon (René-Alfred), G. T. A. 1/64.
2e tour (choix). Poirier (André), B. A. 117.
3e tour (choix). Grubert (Georges-Emilien), 61e E. T.
4e tour (ancienneté). Hourcade (Georges), C. T. A. 805.
1er tour (choix). Talmon (Désiré-Léon), E. R. 33.
2e tour (choix). Mahe (Corentin), D. B. A. 195.
3e tour (choix). Henry (Paul-Marcel), C. T. A. 803.
4e tour (ancienneté). Letellier (Henri), 3e E. C.
1er tour (choix). Pagnard (René), B. A. 1/122.
2e tour (choix). Balvay (Jean-Prosper), B. A. 1/111.
3e tour (choix). Meytre (Jean-Emile), B. A. 162.
4e tour (ancienneté). Mace (René), B. A. 1/134.
1er tour (choix). Abry (Maxime-Georges), B. A. 723.
2e tour (choix). Housset (André), B. A. 1/124.
3e tour (choix). Viel (Fernand-Claude), P. C. 482.
4e tour (ancienneté). Ramet (Edmond), G. L. A. 48.
1er tour (choix). Gander (Charles-René), G. T. 2/64.
2e tour (choix). Oncins (Roger-André), E. M. 1er D. A. et 1er R. A.
3e tour (choix). Laurent (André-Gaston), B. A. 701.
4e tour (ancienneté). Ferracci (Paul), B. A. 117.
1er tour (choix). Poujade (Claude-François), S. G. A. C. C.
2e tour (choix). Pochet (Jacques), B. A. 117.
3e tour (choix). Lafourcade (Jean-Pierre), B. A. 118.
4e tour (ancienneté). Duclos (Edouard), B. A. 1/134.
1er tour (choix). Monier (Pierre-Adrien), D. C. A. E. O.
2e tour (choix). Meunier (Pierre-Louis), D. B. A. 195.
3e tour (choix). Aubert (Jean-Louis), E. A. A. 607.
4e tour (ancienneté). Furic (Marcel), B. A. 1/132.
1er tour (choix). Nagel (Raymond), E. M. C. S. E. A. et 3e R. A.
2e tour (choix). Chevalier (Jean-Adrien), C. A. 217.
3e tour (choix), Breau (Christian-Pierre), G. T. A. 1/64.
4e tour (ancienneté). Large (René), parc 2/141.
1er tour (choix). Varengot (Serge-Jules), D. C. A. E. O.
2e tour (choix). Sarda (Jean-André), B. A. 1/114.
3e tour (choix). Le Nagard (Joseph-Marie), S. P. A. A.
4e tour (ancienneté). Clavaud (Pierre), compagnie air 1/101.
1er tour (choix). Labat (Jean-François), E. M. C. S. E. A. et 3e R. A.
2e tour (choix). Glodt (Louis), B. A. 1/116.
3e tour (choix). Louis (Roger-André). B. A. 781.
4e tour (ancienneté). Charron (André), E. A. A. 607.
1er tour (choix). Mercier (René-André), B. A. 1/101.
2e tour (choix). Gabellini (Michel-Yves), C. T. A. 813.
3e tour (choix). Simon (Mathurin-Gaston), E. M. G. F. A. A.
4e tour (ancienneté). Cointault (Norbert), C. B. A. 757.
1er tour (choix). Sauli (Pierre-Joseph), S. G. F. A.
2e tour (choix). Gerbault (René-Lucien), E. M. G. F. A. A.
3e tour (choix). Thuillier (Fernand-Gabriel), B. A. 1/102.
4e tour (ancienneté). Benedetti (Pascal), S. A. 1/188.
1er tour (choix). Beroule (Fernand-Paul), B. A. 173.
2e tour (choix). Szczepaniak (André), G. C. 2/6.
3e tour (choix). Poupin (Maurice-André), B. A. 162.
4e tour (ancienneté). Arrouet (Jean), B. A. 740.
1er tour (choix). Le Gall (Jacques), M. H. 798.
2e tour (choix). Buquen (Jacques), C. A. 217.
3e tour (choix). Ricour (Jean-Théophile), D. A. T.
4e tour (ancienneté). Quoniam (Marcel), S. P. A. A.
1er tour (choix). Lussagnet (René), G. M. 3/6.
2e tour (choix). Jolivot (Gérard-René), D. B. A. 191.

Surveillant de travaux.

3e tour (choix). Tridor (Guy), B. A. 1/135.
4e tour (ancienneté). Perroni (Joseph), B. A. 1/124.

Contrôleur adjoint d'opérations aériennes.

3e tour (choix). Milas (Rémy), C. A. 217.
4e tour (ancienneté). Beau (Gérard-Albert), Z. D. A. 901.

Contrôleur de piste.

1er tour (choix). Botreau Roussel Bonneterre (Charles), B. A. 1/707.
2e tour (choix). Saubabère (Roger), C. A. 217.
3e tour (choix). Touller (Pierre-André), B. A. 1/116.
4e tour (ancienneté). Bartoli (Jean-Joseph), C. A. 217.

Météorologiste.

2e tour (choix). Guirriec (Jean-Marie), D. B. A. 193.

Moniteur au sol d'entraînement au P. S. V.

2e tour (choix). Dauchy (Gaston-Henri), B. A. 1/708.
3e tour (choix). Thurel (Roger-François), E. T. B. 3/702.
4e tour (ancienneté). Fernandez (Joannès), G. T. 2/61.

Fusilier de l'air.

2e tour (choix). Rocquelay (Fernand), E. A. A. 607.
3e tour (choix). Salon (Jean-Georges), S. S. O. P. A. A.
4e tour (ancienneté). Darmet (Louis), B. A. 1/162.
1er tour (choix). Gaudefroy (André-Roger), E. A. A. 609.
2e tour (choix). Felis (Jacques), C. A. 1/267.
3e tour (choix). Kessler (Louis-Joseph), P. C. 482.
4e tour (ancienneté). Ferrandi (Jean), B. T. A. 247.
1er tour (choix). Pronier (Gilbert), E. A. A. 604.
2e tour (choix). Fortin (Paul-Auguste), Z. D. A. 901.
3e tour (choix). Faure (Jean-François), G. T. A. 1/64.
4e tour (ancienneté). Genevois (Maurice), Ec. 2/721
1er tour (choix). Neri (Jean-Louis), G. C. 1/5.
2e tour (choix). Guerre-Genton (Félix-Jorin), D. B. A. 191.
3e tour (choix). Zanettin (Arthur), M. A. 3/781.
4e tour (ancienneté). Loigerot (Eugène), B. A. 117.
1er tour (choix). Toulelle (Marcel-Georges), B. A. 1/112.
2e tour (choix). Ladieu (Henri), E. R. O. M. 80.
3e tour (choix). Soulie (Roger-André), B. A. 1/157.
4e tour (ancienneté). Drecq (Roger), B. A. 1/114.
1er tour (choix). Moreau (André-Alfred), Z. D. A. 902.
2e tour (choix). Le Floch (René-Marie), G. C. 1/6.
3e tour (choix). Imbert (Albert), S. S. F. A. A.
4e tour (ancienneté). Glemarec (Myrthil), C. A. 217.
1er tour (choix). Voinesson (Paul-Etienne), E. O. M. 85
2e tour (choix). Boiron (André-Marie), B. A. 125.
3e tour (choix). Tivant (Noël), D. B. A. 191.
4e tour (ancienneté). Van Rokeghem (Paul), E. M. Air Algérie.
1er tour (choix). Laumone (Roland-Olivier), D. B. A. 191.
2e tour (choix). Cossen (Emile-Roger), D. B. A. T. S. 190.
3e tour (choix). Lochard (Louis-François), B. A. 1/139.

4e tour (ancienneté). Lanne (Bernard), B. A. 740.
1er tour (choix). Stachowiak (Edouard), B. A. 155.
2e tour (choix). Valette (Georges-Marcel), G. C. 1/5.
3e tour (choix). Manon (Charles), B. A. 1/107.
4e tour (ancienneté). Boiraud (Marius), B. A. 1/706.
1er tour (choix). Verron (Eloi-Benjamin), D. B. A. 193.

Sécurité incendie.

1er tour (choix). Bardeau (Marcel-Edmond), G. C. 2/6.
2e tour (choix). Norguet (Paul), D. B. A. T. S. 190.

Comptable.

2e tour (choix). Borel (Julien-Félix), B. A. 1/102.
3e tour (choix). Laurent (Martial-Pierre), C. B. A. 759.
4e tour (ancienneté). Savinel (Roger), C. A. 1/150.
1er tour (choix). Kernoal (Jean-Baptiste), B. A. 155.
2e tour (choix). Perez (René), B. A. 1/136.
3e tour (choix). Héraud (Jean-Joseph), B. A. 1/116.
4e tour (ancienneté). Cullier (Pierre), C. T. A. 246.
1er tour (choix). Conrad (Georges-Edmond), B. A. 1/181.
2e tour (choix). Voirgard (Maurice-Albert), B. A. 1/116.
3e tour (choix). Richard (Jean-François), B. A. 150.
4e tour (ancienneté). Constant (Pierre), S. S. F. A. A.
1er tour (choix). Ravat (René), 5e E. C.
2e tour (choix). Manivet (Jean-Guy), B. A. 701.
3e tour (choix). Ambert (Jean-Bertrand), B. A. 707.
4e tour (ancienneté). Salmon (Roland), B. A. 1/109.
1er tour (choix). Hamon (Joseph), B. A. 106.
2e tour (choix). Chaumont (Bernard-Albert), G. T. 2/62.
3e tour (choix). Marcilly (Roger-Jules), C. B. 766.
4e tour (ancienneté). Odeau (Pierre), Cdt Air A. E. F.
1er tour (choix). Diot (Jean), B. A. 117.
2e tour (choix). Poezevara (Yves), P. B. 2/181.
3e tour (choix). Garcia (Lucien-Anselme), C. A. A. 217.
4e tour (ancienneté). Belette (Yves-Louis), E. A. A. 601.
1er tour (choix). Leray (André-Xavier), C. B. 765.
2e tour (choix). Brochier (Gustave-Martin), B. A. 160.
3e tour (choix). Charron (Raymond-François), B. A. 1/104.
4e tour (ancienneté). Mancais (Pierre), D. M. 641.
1er tour (choix). Corniani (Ferdinand), Z. D. A. 903.
2e tour (choix). Thouvenin (Raymond), L. A. A. 604.
3e tour (choix). Paulet (René), B. A. 117.
4e tour (ancienneté). Nicolas (Marcel), B. A. 117.
1er tour (choix). Seguineau (Jean-Camille), B. A. 771.
2e tour (choix). Albert (Roland-René), G. C. T. A. 72.
3e tour (choix). Mourand (Georges-Lucien), E. O. M. 83.
4e tour (ancienneté). Loffron (Paul), Parc 2/102.
1er tour (choix). Bauduin (Roger-Jacques), G. M. 1/9.

Expert textiles et cuirs.

3e tour (choix). Gaillard (René-Ulysse), M. C. H. A. A.
4e tour (ancienneté). Poirier (André), M. C. H. 798.

Maître d'hôtel.

1er tour (choix). Thiébaut (Louis), D. B. A. T. S. 190.

Les affectations mentionnées ci-dessus sont celles des intéressés au moment de leur proposition.

Nomination de spécialistes des formations féminines de l'air.

Par décision en date du 26 septembre 1951, les spécialistes des formations féminines de l'air (assimilées sous-officiers) dont les noms suivent, inscrites au tableau d'avancement de l'année 1951, sont nommées à compter du 1er septembre 1951:

I. — A la 4e catégorie (assimilée adjudant-chef).

LES SPÉCIALISTES DE LA 5e CATÉGORIE

SECTION DU PERSONNEL D'ÉTAT-MAJOR

Secrétaire chef.

Ségalas (Lucie-Fernande), E. M. G. F. A. A.

Secrétaire sténodactylographe de 2e classe.

Jannin (Denise-Jeanne), épouse Collard, E. M. 5 R. A.

Secrétaire dactylographe de 1re classe.

Olivier (Marie-Thérèse), épouse Georges, S. P. A. A.

Comptable chef.

Goigoux (Simone), épouse Blanche, C. B. 766.
Guétault (Janine-Andrée), épouse Borel, D. C. 1re D. A.

SECTION DU PERSONNEL DES TRANSMISSIONS

Chef d'équipe.

Poli (Ginette), épouse Marcelin, E. M. G. F. A. A.
Penay (Marie-Louise), C. T. A. 807.

II — A la 5e catégorie (assimilée adjudant).

LES SPÉCIALISTES DE LA 6e CATÉGORIE

SECTION DU PERSONNEL D'ÉTAT-MAJOR

Secrétaire sténodactylographe de 3e classe.

Apréa (Séraphine), S. P. A. A.

Secrétaire dactylographe de 2e classe.

Rouvereau (Yvonne-Marie), Air Algérie.
Buisseret (Marie-Louise), épouse Petiau, B. A. 1/124.

SECTION DU PERSONNEL DES TRANSMISSIONS

Opératrice hors classe.

Brault (Madeleine), E. M. G. F. A. A.
Bellivet (Cécile-Thérèse), C. T. A. 803.
Brudon (Elyane), C. T. A. 802.
Delattre (Jeanne-Joséphine), C. T. A. 803.
Jumeau (Elisabeth), E. M. G. F. A. A.

III — A la 6e catégorie (assimilée sergent-chef).

LES SPÉCIALISTES DE LA 7e CATÉGORIE

SECTION DU PERSONNEL D'ÉTAT-MAJOR

Sténodactylographe de 1re classe.

Bourgoin (Jeanine), P. M. C. S. S. 829.
Bisselin (Yvette-Mélanie), épouse Brémond, E. M. 4e R. A.
Cruchant (Eugénie), G. M. M. T. A.

Secrétaire dactylographe de 3e classe.

Lange (Denise), S. P. A. A.
Carrassoumet (Jeanne-Simone), épouse Caisse, C. S. E. A. et 3e R. A.
Delpech (Elianthe), veuve Jouany, E. M. G. F. A. A.

Comptable de 2e classe.

Dural (Jeanne), B. A. 701.

SECTION DU PERSONNEL DES TRANSMISSIONS

Opératrice de 1re classe.

Coupier (Paulette), épouse Porta, C. T. A. 804.
Druette (Lucienne-Paulette), épouse Dieuaide, C. T. A. 803.
Berthezène (Nicole-Magali), C. T. A. 804.
Mathieu (Michèle-Marie), C. T. A. 803.
Grandclaudon (Alice-Marie), Z. D. A. 903.
Legrand (Raymonde), C. T. A. 802.
Depont (Madeleine-Delphine), épouse Godet, C. T. A. 806.
Colonna (Marie-Marcelle), C. T. A. 802.
Maugrion (Régine-Renée), Z. D. A. 901.
Lugand (Marie), épouse Toujas, C. T. A. 802.
Baudon (Lorraine), épouse Baup, C. T. A. 803.

Les affectations mentionnées ci-dessus sont celles des intéressées au moment de leur proposition.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Décret n° 51-1025 portant règlement d'administration publique modifiant le décret n° 49-902 du 8 juillet 1949 définissant les statuts particuliers de certains personnels de l'éducation nationale.

Rectificatif au *Journal officiel* du 12 août 1951: page 8789, 2e colonne, 10e ligne, au lieu de: « Toutefois à compter du 31 décembre 1950, les fonctionnaires visés au présent paragraphe bénéficieront d'une bonification d'ancienneté égale aux deux tiers de leur ancienneté d'échelon... », lire: « Toutefois à compter du 31 décembre 1950, les fonctionnaires visés au présent paragraphe bénéficieront d'une bonification d'ancienneté d'échelon égale aux trois demi de leur ancienneté d'échelon... ».

Acceptation d'un legs fait au Conservatoire national de musique.

Par arrêté du 20 août 1951, le directeur du Conservatoire national de musique est autorisé à accepter au nom de cet établissement le legs fait par Mme Vincent d'Indy et consistant en un piano à queue d'Erard ayant appartenu à Vincent d'Indy.

Création de cours professionnels intercommunaux dans le département de l'Isère.

Par arrêté en date du 12 septembre 1951, la création de cours professionnels intercommunaux obligatoires intéressant les communes de Roussillon et Salaise-sur-Sanne est reconnue nécessaire dans la commune de Péage-de-Roussillon (Isère).

Deuxième session d'examen du brevet élémentaire, du brevet d'études du premier cycle et des concours d'admission aux écoles normales.

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu l'arrêté du 17 janvier 1951 fixant les dates d'examens et concours de l'enseignement du premier degré;

Vu l'arrêté du 15 juin 1951 fixant la date du concours d'admission dans les écoles normales, 3e année (bacheliers),

Arrête:

Article unique. — Les dates d'ouverture de la deuxième session d'examen du brevet élémentaire et du brevet d'études du premier cycle et des concours d'admission aux écoles normales sont modifiées comme suit:

Brevet élémentaire et brevet d'études du premier cycle: mardi 2 octobre.

Concours d'admission aux écoles normales 1re et 3e année, bacheliers (académie de Rennes exceptée): lundi 8 octobre.

Fait à Paris, le 18 septembre 1951.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
MARCEL BOUISSET.

Cabinet du ministre.

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu le décret n° 48-253 du 28 juillet 1948, modifié par le décret n° 51-1030 du 21 août 1951 portant règlement d'administration publique en ce qui concerne les cabinets ministériels;

Vu le décret du 11 août 1951 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu l'arrêté du 22 août 1951 portant nomination des membres du cabinet du ministre de l'éducation nationale,

Arrête:

Art. 1er. — L'article 1er de l'arrêté du 22 août 1951 portant nomination des membres du cabinet du ministre de l'éducation nationale est ainsi modifié:

Chefs adjoints du cabinet.

M. Pierre Fournioux, magistrat.

M. Gabriel Daumain de Saint Pourçain, journaliste.

Attachés de cabinet.

M. Alphonse Dutouquet, inspecteur principal d'administration (relations avec l'Assemblée nationale).

Mme Adrienne Marti.

(Le reste sans changement.)

Art. 2. — Le présent arrêté, qui prendra effet à compter du 11 août 1951, sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 septembre 1951.

ANDRÉ MARIE.

MINISTERES DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DU BUDGET

Décret n° 51-1138 du 26 septembre 1951 relatif à des reports de crédits de l'exercice 1950 à l'exercice 1951.

Le président du conseil des ministres,

Sur la proposition du vice-président du conseil, ministre des finances et des affaires économiques et du ministre du budget,

Vu la loi n° 50-960 du 8 août 1950 relative au développement des dépenses civiles d'investissement pour l'exercice 1950 « Travaux neufs. — Subventions. — Participation au capital »;

Vu les lois relatives au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1950;

Vu la loi n° 51-1050 du 29 août 1951 portant: 1° ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1950; 2° ratification de décrets (collectif d'ordonnancement);

Vu la loi n° 51-599 du 24 mai 1951 relative au développement des crédits affectés aux dépenses d'équipement des services civils pour l'exercice 1951;

Vu la loi n° 51-587 du 23 mai 1951 relative au report de crédits de l'exercice 1949 à l'exercice 1950 et notamment l'article 35 de cette loi;

Vu la loi du 16 avril 1935 tendant à l'organisation et à l'assainissement du marché de la viande et, notamment, son article 12 prévoyant que les crédits non employés sur un exercice pourront être reportés à l'exercice suivant;

Vu le décret n° 51-31 du 6 janvier 1951 portant autorisation de dépenses à titre d'avances en excédent des crédits ouverts;

Vu le décret n° 51-420 du 13 avril 1951 portant ouverture de crédits à titre d'avances sur les reports à intervenir de l'exercice 1950 sur l'exercice 1951;

Vu le décret n° 51-939 du 17 juillet 1951 relatif à des reports de crédits de l'exercice 1950 à 1951,

Décrète:

SECTION I. — DÉPENSES CIVILES DE FONCTIONNEMENT

Exercice 1950.

Art. 1er. — Sur les crédits ouverts aux ministres, au titre des dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1950 par les lois n° 50-735 du 24 juin 1950, et n°s 50-929 à 50-946 du 8 août 1950 et par des textes spéciaux, une somme de 685.488.000 F est définitivement annulée, conformément à l'état A annexé au présent décret.

Exercice 1951.

Art. 2. — Il est ouvert aux ministres, au titres des dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1951, en addition aux crédits alloués par les lois relatives au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1951 et par des textes spéciaux, des crédits s'élevant à la somme totale de 685.488.000 F, répartie conformément à l'état C annexé au présent décret.

SECTION II. — DÉPENSES CIVILES D'ÉQUIPEMENT

Exercice 1950.

Art. 3. — Sur les crédits ouverts aux ministres, au titre des dépenses civiles d'investissement pour l'exercice 1950 (Travaux neufs. — Subventions et participation au capital) par la loi n° 50-950 du 8 août 1950 et par des textes spéciaux, une somme de 38.015.849.000 F est définitivement annulée conformément à l'état B annexé au présent décret.

Exercice 1951.

Art. 4. — Il est ouvert aux ministres, au titre des dépenses d'équipement des services civils pour l'exercice 1951, en addition aux crédits alloués par la loi n° 51-599 du 24 mai 1951 et par des textes spéciaux, des crédits s'élevant à la somme totale de 38.015.849.000 F, répartie conformément à l'état D annexé au présent décret.

SECTION III. — BUDGETS ANNEXES

Imprimerie nationale.

Exercice 1950.

Art. 5. — Sur les crédits ouverts au ministre des finances et des affaires économiques, au titre du budget annexe de l'Imprimerie nationale pour l'exercice 1950, par la loi n° 50-917 du 8 août 1950 et par des textes spéciaux, une somme de 666.400.000 F est définitivement annulée sur les chapitres ci-après:

Chap. 3010. — Entretien des bâtiments et fournitures pour réparations	6.700.000 F.
Chap. 3030. — Entretien, réparation, amortissement industriel du matériel d'exploitation	38.000.000
Chap. 3040. — Chauffage, éclairage et force motrice	7.700.000
Chap. 3050. — Approvisionnements pour le service des ateliers et dépenses remboursables	614.000.000
Total égal	666.400.000 F.

Exercice 1951.

Art. 6. — Il est ouvert au ministre des finances et des affaires économiques, au titre du budget annexe de l'Imprimerie nationale pour l'exercice 1951, en addition aux crédits ouverts par la loi n° 51-340 du 20 mars 1951 et par des textes spéciaux, des crédits s'élevant à la somme totale de 666.400.000 francs et applicables aux chapitres ci-après:

Chap. 3010. — Entretien des bâtiments et fournitures pour réparations	6.700.000 F.
Chap. 3030. — Entretien, réparation, amortissement industriel du matériel d'exploitation	38.000.000
Chap. 3040. — Chauffage, éclairage et force motrice	7.700.000
Chap. 3050. — Approvisionnements pour le service des ateliers et dépenses remboursables	614.000.000
Total égal	666.400.000 F.

Monnaies et médailles.

Exercice 1950.

Art. 7. — Sur les crédits ouverts au ministre des finances et des affaires économiques, au titre du budget annexe des monnaies et médailles pour l'exercice 1950, par la loi n° 50-947 du 8 août 1950 et par des textes spéciaux, une somme de 15.243.000 francs est définitivement annulée sur le chapitre 3060 « Matériel neuf et installations nouvelles ».

Exercice 1951.

Art. 8. — Il est ouvert au ministre des finances et des affaires économiques, au titre du budget annexe des monnaies et médailles pour l'exercice 1951, en addition aux crédits ouverts par la loi n° 51-369 du 27 mars 1951 et par des textes spéciaux, un crédit s'élevant à la somme de 15.243.000 F et applicable au chapitre 3050 « Matériel neuf et installations nouvelles ».

Postes, télégraphes et téléphones

Exercice 1950.

Art. 9. — L'article 9 du décret n° 51-939 du 17 juillet 1951 est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes:

« *Art.* 9. — Sur les crédits ouverts au ministre des postes, télégraphes et téléphones pour l'exercice 1950, par la loi n° 50-950 du 8 août 1950 et par des textes spéciaux, une somme de 4.862.460.000 F est définitivement annulée sur les chapitres ci-après:

2e SECTION. — DÉPENSES EXTRAORDINAIRES

Reconstruction.

« Chap. 804. — Reconstruction. — Bâtiments	370.920.000 F.
« Chap. 8040. — Reconstruction. — Bâtiments	129.070.000
« Chap. 805. — Reconstruction. — Matériel postal	28.620.000
« Chap. 8059. — Reconstruction. — Matériel postal	3.600.000
« Chap. 806. — Reconstruction. — Matériel électrique et radioélectrique	359.690.000
« Chap. 8069. — Reconstruction. — Matériel électrique et radioélectrique	36.400.000
« Chap. 8060. — Reconstruction. — Matériel électrique et radioélectrique	37.800.000
« Chap. 807. — Reconstruction. — Matériel de transport	12.050.000

Equipement.

« Chap. 900. — Equipement. — Bâtiments.	492.400.000 F.
« Chap. 9009. — Equipement. — Bâtiments.	564.360.000
« Chap. 9000. — Equipement. — Bâtiments.	445.760.000
« Chap. 901. — Equipement. — Matériel postal	138.420.000
« Chap. 9019. — Equipement. — Matériel postal	108.130.000
« Chap. 9010. — Equipement. — Matériel postal	94.450.000
« Chap. 902. — Equipement. — Matériel électrique et radioélectrique	1.257.430.000
« Chap. 9029. — Equipement. — Matériel électrique et radioélectrique	377.090.000
« Chap. 9020. — Equipement. — Matériel électrique et radioélectrique	383.250.000
« Chap. 903. — Equipement. — Matériel de transport routier	21.120.000
« Chap. 9039. — Equipement. — Matériel de transport routier	1.240.000
« Chap. 9030. — Equipement. — Matériel de transport routier	660.000
Total égal	4.862.460.000 F. »

Exercice 1951.

Art. 10. — L'article 10 du décret n° 51-939 du 17 juillet 1951 est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes:

« *Art.* 10. — Il est ouvert au ministre des postes, télégraphes et téléphones, au titre du budget annexe des postes, télégraphes et téléphones, pour l'exercice 1951, en addition aux crédits ouverts par la loi n° 51-599 du 24 mai 1951 et par des textes spéciaux, des crédits s'élevant à la somme totale de 4.862 millions 460.000 F et applicables aux chapitres ci-après:

2e SECTION. — DÉPENSES EXTRAORDINAIRES

Reconstruction.

« Chap. 804. — Reconstruction. — Bâtiments	370.920.000 F
« Chap. 8040. — Reconstruction. — Bâtiments	129.070.000
« Chap. 805. — Reconstruction. — Matériel postal	28.620.000
« Chap. 8059. — Reconstruction. — Matériel postal	3.600.000
« Chap. 806. — Reconstruction. — Matériel électrique et radioélectrique	359.690.000
« Chap. 8069. — Reconstruction. — Matériel électrique et radioélectrique	36.400.000
« Chap. 8060. — Reconstruction. — Matériel électrique et radioélectrique	37.800.000
« Chap. 807. — Reconstruction. — Matériel de transport routier	12.050.000

Equipement.

« Chap. 900. — Equipement. — Bâtiments.	492.400.000
« Chap. 9009. — Equipement. — Bâtiments.	564.360.000
« Chap. 9000. — Equipement. — Bâtiments.	445.760.000
« Chap. 901. — Equipement. — Matériel postal	138.420.000
« Chap. 9019. — Equipement. — Matériel postal	108.130.000
« Chap. 9010. — Equipement. — Matériel postal	94.450.000
« Chap. 902. — Equipement. — Matériel électrique et radioélectrique	1.257.430.000
« Chap. 9029. — Equipement. — Matériel électrique et radioélectrique	377.090.000
« Chap. 9020. — Equipement. — Matériel électrique et radioélectrique	383.250.000
« Chap. 903. — Equipement. — Matériel de transport routier	21.120.000
« Chap. 9039. — Equipement. — Matériel de transport routier	1.240.000
« Chap. 9030. — Equipement. — Matériel de transport routier	660.000
Total égal	4.862.460.000 F »

Radiodiffusion française.

Exercice 1950.

Art. 11. — Sur les crédits ouverts, au titre du budget annexe de la radiodiffusion française pour l'exercice 1950, par la loi n° 50-950 du 8 août 1950 et par des textes spéciaux, une somme de 392.365.000 F est définitivement annulée sur les chapitres ci-après:

2e SECTION. — DÉPENSES EXTRAORDINAIRES

Reconstruction.

Chap. 800. — Travaux de reconstruction. — Outillage et bâtiments	500.000 F

Equipement.

Chap. 900. — Travaux de programme. — Outillage pour la radiodiffusion. — Métropole	111.517.000
Chap. 9009. — Réseau métropolitain. — Outillage	18.182.000
Chap. 9000. — Outillage pour la radiodiffusion. — Métropole	30.000.000
Chap. 901. — Travaux de programme. — Bâtiments pour la radiodiffusion. — Métropole	2.093.000
Chap. 9019. — Réseau métropolitain. — Bâtiments	23.254.000
Chap. 9010. — Bâtiments pour la radiodiffusion. — Métropole	94.070.000
Chap. 902. — Travaux de programme. — Outillage pour la télévision. — Métropole	29.500.000
Chap. 9020. — Outillage pour la télévision. — Métropole	1.344.000
Chap. 903. — Travaux de programme. — Bâtiments pour la télévision. — Métropole	36.850.000
Chap. 9030. — Bâtiments pour la télévision. — Métropole	10.000.000
Chap. 904. — Travaux de programme. — Equipement du réseau radiophonique africain. — Outillage	16.941.000
Chap. 905. — Travaux de programme. — Equipement du réseau radiophonique africain. — Bâtiments	126.000
Chap. 9050. — Bâtiments pour la radiodiffusion. — Afrique du Nord	17.988.000
Total égal	392.365.000 F

Exercice 1951.

Art. 12. — Il est ouvert au ministre de l'information, au titre du budget annexe de la radiodiffusion française pour l'exercice 1951, en addition aux crédits ouverts par la loi n° 51-599 du 24 mai 1951 et par des textes spéciaux, un crédit de 392.365.000 francs applicables aux chapitres ci-après:

2e SECTION. — DÉPENSES EXTRAORDINAIRES

Reconstruction.

Chap. 800. — Travaux de reconstruction. — Outillage et bâtiments	500.000 F.

Equipement.

Chap. 900. — Travaux de programme. — Outillage pour la radiodiffusion (métropole)	111.517.000
Chap. 9009. — Réseau métropolitain. — Outillage	18.182.000
Chap. 9000. — Outillage pour la radiodiffusion. — Métropole	30.000.000
Chap. 901. — Travaux de programme. — Bâtiments pour la radiodiffusion. — Métropole	2.093.000
Chap. 9019. — Réseau métropolitain. — Bâtiments	23.254.000
Chap. 9010. — Bâtiments pour la radiodiffusion. — Métropole	94.070.000
Chap. 902. — Travaux de programme. — Outillage pour la télévision. — Métropole	29.500.000
Chap. 9020. — Outillage pour la télévision. — Métropole	1.344.000
Chap. 903. — Travaux de programme. — Bâtiments pour la télévision. — Métropole	36.850.000
Chap. 9030. — Bâtiments pour la télévision. — Métropole	10.000.000
Chap. 904. — Travaux de programme. — Equipement du réseau radiophonique africain. — Outillage	16.941.000
Chap. 905. — Travaux de programme. — Equipement du réseau radiophonique africain. — Bâtiments	126.000 F.
Chap. 9050. — Bâtiments pour la radiodiffusion. — Afrique du Nord	17.988.000
Total égal	392.365.000 F.

SECTION IV. — DISPOSITIONS SPÉCIALES

Réparation des dommages de guerre.

Exercice 1950.

Art. 13. — Sur les crédits de payement accordés au ministre des finances et des affaires économiques pour la période du 1er janvier au 31 décembre 1950 par la loi n° 50-631 du 2 juin 1950 et par des textes spéciaux, une somme de 3.918.419.617 francs est définitivement annulée au titre du chapitre 8500 « Versement à la caisse autonome de la reconstruction ».

Art. 14. — Sur les autorisations de payement accordées au ministre de la reconstruction et de l'urbanisme, au titre de la réparation des dommages de guerre, par la loi n° 50-631 du 2 juin 1950 et par des textes spéciaux, une somme de 3 milliards 918.419.617 F est définitivement annulée conformément à l'état E (col. 2) annexé au présent décret.

Exercice 1951.

Art. 15. — Il est ouvert au ministre des finances et des affaires économiques, en addition aux crédits ouverts par la loi n° 51-650 du 24 mai 1951 et par des textes spéciaux, un crédit de 3.918.419.617 F applicable au chapitre 9500 « Versement à la caisse autonome de la reconstruction » du budget des finances et des affaires économiques (finances).

Art. 16. — Il est ouvert du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme, en addition aux autorisations de payement accordées par la loi n° 51-650 du 24 mai 1951 et par des textes spéciaux, des autorisations de payement s'élevant à la somme totale de 3.918.419.617 F réparties conformément à l'état E (col. 3) annexé au présent décret.

Reconstitution et remise en état de la flotte de commerce.

Exercice 1950.

Art. 17. — Sur les crédits ouverts au ministre des travaux publics et des transports pour l'exercice 1950 par la loi n° 50-631 du 2 juin 1950 et par des textes spéciaux, une somme de 327 millions 571.000 F est définitivement annulée sur les chapitres ci-après:

Chap. 8540. — Reconstitution de la flotte de commerce et de pêche	46.543.000 F.
Chap. 8550. — Remise en état des navires affrétés	281.028.000
Total égal	327.571.000 F.

Exercice 1951.

Art. 18. — Il est ouvert au ministre de la marine marchande, pour l'exercice 1951, en addition aux crédits ouverts par la loi n° 51-638 du 24 mai 1951 et par des textes spéciaux, une somme de 327.571.000 F applicable aux chapitres ci-après:

Chap. 9600. — Reconstitution de la flotte de commerce et de pêche	46.543.000 F.
Chap. 9610. — Remise en état des navires affrétés	281.028.000
Total égal	327.571.000 F.

Art. 19. — L'article 1er du décret n° 51-420 du 13 avril 1951 est rapporté. Les crédits ouverts par cet article sont annulés.

Art. 20. — L'article 4 du décret n° 51-31 du 6 janvier 1951 est rapporté. Les crédits ouverts par cet article sont annulés.

Art. 21. — Le vice-président du conseil, ministre des finances et des affaires économiques et le ministre du budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 26 septembre 1951.

R. PLEVEN.

Par le président du conseil des ministres:

Le vice-président du conseil, ministre des finances et des affaires économiques,
RENÉ MAYER.

Le ministre du budget,
PIERRE COURANT.

Etat A. — *Tableau, par service et par chapitre, des crédits annulés sur l'exercice 1950 au titre des dépenses de fonctionnement des services civils imputables sur le budget général.*

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT des crédits annulés.
		francs.
	Agriculture.	
5120	Prophylaxie des maladies contagieuses des animaux. — Contrôle de la salubrité des viandes. — Amélioration de la recherche scientifique vétérinaire. — Indemnités pour abatage d'animaux	235.100.000
5190	Primes à la reconstitution des oliveraies. — Frais de contrôle. — Matériel	123.000
	Total pour l'agriculture	235.223.000
	Reconstruction et urbanisme.	
3070	Edification de baraquements provisoires pour l'installation des services	18.000.000
4100	Primes de déménagement et de réinstallation.	394.921.000
6110	Liquidation du service des constructions provisoires. — Règlement des conventions, marchés, factures et litiges divers non soldes au 31 décembre 1949	37.344.000
	Total pour la reconstruction et l'urbanisme	450.265.000
	RECAPITULATION	
	Agriculture	235.223.000
	Reconstruction et urbanisme	450.265.000
	Total pour l'état A	685.488.000

Etat B. — *Tableau, par service et par chapitre, des crédits annulés sur l'exercice 1950 au titre des dépenses d'équipement des services civils imputables sur le budget général.*

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT des crédits annulés.
		francs.
	Affaires étrangères.	
	I. — SERVICES DES AFFAIRES ETRANGERES	
	EQUIPEMENT	
900	Achat et aménagement d'immeubles diplomatiques et consulaires	130.000.000
	Agriculture.	
	RECONSTRUCTION	
801	Reconstruction des immeubles détruits par la guerre	76.057.000
8019	Reconstruction des immeubles détruits par la guerre	33.134.000
8010	Reconstruction des immeubles détruits par la guerre	82.494.000
803	Reconstitution des forêts domaniales détruites par faits de guerre	3.980.000
8030	Reconstitution des forêts domaniales détruites par faits de guerre	1.963.000
	Total pour la reconstruction	197.628.000
	ÉQUIPEMENT	
	a) *Travaux exécutés avec la participation financière de l'Etat.*	
900	Etudes et travaux d'hydraulique et de génie rural. — Apurement des programmes antérieurs au 31 décembre 1945	291.261.000
901	Travaux d'équipement rural	599.596.000
9019	Travaux d'équipement rural	1.387.633.000
902	Travaux de remembrement et de regroupement cultural	786.996.000
9029	Travaux de remembrement et de regroupement cultural	809.656.000
9020	Opérations de remembrement et de regroupement cultural	453.356.000
903	Restauration de l'habitat rural	206.962.000
9039	Restauration de l'habitat rural	7.777.000
9030	Restauration de l'habitat rural	371.036.000
9049	Loi n° 48-473 du 21 mars 1948. — Subventions aux collectivités publiques pour la réfection de la voirie rurale et de l'équipement rural.	12.231.000
905	Réparations des destructions causées dans les départements des Pyrénées-Orientales et de l'Aude	113.220.000
9050	Réparations des destructions causées dans les départements des Pyrénées-Orientales et de l'Aude	126.011.000
9052	Loi n° 48-473 du 21 mars 1948. — Subventions aux collectivités publiques pour la restauration de la voirie rurale et de l'équipement rural	28.989.000
9053	Loi n° 48-473 du 21 mars 1948. — Subventions aux collectivités publiques pour la réfection des chemins forestiers et des ouvrages en forêts	11.097.000
906	Aménagement agricole de la Basse-Vallée du Rhône	39.356.000
908	Construction et aménagement d'abattoirs régionaux et municipaux	5.579.000
910	Subventions exceptionnelles pour travaux d'amélioration pastorale et forestière (achèvement des anciens programmes)	2.237.000
911	Subventions exceptionnelles pour travaux d'améliorations pastorales et forestières	8.550.000
9119	Subventions exceptionnelles pour travaux d'améliorations pastorales et forestières	5.866.000
9110	Subventions pour améliorations pastorales et forestières et pour la restauration des terrains en montagne	18.427.000
912	Reboisement. — Travaux subventionnés. — Programmes antérieurs à 1946	1.372.000
914	Fixation des dunes du Nord	3.308.000
9140	Subventions pour fixation des dunes	13.500.000
	Total pour le paragraphe a	5.304.016.000
	b) *Travaux exécutés par l'Etat.*	
915	Mise en valeur des landes de Gascogne	28.275.000
9159	Mise en valeur des landes de Gascogne	58.637.000
9150	Mise en valeur des landes de Gascogne	32.051.000
916	Travaux neufs dans les forêts domaniales	25.814.000
9169	Travaux neufs dans les forêts domaniales	15.703.000
9160	Travaux neufs dans les forêts domaniales	11.474.000
9179	Loi n° 48-473 du 21 mars 1948. — Réfection des ouvrages de protection des terres contre les eaux et remise en état de cours d'eau non navigables et non flottables	84.122.000
918	Restauration des terrains en montagne	30.785.000
9189	Restauration des terrains en montagne	34.449.000
9180	Restauration des terrains en montagne	65.726.000

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT des crédits annulés.
		francs.
9182	Loi n° 48-473 du 21 mars 1948. — Réfection des ouvrages de protection des terres contre les eaux et remise en état des cours d'eau non navigables et non flottables.....	124.562.000
9183	Loi n° 48-473 du 21 mars 1948. — Réparation des dommages causés dans les forêts domaniales	6.612.000
9184	Loi n° 48-473 du 21 mars 1948. — Réparation des dommages causés au canal de l'Ill et annexes au barrage de Schiesrothried.....	3.011.000
9199	Agrandissement du canal de la Neste.....	83.834.000
920	Magasins d'approvisionnement et centres de congélation	135.000
921	Aménagement d'un centre de recherches et d'expérimentation du génie rural.....	63.197.000
922	Etablissements d'enseignement agricole. — Travaux d'équipement.....	19.825.000
9229	Etablissements d'enseignement agricole. — Travaux d'équipement.....	34.380.000
9220	Etablissements d'enseignement agricole. — Travaux d'équipement.....	74.176.000
924	Services vétérinaires. — Travaux d'équipement	80.405.000
9249	Services vétérinaires. — Travaux d'équipement	93.324.000
9240	Services vétérinaires. — Travaux d'équipement	35.954.000
9252	Grosses réparations du canal de Pierrelatte..	11.209.000
926	Etablissements d'enseignement agricole. — Acquisitions	1.000.000
927	Direction générale des eaux et forêts. — Acquisitions	4.690.000
9279	Institut national agronomique	40.000.000
9270	Eaux et forêts. — Acquisitions	1.074.000
9289	Services vétérinaires. — Acquisitions.....	25.000.000
9300	Grands travaux d'équipement rural exécutés par l'Etat	100.000.000
9310	Aménagement de points d'alimentation en eau potable	641.135.000
9320	Travaux de pisciculture	3.266.000
9330	Répression des fraudes. — Travaux d'équipement	20.000.000
	Total pour le paragraphe *b*.....	1.856.825.000
	Total pour l'équipement.....	7.160.841.000
	Total pour l'agriculture.....	7.358.469.000
	Education nationale.	
	RECONSTRUCTION	
8000	Protection et réparation des monuments historiques endommagés par les opérations de guerre	50.000.000
	ÉQUIPEMENT	
9150	Construction et aménagement des collèges nationaux, centres régionaux et écoles préparatoires d'éducation physique et sportive.	42.440.000
9330	Constructions scolaires de l'enseignement du premier degré. — Subventions pour constructions, aménagements et grosses réparations	86.000.000
9480	Subventions aux universités et établissements d'enseignement pour travaux d'équipement sportif	15.560.000
	Total pour l'équipement.....	144.000.000
	Total pour l'éducation nationale.....	194.000.000
	Finances et affaires économiques.	
	I. — FINANCES	
	RECONSTRUCTION	
600	Services financiers. — Reconstruction.....	28.500.000
8009	Services financiers. — Reconstruction.....	77.603.000
601	Services financiers. — Reconstitution du matériel détruit.....	16.758.000
802	Couverture des dépenses de reconstruction du budget annexe des postes, télégraphes et téléphones	4.977.400.000
8029	Couverture des dépenses de reconstruction du budget annexe des postes, télégraphes et téléphones	65.000.000
8020	Couverture des dépenses de reconstruction du budget annexe des postes, télégraphes et téléphones	633.000.000
	Total pour la reconstruction.....	5.798.261.000
	EQUIPEMENT	
900	Achat, construction ou aménagement d'immeubles pour les services financiers.....	283.017.000
9009	Achat, construction ou aménagement d'immeubles pour les services financiers.....	137.472.000
9000	Construction ou aménagement d'immeubles pour les services financiers.....	43.922.000
901	Services financiers. — Equipement technique.	119.916.000
9019	Services financiers. — Equipement technique.	61.530.000
9010	Services financiers. — Equipement.....	35.466.000
9029	Participation de l'Etat aux augmentations du capital des sociétés nationales, d'économie mixte ou privées.....	724.798.000
9020	Participation de l'Etat aux augmentations du capital des sociétés nationales, d'économie mixte ou privées.....	104.946.000
903	Participation au financement de la deuxième section du budget annexe des postes, télégraphes et téléphones.....	8.017.972.000
9030	Participation au financement de la deuxième section du budget annexe des postes, télégraphes et téléphones.....	487.990.000
9049	Participation au financement de la deuxième section du budget annexe de la radiodiffusion française.....	558.022.000
	Total pour l'équipement.....	10.605.081.000
	Total pour les finances.....	16.403.342.000
	Industrie et commerce.	
	RECONSTRUCTION	
800	Reconstruction du barrage de Kembs sur le Rhin	2.000.000
	EQUIPEMENT	
9090	Participation de l'Etat au financement des travaux d'équipement de la chute d'Ottmarsheim	1.478.500.000
	Total pour l'industrie et le commerce.	1.480.500.000
	Marine marchande.	
	RECONSTRUCTION	
801	Application de l'article 26 du cahier des charges annexé à la convention du 29 décembre 1920 conclue entre l'Etat et la compagnie des messageries maritimes ..	20.000.000
	Reconstruction et urbanisme.	
	RECONSTRUCTION	
800	Projets d'aménagement et de reconstruction..	142.574.000
8000	Projets de reconstruction et d'aménagement. — Aménagement du territoire.....	21.685.000
804	Etudes et travaux relatifs aux plans masse et aux immeubles types.....	2.011.000
8040	Etudes et travaux relatifs aux plans masse et aux immeubles types.....	688.000

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT des crédits annulés.
		francs.
807	Opérations d'urbanisme dans les villes sinistrées	834.867.000
8079	Opérations d'urbanisme dans les villes sinistrées	39.601.000
	Total pour la reconstruction	1.041.426.000
	ÉQUIPEMENT	
900	Regroupement des services administratifs	1.855.358.000
9009	Regroupement des services administratifs	47.637.000
	Total pour l'équipement	1.902.995.000
	Total pour la reconstruction et l'urbanisme	2.944.421.000
	Santé publique et population.	
	RECONSTRUCTION	
800	Reconstruction des établissements hospitaliers nationaux	129.476.000
8009	Reconstruction des établissements hospitaliers nationaux	15.000.000
801	Reconstruction et équipement des centres de contrôle sanitaire aux frontières	2.003.000
8019	Reconstruction et équipement des centres de contrôle sanitaire aux frontières	17.034.000
	Total pour la reconstruction	163.513.000
	ÉQUIPEMENT	
900	Œuvres et établissements de bienfaisance. — Hôpitaux et hospices. — Dépenses d'équipement	85.332.000
9009	Œuvres et établissements de bienfaisance. — Hôpitaux et hospices. — Dépenses d'équipement	143.920.000
901	Subvention aux organismes d'hygiène sociale. — Dépenses d'équipement	221.709.000
9019	Subvention aux organismes d'hygiène sociale. — Dépenses d'équipement	119.706.000
902	Protection de l'enfance — Dépenses d'équipement	15.959.000
9029	Protection de l'enfance — Dépenses d'équipement	30.711.000
9049	Remise en état de l'établissement thermal de Bourbon-l'Archambault	1.700.000
	Total pour l'équipement	619.037.000
	Total pour la santé publique et la population	782.550.000
	Travaux publics, transports et tourisme.	
	I. — TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET TOURISME	
	RECONSTRUCTION	
801	Routes nationales. — Travaux dans les localités sinistrées	60.870.000
802	Reconstruction des ouvrages d'art	179.570.000
803	Routes nationales. — Améliorations apportées aux ponts détruits lors de leur reconstruction	61.927.000
804	Voies de navigation intérieures. — Travaux de déblaiement et de remise en état	811.184.000
805	Ports maritimes. — Travaux de déblaiement et de remise en état	266.360.000
806	Phares, balises, signaux divers. — Reconstruction et reconstitution du matériel	33.622.000
	Total pour la reconstruction	1.413.533.000
	ÉQUIPEMENT	
	a) *Travaux exécutés par l'Etat.*	
900	Achat, construction, aménagement et grosses réparations des immeubles destinés au service des travaux publics et transports	46.208.000
901	Routes nationales. — Equipement	112.817.000
9010	Routes nationales. — Equipement	27.803.000
902	Suppression des passages à niveau	21.685.000
903	Ponts des routes nationales	2.328.000
9039	Ponts des routes nationales. — Construction et grosses réparations	33.500.000
9032	Loi n° 48-473 du 21 mars 1948. — Réparations des dégâts exceptionnels causés aux ponts des routes nationales	3.843.000
904	Voies de navigation intérieures. — Equipement	86.782.000
9042	Loi n° 48-473 du 21 mars 1948. — Réparations des dégâts exceptionnels causés aux ouvrages de l'Etat sur les voies de navigation intérieures	4.034.000
905	Extension du port de Strasbourg	14.568.000
906	Travaux de défense contre les eaux	4.652.000
9069	Travaux de défense contre les eaux	1.100.000
907	Aménagement et assainissement des plaines de l'Isère, du Drac et de la Romanche, Grésivaudan et Oisans	699.000
9079	Aménagement et assainissement des plaines de l'Isère, du Drac et de la Romanche, Grésivaudan et Oisans	33.181.000
908	Réparations des dégâts causés par les inondations d'octobre 1940 et d'avril 1942 dans les départements des Pyrénées-Orientales et de l'Aude	1.304.000
9082	Loi n° 48-473 du 21 mars 1948. — Réparations des ouvrages de protection contre les eaux des lieux habités	12.249.000
909	Ports maritimes. — Equipement	241.520.000
910	Ports de pêche. — Equipement	197.998.000
913	Institut géographique national. — Equipement	12.752.000
9139	Institut géographique national. — Equipement	14.184.000
9132	Construction de dépôts d'hydrocarbures	119.000
914	Phares, balises et signaux divers. — Amélioration, extension et restauration des établissements de signalisation maritime des territoires d'outre-mer	20.837.000
9142	Phares, balises et signaux divers. — Equipement dans la métropole	86.631.000
	Total pour le paragraphe *a*	980.794.000
	b) *Travaux exécutés avec la participation financière de l'Etat.*	
918	Subventions allouées par l'Etat pour l'exécution des travaux d'intérêt local visés par la loi du 11 octobre 1940	5.385.000
9182	Participation aux travaux d'urbanisme dans les villes sinistrées	81.000.000
9183	Réparations des dégâts causés au chemin de fer et au port de la Réunion	18.627.000
9189	Participation aux opérations d'urbanisme dans les villes sinistrées	7.999.000
919	Subventions pour travaux de défense contre les eaux	115.129.000
9199	Subventions pour travaux de défense contre les eaux	8.013.000

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT des crédits annulés
		francs.
920	Subventions pour travaux de défense contre la mer	25.818.000
9209	Subventions pour travaux de défense contre la mer	11.299.000
	Total pour le paragraphe *b*	273.270.000
	Total pour l'équipement	1.254.064.000
	Total pour les travaux publics, transports et tourisme	2.667.597.000
	II. — AVIATION CIVILE ET COMMERCIALE	
	ÉQUIPEMENT	
9149	Subvention au budget annexe des constructions aéronautiques pour la couverture des dépenses d'études et de prototypes	75.000.000
915	Matériel aéronautique	7.328.000
9159	Matériel aéronautique	24.360.000
9150	Matériel aéronautique	11.300.000
9153	Expérimentation et essais d'utilisation de matériel aéronautique	268.168.000
916	Equipement technique de l'aéronautique (fournitures, main-d'œuvre et surveillance)	2.004.957.000
9169	Equipement technique de l'aéronautique (fournitures, main-d'œuvre et surveillance)	396.327.000
9160	Equipement technique de l'aéronautique civile et commerciale (fournitures, main-d'œuvre et surveillance)	1.931.670.000
917	Travaux et installations de l'aéronautique (travaux, fournitures, main-d'œuvre et surveillance)	213.632.000
9179	Travaux et installations de l'aéronautique (travaux, fournitures, main-d'œuvre et surveillance)	112.839.000
9170	Travaux et installations de l'aéronautique civile et commerciale en métropole (travaux, main-d'œuvre et surveillance)	137.396.000
918	Travaux et installations effectuées pour le compte d'autres départements ministériels (travaux, fournitures, main-d'œuvre et surveillance)	730.753.000

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT des crédits annulés
		francs.
9180	Travaux et installations de l'aéronautique civile et commerciale dans les territoires d'outre-mer (travaux, main-d'œuvre et surveillance)	25.108.000
9190	Acquisitions immobilières dans la métropole et dans l'Union française	96.132.000
	Total pour l'aviation civile et commerciale	6.034.970.000
	RECAPITULATION	
	Affaires étrangères:	
	I. — Service des affaires étrangères	130.000.000
	Agriculture	7.358.169.000
	Education nationale	194.000.000
	Finances et affaires économiques:	
	I. — Finances	16.403.342.000
	Industrie et commerce	1.480.500.000
	Marine marchande	20.000.000
	Reconstruction et urbanisme	2.944.121.000
	Santé publique et population	782.550.000
	Travaux publics, transports et tourisme:	
	I. — Travaux publics, transports et tourisme	2.667.597.000
	II. — Aviation civile et commerciale	6.034.970.000
	Total pour l'état B	38.015.849.000

Etat C. — *Tableau, par service et par chapitre, des crédits ouverts sur l'exercice* 1951 *au titre des dépenses de fonctionnement des services civils imputables sur le budget général.*

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT des crédits ouverts.
		francs.
	Agriculture.	
5140	Prophylaxie des maladies contagieuses des animaux. — Contrôle de la salubrité des viandes. — Amélioration de la recherche scientifique vétérinaire. — Indemnités pour abatage d'animaux	235.100.000
5200	Primes à la reconstitution des oliveraies. — Frais de contrôle. — Matériel	123.000
	Total pour l'agriculture	235.223.000
	Reconstruction et urbanisme.	
3050	Edification de baraquements provisoires pour l'installation des services	18.000.000
4090	Primes de déménagement et de réinstallation	394.921.000
6110	Liquidation du service des constructions provisoires. — Règlement des conventions, marchés, factures et litiges non soldés au 31 décembre 1950	37.344.000
	Total pour la reconstruction et l'urbanisme	450.265.000
	RECAPITULATION	
	Agriculture	235.223.000
	Reconstruction et urbanisme	450.265.000
	Total pour l'état C	685.488.000

Etat D. — *Tableau, par service et par chapitre, des crédits ouverts sur l'exercice 1951 au titre des dépenses d'équipement des services civils imputables sur le budget général.*

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT des crédits ouverts
		francs.
	Affaires étrangères.	
	I. — SERVICES DES AFFAIRES ETRANGERES	
	EQUIPEMENT	
900	Achat et aménagement d'immeubles diplomatiques et consulaires	120.000.000
	Agriculture.	
	RECONSTRUCTION	
801	Reconstruction des immeubles détruits par la guerre	76.057.000
8010	Reconstruction des immeubles détruits par la guerre	33.134.000
8019	Reconstruction des immeubles détruits par la guerre	82.494.000
803	Reconstitution de forêts domaniales détruites par faits de guerre	3.980.000
8030	Reconstitution de forêts domaniales détruites par faits de guerre	1.963.000
	Total pour la reconstruction	197.628.000
	EQUIPEMENT	
	a) *Travaux exécutés avec la participation financière de l'Etat.*	
900	Etudes et travaux d'hydraulique et de génie rural. — Apurement des programmes antérieurs au 31 décembre 1945	231.261.000
901	Travaux d'équipement rural	590.506.000
9019	Travaux d'équipement rural	1.387.633.000
902	Travaux de remembrement et de regroupement cultural	786.996.000
9029	Travaux de remembrement et de regroupement cultural	809.656.000
9020	Opérations de remembrement et de regroupement cultural	453.356.000
903	Restauration de l'habitat rural	206.962.000
9039	Restauration de l'habitat rural	7.777.000
9030	Restauration de l'habitat rural	371.036.000
9049	Loi n° 48-473 du 21 mars 1948. — Subvention aux collectivités publiques pour la réfection de la voirie rurale et de l'équipement rural	12.231.000
905	Réparations des destructions causées dans les départements des Pyrénées-Orientales et de l'Aude	113.220.000
9059	Réparations des destructions causées dans les départements des Pyrénées-Orientales et de l'Aude	126.011.000
9052	Loi n° 48-473 du 21 mars 1948. — Subventions aux collectivités publiques pour la restauration de la voirie rurale et de l'équipement rural	23.989.000
9053	Loi n° 48-473 du 21 mars 1948 — Subventions aux collectivités publiques pour la réfection des chemins forestiers et des ouvrages en forêts	11.097.000
906	Aménagement agricole de la basse vallée du Rhône	39.356.000
908	Construction et aménagement d'abattoirs régionaux et municipaux	5.579.000
910	Subventions exceptionnelles pour travaux d'amélioration pastorale et forestière (achèvement des anciens programmes)	2.237.000
911	Subventions exceptionnelles pour travaux d'amélioration pastorale et forestière et pour la restauration des terrains en montagne	8.550.000
9119	Subventions exceptionnelles pour améliorations pastorales et forestières et pour la restauration des terrains en montagne	5.866.000
9110	Subventions pour améliorations pastorales et forestières et pour la restauration des terrains en montagne	18.427.000
912	Reboisement. — Travaux subventionnés. — Programmes antérieurs à 1946	1.372.000
914	Fixation des dunes du Nord	3.308.000
9140	Subventions pour fixation des dunes	13.500.000
	Total pour le paragraphe *a*	5.304.016.000
	b) *Travaux exécutés par l'Etat.*	
915	Mise en valeur des landes de Gascogne	28.275.000
9159	Mise en valeur des landes de Gascogne	58.637.000
9150	Mise en valeur des landes de Gascogne	32.051.000
916	Travaux neufs dans les forêts domaniales	25.814.000
9169	Travaux neufs dans les forêts domaniales	15.703.000
9160	Travaux neufs dans les forêts domaniales	11.474.000
9179	Loi n° 48-473 du 21 mars 1948. — Réfection des ouvrages de protection des terres contre les eaux et remise en état de cours d'eau non navigables et non flottables	84.122.000
918	Restauration des terrains en montagne	30.785.000
9189	Restauration des terrains en montagne	34.449.000
9180	Restauration des terrains en montagne	65.726.000
9182	Loi n° 48-473 du 21 mars 1948. — Réfection des ouvrages de protection des terres contre les eaux et remise en état de cours d'eau non navigables et non flottables	124.562.000
9183	Loi n° 48-473 du 21 mars 1948. — Réparations des dommages causés dans les forêts domaniales	6.612.000
9184	Loi n° 48-473 du 21 mars 1948. — Réparations des dommages causés au canal de l'Ill et annexes au barrage de Schiesrothried	3.011.000
9199	Agrandissement du canal de la Neste	83.834.000
920	Magasins d'approvisionnement et centres de congélation	135.000
921	Aménagement d'un centre de recherches et d'expérimentation du génie rural	63.197.000
922	Etablissements d'enseignement agricole. — Travaux d'équipement	19.825.000
9229	Etablissements d'enseignement agricole. — Travaux d'équipement	31.380.000
9220	Etablissements d'enseignement agricole. — Travaux d'équipement	74.176.000
921	Services vétérinaires. — Travaux d'équipement	80.405.000
9219	Services vétérinaires. — Travaux d'équipement	93.324.000
9240	Services vétérinaires. — Travaux d'équipement	35.954.000
9252	Grosses réparations du canal de Pierrelatte	14.209.000
926	Etablissements d'enseignement agricole. — Acquisitions	1.000.000
927	Direction générale des eaux et forêts. — Acquisitions	4.690.000
9279	Institut national agronomique	40.000.000
9270	Eaux et forêts. — Acquisitions	1.074.000
9289	Services vétérinaires. — Acquisitions	25.000.000
9300	Grands travaux d'équipement rural exécutés par l'Etat	100.000.000
9310	Aménagement de points d'alimentation en eau potable	641.135.000
9320	Travaux de pisciculture	3.366.000
9330	Répression des fraudes. — Travaux d'équipement	20.000.000
	Total pour le § B	1.856.825.000
	Total pour l'équipement	7.160.841.000
	Total pour l'agriculture	7.358.469.000
	Education nationale.	
	RECONSTRUCTION	
8060	Protection et réparation des monuments historiques endommagés par les opérations de guerre	56.000.000

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT des crédits ouverts.
		francs.
	EQUIPEMENT	
9150	Construction et aménagement des collèges nationaux, centres régionaux et écoles préparatoires d'éducation physique et sportive.	42.440.000
9380	Constructions scolaires de l'enseignement du premier degré. — Subventions pour constructions, aménagement et grosses réparations	86.000.000
9480	Subventions aux universités et établissements d'enseignement pour travaux d'équipement sportif	15.560.000
	Total pour l'équipement	144.000.000
	Total pour l'éducation nationale	194.000.000
	Finances et affaires économiques.	
	I. — FINANCES	
	RECONSTRUCTION	
800	Services financiers. — Reconstruction	28.500.000
8009	Services financiers. — Reconstruction	77.603.000
801	Services financiers. — Reconstitution du matériel détruit	16.758.000
802	Couverture des dépenses de reconstruction du budget annexe des postes, télégraphes et téléphones	4.977.400.000
8029	Couverture des dépenses de reconstruction du budget annexe des postes, télégraphes et téléphones	65.000.000
8020	Couverture des dépenses de reconstruction du budget annexe des postes, télégraphes et téléphones	633.000.000
	Total pour la reconstruction	5.798.261.000
	ÉQUIPEMENT	
900	Achat. — Construction ou aménagement d'immeubles pour les services financiers	283.047.000
9009	Achat. — Construction ou aménagement d'immeubles pour les services financiers	137.472.000
9000	Construction ou aménagement d'immeubles pour les services financiers	43.922.000
901	Services financiers. — Equipement technique.	149.916.000
9019	Services financiers. — Equipement technique.	61.530.000
9010	Services financiers. — Equipement	35.466.000
9029	Participation de l'Etat aux augmentations du capital des sociétés nationales, d'économie mixte ou privées	724.798.000
9020	Participation de l'Etat aux augmentations du capital des sociétés nationales, d'économie mixte ou privées	104.946.000
903	Participation au financement de la deuxième section du budget annexe des postes, télégraphes et téléphones	8.017.972.000
9030	Participation au financement de la deuxième section du budget annexe des postes, télégraphes et téléphones	487.990.000
9049	Participation au financement de la deuxième section du budget annexe de la radiodiffusion française	558.022.000
	Total pour l'équipement	10.605.081.000
	Total pour les finances	16.403.342.000
	Industrie et commerce.	
	RECONSTRUCTION	
800	Reconstruction du barrage de Kembs, sur le Rhin	2.000.000
	ÉQUIPEMENT	
9090	Participation de l'Etat au financement des travaux d'équipement de la chute d'Ottmarsheim	1.478.500.000
	Total pour l'industrie et le commerce.	1.480.500.000

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT des crédits ouverts.
		francs.
	Marine marchande.	
	RECONSTRUCTION	
801	Application de l'article 26 du cahier des charges annexé à la convention du 29 décembre 1920 conclue entre l'Etat et la compagnie des messageries maritimes	20.000.000
	Reconstruction et urbanisme.	
	RECONSTRUCTION	
800	Projets d'aménagement et de reconstruction	142.574.000
8000	Projets de reconstruction et d'aménagement. — Aménagement du territoire	21.685.000
804	Etudes et travaux relatifs aux plans masse et aux immeubles types	2.011.000
8040	Etudes et travaux relatifs aux plans masse et aux immeubles types	688.000
807	Opérations d'urbanisme dans les villes sinistrées	834.867.000
8079	Opérations d'urbanisme dans les villes sinistrées	39.601.000
	Total pour la reconstruction	1.041.426.000
	ÉQUIPEMENT	
900	Regroupement des services administratifs	1.855.358.000
9009	Regroupement des services administratifs	47.637.000
	Total pour l'équipement	1.902.995.000
	Totaux pour la reconstruction et l'urbanisme	2.944.421.000
	Santé publique et population.	
	RECONSTRUCTION	
800	Reconstruction des établissements hospitaliers nationaux	129.476.000
8009	Reconstruction des établissements hospitaliers nationaux	15.000.000
801	Reconstruction et équipement des centres de contrôle sanitaire aux frontières	2.003.000
8019	Reconstruction et équipement des centres de contrôle sanitaire aux frontières	17.034.000
	Total pour la reconstruction	163.513.000
	ÉQUIPEMENT	
900	Œuvres et établissements de bienfaisance. — Hôpitaux et hospices. — Dépenses d'équipement	96.041.000
9009	Œuvres et établissements de bienfaisance. — Hôpitaux et hospices. — Dépenses d'équipement	145.920.000
901	Subventions aux organismes d'hygiène sociale. — Dépenses d'équipement	211.000.000
9019	Subventions aux organismes d'hygiène sociale. — Dépenses d'équipement	117.706.000
902	Protection de l'enfance. — Dépenses d'équipement	15.959.000
9029	Protection de l'enfance. — Dépenses d'équipement	30.711.000
9049	Remise en état de l'établissement thermal de Bourbon-l'Archambault	1.700.000
	Total pour l'équipement	619.037.000
	Total pour la santé publique et la population	782.550.000

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT des crédits ouverts
		francs.
	Travaux publics, transports et tourisme.	
	I. — TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS TOURISME	
	RECONSTRUCTION	
801	Routes nationales. — Travaux dans les localités sinistrées	60.870.000
802	Reconstruction des ouvrages d'art	179.570.000
803	Routes nationales. — Améliorations apportées aux ponts détruits lors de leur reconstruction	61.927.000
804	Voies de navigation intérieures. — Travaux de déblaiement et de remise en état	811.184.000
805	Ports maritimes. — Travaux de déblaiement et de remise en état	266.360.000
806	Phares, balises, signaux divers. — Reconstruction et reconstitution du matériel	33.622.000
	Total pour la reconstruction	1.413.533.000
	EQUIPEMENT	
	a) *Travaux exécutés par l'Etat.*	
900	Achat, construction, aménagement et grosses réparations des immeubles destinés aux bureaux des services des travaux publics et transports	46.208.000
901	Routes nationales. — Equipement	112.817.000
9010	Routes nationales. — Equipement	27.803.000
902	Suppression de passages à niveau	21.685.000
903	Ponts des routes nationales. — Constructions et grosses réparations	2.328.000
9039	Ponts des routes nationales. — Constructions et grosses réparations	33.500.000
9032	Loi n° 48-473 du 21 mars 1948. — Réparations des dégâts exceptionnels causés aux ponts des routes nationales	3.843.000
904	Voies de navigation intérieures. — Equipement	86.782.000
9042	Réparations des dégâts exceptionnels causés aux ouvrages de l'Etat sur les voies de navigation intérieures	4.034.000
905	Extension du port de Strasbourg	11.568.000
906	Travaux de défense contre les eaux	4.652.000
9069	Travaux de défense contre les eaux	1.100.000
907	Aménagement et assainissement des plaines de l'Isère, du Drac et de la Romanche, Grésivaudan et Oisans	699.000
9079	Aménagement et assainissement des plaines de l'Isère, du Drac et de la Romanche, Grésivaudan et Oisans	33.181.000
908	Réparations des dégâts causés par les inondations d'octobre 1940 et d'avril 1942 dans les départements des Pyrénées-Orientales et de l'Aude	1.304.000
9082	Loi n° 48-473 du 21 mars 1948. — Réparations des ouvrages de protection contre les eaux des lieux habités	12.249.000
909	Ports maritimes. — Equipement	241.520.000
910	Ports de pêche. — Equipement	197.998.000
913	Institut géographique national. — Equipement	12.752.000
9139	Institut géographique national. — Equipement	11.184.000
9132	Construction de dépôts d'hydrocarbures	119.000
914	Phares, balises et signaux divers. — Amélioration, extension et restauration des établissements de signalisation maritime des territoires d'outre-mer	20.837.000
9142	Phares, balises et signaux divers. — Equipement dans la métropole	86.631.000
	Total pour le paragraphe *a*	980.794.000
	b) *Travaux exécutés avec la participation financière de l'Etat.*	
918	Subventions allouées par l'Etat pour l'exécution des travaux d'intérêt local visés par la loi du 11 octobre 1940	5.385.000
9182	Participation aux travaux d'urbanisme dans les villes sinistrées	81.000.000
9183	Réparations des dégâts causés au chemin de fer et au port de la Réunion	18.627.000
9189	Participation aux opérations d'urbanisme dans les villes sinistrées	7.999.000
919	Subventions pour travaux de défense contre les eaux	115.129.000
9199	Subventions pour travaux de défense contre les eaux	8.013.000
920	Subventions pour travaux de défense contre la mer	25.818.000
9209	Subventions pour travaux de défense contre la mer	11.299.000
	Total pour le paragraphe *b*	273.270.000
	Total pour l'équipement	1.254.061.000
	Total pour les travaux publics, transports et tourisme	2.667.597.000
	II. — AVIATION CIVILE ET COMMERCIALE	
	EQUIPEMENT	
9149	Subvention au budget annexe des constructions aéronautiques pour la couverture des dépenses d'études et de prototypes	75.000.000
915	Matériel aéronautique	7.328.000
9159	Matériel aéronautique	24.360.000
9150	Matériel aéronautique	11.300.000
9153	Expérimentation et essais d'utilisation de matériel aéronautique	268.168.000
916	Equipement technique de l'aéronautique (fournitures, main-d'œuvre et surveillance)	2.004.957.000
9169	Equipement technique de l'aéronautique (fournitures, main-d'œuvre et surveillance)	396.327.000
9160	Equipement technique de l'aéronautique civile et commerciale (fournitures, main-d'œuvre et surveillance)	1.931.670.000
917	Travaux et installations de l'aéronautique (travaux, fournitures, main-d'œuvre et surveillance)	213.632.000
9179	Travaux et installations de l'aéronautique (travaux, fournitures, main-d'œuvre et surveillance)	112.839.000
9170	Travaux et installations de l'aéronautique civile et commerciale en métropole (travaux, main-d'œuvre et surveillance)	137.396.000
918	Travaux et installations effectués pour le compte d'autres départements ministériels (travaux, fournitures, main-d'œuvre et surveillance)	730.753.000
9180	Travaux et installations de l'aéronautique civile et commerciale dans les territoires d'outre-mer (travaux, main-d'œuvre et surveillance)	25.108.000
9190	Acquisitions immobilières dans la métropole et dans l'Union française	96.132.000
	Total pour l'aviation civile et commerciale	6.034.970.000
	RECAPITULATION	
	Affaires étrangères:	
	I. — Service des affaires étrangères	130.000.000
	Agriculture	7.358.469.000
	Education nationale	194.000.000
	Finances et affaires économiques:	
	I. — Finances	16.403.342.000
	Industrie et commerce	1.480.500.000
	Marine marchande	20.000.000
	Reconstruction et urbanisme	2.944.421.000
	Santé publique et population	782.550.000
	Travaux publics, transports et tourisme:	
	I. — Travaux publics, transports et tourisme	2.667.597.000
	II. — Aviation civile et commerciale	6.034.970.000
	Total pour l'état D	38.015.849.000

Etat E. — *Tableau des autorisations de payement annulées sur l'exercice 1950 et accordées sur l'exercice 1951 au ministre de la reconstruction et de l'urbanisme au titre des dépenses mises à la charge de la caisse autonome de la reconstruction.*

NATURE DES DÉPENSES (1)	AUTORISATIONS de payement annulées sur l'exercice 1950. (2)	AUTORISATIONS de payement accordées sur l'exercice 1951. (3)
	francs.	francs.
§ Ier. — *Indemnités et avances payées aux sinistrés.*		
1° Indemnités pour reconstruction des immeubles de toute nature (loi du 28 octobre 1946)..	14.435	14.435
2° Indemnités pour reconstitution des meubles d'usage courant ou familial (loi du 28 octobre 1946)	686.221	686.221
3° Indemnités pour reconstitution des biens autres que ceux visés aux 1° et 2°: cheptel, matériel agricole, industriel, commercial, artisanal (loi du 28 octobre 1946)	3.494.708	3.494.708
4° Allocations d'attente (lois des 30 août 1947 et 18 mars 1950)	51.321.901	51.321.901
5° Avances aux sinistrés étrangers (loi du 28 octobre 1946, art. 12)	4.131.716	4.131.716
6° Indemnités d'éviction (lois des 28 octobre 1946 et 26 août 1948)	376.949.806	376.949.806
Totaux pour le paragraphe I	436.598.787	436.598.787
§ II. — *Dépenses effectuées par l'Etat pour la reconstruction:*		
1° Travaux de voirie et de réseaux d'assainissement et de distribution d'eau, de gaz et d'électricité (ordonnance n° 45-2062 du 8 septembre 1945, art. 16, 17, 18 et 20)	477.250.345	477.250.345
2° Acquisition ou expropriation de terrains (lois validées des 4 octobre 1940, 12 juillet 1941, art. 10 et art. 4 de la loi n° 47-2406 du 31 décembre 1947)	142.644.239	142.644.239
3° Travaux préliminaires à la reconstruction (ordonnance n° 45-609 du 10 avril 1945, art. 21 et art. 4 de la loi n° 47-2406 du 31 décembre 1947)	436.202.337	436.202.337
4° Travaux provisoires, réparations et aménagements sommaires (ordonnance n° 45-609 du 10 avril 1945, titres II et III)	1.247.509.318	1.247.509.318
5° Construction d'immeubles d'habitation par l'Etat (ordonnance n° 45-2061 du 8 septembre 1945)	872.673.716	872.673.716
6° Constructions expérimentales par l'Etat d'immeubles d'habitation (ordonnance n° 45-2061 du 8 septembre 1945 et art. 17 et 20 de la loi n° 51-650 du 24 mai 1951)	305.540.875	305.540.875
Totaux pour le paragraphe II	3.481.820.830	3.481.820.830
Totaux pour l'état E	3.918.419.617	3.918.419.617

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Composition des commissions visées à l'article 4 (1er alinéa) et à l'article 8 (2e alinéa) de la loi n° 50-960 du 8 août 1950.

Le vice-président du conseil, ministre des finances et des affaires économiques, le ministre de l'agriculture et le ministre du budget,

Vu la loi n° 50-960 du 8 août 1950 instituant diverses mesures tendant à apporter une aide financière aux victimes de calamités agricoles;

Vu l'arrêté du 5 septembre 1950 fixant la composition de la commission visée à l'article 4 (1er alinéa) de la loi n° 50-960 du 8 août 1950,

Vu l'arrêté du 5 septembre 1950 fixant la composition de la commission visée à l'article 8 (2e alinéa) de la loi n° 50-960 du 8 août 1950,

Arrête:

Art. 1er. — L'énumération des membres des commissions visées à l'article 4 (1er alinéa) de la loi n° 50-960 et à l'article 8 (2e alinéa) de la même loi est complétée comme suit:

« Un représentant de la fédération nationale du crédit agricole ».

Art 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 septembre 1951.

Le ministre de l'agriculture,
PAUL ANTIER.

Le vice-président du conseil,
ministre des finances et des affaires économiques,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
PAUL DELOUVRIER.

Le ministre du budget,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
MARTIAL-SIMON.

Nomination de membres du comité permanent institué au sein de la commission consultative des assurances sociales agricoles.

Par arrêté du 24 septembre 1951, sont nommés membres du comité permanent institué au sein de la commission consultative des assurances sociales agricoles:

En qualité de président.

M. Bidau, vice-président de la commission consultative des assurances sociales agricoles.

Au titre de membre du conseil d'Etat.

M. Join-Lambert, maître des requêtes.

Au titre de membre de la cour des comptes

M. du Pontavice, conseiller référendaire.

Au titre de représentant du conseil central d'administration de la mutualité sociale agricole, appartenant au 3e collège.

M. Mangeart, administrateur des caisses de mutualité sociale agricole de la Marne et des Ardennes.

Au titre de représentant des conseils d'administration des caisses mutuelles d'assurances sociales agricoles, appartenant au 3e collège.

M. Lafay, président des caisses de mutualité sociale agricole de Saône-et-Loire.

Au titre de directeur général de l'Union des caisses centrales de la mutualité agricole.

M. Moreau (ou son représentant).

Au titre de directeur de la caisse centrale de secours mutuels agricoles.

M. Burgaud (ou son représentant).

Au titre de représentants de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles.

Employeur de main-d'œuvre.

M. Pierre Jullien, exploitant agricole à Gaillardbois par Menesqueville (Eure).

Exploitant n'occupant pas de main-d'œuvre.

M. André Chaigne, à Sainte-Marie-de-Ré (Charente-Maritime).

Au titre de représentants des salariés.

M. Ravel, représentant du conseil central d'administration de la mutualité sociale agricole.

M. André Neau (C. G. T.), 59, rue du Château-d'Eau, Paris.

M. Georges Canoel (C. F. T. C.), 134, rue du Théâtre, Paris.

M. Robert Gerin (C. G. T.-F. O.), 11, rue Alibert, Paris.

Au titre de représentant du ministre du travail et de la sécurité sociale.

M. Pierre Laroque, directeur général de la sécurité sociale (ou son représentant).

Au titre de représentant du ministre de la santé publique et de la population.

M. le docteur Aujaleu, directeur de l'hygiène sociale (ou son représentant).

Au titre de représentant du ministre des finances et des affaires économiques.

Pour les finances.

M. Moreau, administrateur civil à la direction du Trésor (ou son représentant).

Pour les affaires économiques.

M. Gely, chef de service à la direction générale des prix et du contrôle économique (ou son représentant).

Au titre de représentant du ministre du budget.

Le directeur du budget (ou son représentant).

Au titre de fonctionnaires du ministère de l'agriculture.

M. Larchevêque, directeur des affaires professionnelles et sociales.

M. Charrier, administrateur civil de 1re classe, chargé de la sous-direction de la mutualité agricole.

M. Milhavet, administrateur civil de 2e classe.

Eaux et forêts.

Par arrêtés en date des 24, 27 août et 18 septembre 1951, sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite, aux dates ci-après:

Les chefs de district des eaux et forêts dont les noms suivent:

1er septembre 1951. — M. Renaudin (Georges), à Baudoncourt (Haute-Saône).

13 octobre 1951. — M. Cressonnier (Elie), à Fourmies (Nord), maison forestière de Notre-Dame-d'Anor.

29 octobre 1951. — M. Barbe (Alexandre), à Meudon (Seine-et-Oise), maison forestière de la Grille-de-Bel-Air.

1er novembre 1951. — M. Chapelle (Raphaël), à Mauriac (Cantal), maison forestière de Crouzé-Haut.

Les agents techniques des eaux et forêts dont les noms suivent:

1er octobre 1951. — M. Berland (Georges), à Valtteville-la-Rue (Seine-Inférieure), maison forestière de la Haye-du-Maur (non installé).

23 octobre 1951. — M. Gaechner (Barthélemy), à Guebwiller (Haut-Rhin), maison forestière d'Ax.

29 octobre 1951. — M. Terrazoni (Sébastien), à Porto-Vecchio (Corse), maison forestière de Marghèse.

1er novembre 1951. — M. Florin (Ange), à Soucy (Yonne), maison forestière de Soucy (non installé).

1er novembre 1951. — M. Melquiond (Gaston), aux Crottes (Hautes-Alpes).

Les adjoints forestiers dont les noms suivent:

1er septembre 1951. — M. Ferranti (Santolius), en congé de longue durée.

1er novembre 1951. — M. Solet (Edouard), à Moulins (Allier).

Génie rural.

Par arrêté du 20 septembre 1951, M. Jean Fourniols a été révoqué de l'emploi d'adjoint technique principal du génie rural avec suspension des droits à pension.

Ingénieurs des services agricoles.

Rectificatif au *Journal officiel* du 6 septembre 1951: page 9390, 2e colonne, rubrique III, grade d'ingénieur des services agricoles 1er échelon (sans ancienneté), au lieu de: « M. Le Glory », lire: « M. Le Gloru ».

Répression des fraudes.

Par arrêté du 26 septembre 1951, M. Jean Razet, inspecteur général de la répression des fraudes, est chargé des fonctions de chef du service de la répression des fraudes, en remplacement de M. Dabat, décédé.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Tableau d'avancement de l'année 1951, pour le grade d'ingénieur en chef, des ingénieurs des ponts et chaussées.

Par arrêté en date du 22 septembre 1951, le tableau d'avancement des ingénieurs des ponts et chaussées, pour le grade d'ingénieur en chef, est fixé ainsi qu'il suit pour l'année 1951, savoir:

Ingénieurs ordinaires de 1re classe proposés pour le grade d'ingénieur en chef.

I. — Cadre permanent.

MM. Beltremieux, Jeandet, Olivier-Martin, Agard, Heuze, Olivesi, Estrade (déjà inscrits en 1949 et 1950).

MM. Roques, Riquois, Pellier, Long-Depaquit, Aubriot, Deutsch, Cot, Mazen, Jungelson (déjà inscrits en 1950).

M. Rollet (déjà inscrit en 1949 et 1950).

MM. Robert, Peyronnet, Grandjean, Lescanne, de Lisle, Vasselet, Davin, Amelin, Hoffmann, Benoist, Jamme, Geais, Girard, Aron, Pfahl, Lamoureux, Barrillon, Levy dit Lavaill, Boulinier (déjà inscrits en 1950).

MM. Lazard (Raymond), Grand, Paoli, Stein, Dumas (Max), Dor, Dantu, Raiton, Kém'er, Nicolas, Courbon, Casseux, Pairier-Wolodkowicz, Desbazeille, Duminy, Marchal, Berteloot.

II. — Cadre latéral.

MM. Clerembault, Thierry, Eynard (déjà inscrits en 1950), Freychet, Vergnes, Pouliquen.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENERGIE

Décret du 26 septembre 1951 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret du Président de la République en date du 26 septembre 1951, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre de l'industrie et de l'énergie, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 25 septembre 1951 portant que la nomination du présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, est nommé dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade de chevalier.

M. Gailliard (Jean-Ernest), industriel; 54 ans de pratique professionnelle.

Homologation de normes.

Rectificatif au *Journal officiel* du 20 septembre 1951: page 9709, 2e colonne, article 2, chapitre Industrie chimique, caoutchouc, 7e ligne, au lieu de: « NF T 46-001 », lire: « NF T 46-011 ».

Mines.

Par arrêté en date du 24 septembre 1951, la mise en disponibilité pour convenances personnelles accordée à M. Raymond (Etienne), ingénieur des travaux publics de l'Etat, pour occuper les fonctions de chef d'exploitation de la mine d'Aumetz, à la Société métallurgique de Knutange, est renouvelée pour cinq ans, à compter du 1er juillet 1950.

MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Décret du 26 septembre 1951 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret du Président de la République en date du 26 septembre 1951, rendu sur la proposition du ministre des anciens combattants et victimes de guerre, et vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur du 24 septembre 1951, portant que la nomination comprise dans le présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, est nommé:

Au grade de chevalier.

M. Neant (Paul-Eugène), secrétaire général de l'Union nationale des poilus d'Orient anciens combattants des T. O. E. de la région parisienne; 34 ans 4 mois de services civils et militaires.

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

Décret n° 51-1139 du 28 septembre 1951 portant relèvement du salaire limite prévu pour le calcul des cotisations de sécurité sociale.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre du travail et de la sécurité sociale, du ministre des finances et des affaires économiques,

Vu l'ordonnance n° 45-2250 du 4 octobre 1945 portant organisation de la sécurité sociale, notamment l'article 31;

Vu le décret n° 46-1378 du 8 juin 1946 modifié portant règlement d'administration publique pour l'application de l'ordonnance susvisée, notamment les articles 147 et 148;

Vu la loi n° 51-1126 du 26 septembre 1951 portant majoration des taux de l'allocation temporaire, de la retraite des vieux travailleurs salariés et des prestations familiales,

Décrète:

Art. 1er. — Les chiffres fixés par l'article 147 du décret du 6 juin 1946 modifié portant règlement d'administration publique pour l'application de l'ordonnance n° 45-2250 du 4 octobre 1945 sont respectivement modifiés comme suit:

102.000 F si le salaire est réglé par trimestre.
34.000 F si le salaire est réglé par mois.
17.000 F si le salaire est réglé par demi-mois.
16.000 F si le salaire est réglé toutes les deux semaines.
11.400 F si le salaire est réglé par décade.
8.000 F si le salaire est réglé par semaine.
1.600 F si le salaire est réglé par jour.
800 F si le salaire est réglé par demi-journée de travail ne dépassant pas cinq heures.
200 F par heure si le salaire est réglé pour une durée de travail inférieure à cinq heures.

Art. 2. — Les rémunérations par jour ouvrable, par mois ou par trimestre, prévues par l'article 148 du décret susvisé, sont portées respectivement à 1.600, 34.000 et 102.000 F.

Art. 3. — Le ministre du travail et de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et aura effet à compter du 1er octobre 1951.

Fait à Paris, le 28 septembre 1951.

R. PLEVEN.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
PAUL BACON.

Evaluation des avantages en nature en vue du calcul des cotisations de sécurité sociale.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu l'ordonnance n° 45-2250 du 4 octobre 1945 portant organisation de la sécurité sociale, notamment le 1er alinéa de l'article 32;

Vu le décret n° 46-1378 du 8 juin 1946 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'ordonnance susvisée, notamment le paragraphe 3 de l'article 145;

Vu l'arrêté du 5 juin 1951 portant évaluation des avantages en nature pour la détermination des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales,

Arrête:

Art 1er — A compter du 1er octobre 1951, les avantages en nature à prendre en considération, pour le calcul des cotisations et des prestations d'assurances sociales, d'accidents du travail et d'allocations familiales, sont évalués conformément aux tableaux suivants:

a) *En ce qui concerne la nourriture.*

PERIODE	ASSURES bénéficiant d'un seul repas.	ASSURES bénéficiant de deux repas.
Jour.....	100 F.	200 F.

b) *En ce qui concerne le logement.*

PERIODE	FRANCS
Semaine	150
Mois	450
Trimestre	1.350

L'évaluation par semaine ou par mois s'entend des semaines ou des mois complets, quel que soit le nombre des jours ouvrables y contenus.

Les chiffres fixés au présent article sont applicables dans la première zone de la région parisienne et subissent pour les autres zones, les abattements résultant des textes pris en application de l'article 31 *x* du livre Ier du code du travail.

Art 2 — Les chiffres fixés à l'article 1er susvisé constituent des minima; ils peuvent être remplacés par des chiffres supérieurs soit d'un commun accord entre les salariés et leurs employeurs, soit par référence aux conventions collectives de travail, s'il en existe.

Art. 3. — En ce qui concerne le personnel domestique et assimilé, les cotisations d'assurances sociales, d'accidents du travail et d'allocations familiales sont calculées, en tout état de cause, en fonction des rémunérations forfaitaires fixées pour ce personnel conformément aux dispositions du premier alinéa de l'article 32 de l'ordonnance n° 45-2250 du 4 octobre 1945 portant organisation de la sécurité sociale.

Art. 4. — Le conseiller d'Etat, directeur général de la sécurité sociale est chargé de l'application du présent arrêté.

Fait à Paris, le 24 septembre 1951.

PAUL BACON.

Salaire minimum devant servir de base au calcul des cotisations de sécurité sociale dues au titre des personnes salariées de leur conjoint.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu l'ordonnance n° 45-2250 du 4 octobre 1945 portant organisation de la sécurité sociale et notamment le 1er alinéa de l'article 32;

Vu le décret n° 46-1378 du 8 juin 1946 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'ordonnance susvisée, notamment le paragraphe 4 de l'article 145;

Vu l'arrêté du 7 octobre 1950 portant fixation du salaire minimum servant de base au calcul des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales dues au titre des personnes salariées de leur conjoint,

Arrête:

Art. 1er. — A compter du 1er octobre 1951, les cotisations d'assurances sociales, d'accidents du travail et d'allocations familiales, dues au titre des personnes salariées de leur conjoint, sont calculées sur la base d'une rémunération au moins égale à 16.000 F par mois.

Art. 2. — Le conseiller d'Etat, directeur général de la sécurité sociale, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 26 septembre 1951.

PAUL BACON.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Administrateurs civils.

Par arrêté du 9 septembre 1951, Mlle Coulon, administrateur civil de 2e classe, 2e échelon, est promue au 3e échelon de son grade, à compter du 1er septembre 1951

MINISTERE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

Décret du 26 septembre 1951 portant affectation au ministère de la reconstruction et de l'urbanisme de la cité administrative du quai de Passy à Paris.

Par décret en date du 26 septembre 1951, est affectée au ministère de la reconstruction et de l'urbanisme la cité administrative implantée au quai de Passy, à Paris (16e).

Homologation d'un barème.

Par arrêté concerté du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme, du ministre du budget et du ministre de l'industrie et de l'énergie, en date du 22 septembre 1951, le coût de reconstitution des réservoirs métalliques inclus dans les éléments d'exploitation industrielle, commerciale, artisanale ou professionnelle est calculé conformément aux indications du barème annexé audit arrêté.

NOTA. — Le barème visé ci-dessus sera mis en vente ultérieurement et son prix sera fixé par un arrêté mentionné au *Journal officiel* de la République française.

Commune déclarée sinistrée.

Par arrêté du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme en date du 17 octobre 1950 pris en application de la loi d'urbanisme du 15 juin 1943 la commune de Boulange (Moselle) a été déclarée commune sinistrée.

Un projet de reconstruction sera établi dans cette commune dans les conditions fixées par la loi validée des 11 octobre 1940, 12 juillet 1941, relative à la reconstruction des immeubles d'habitation partiellement ou totalement détruits par suite d'actes de guerre et par le décret du 21 juin 1945 modifié le 23 mars 1946 aux projets de reconstruction et d'aménagement des communes sinistrées.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

ANNÉE 1951

Avis de concours pour l'emploi d'administrateur des services de l'Assemblée nationale.

Le concours d'admission à l'emploi d'administrateur des services de l'Assemblée nationale, qui a fait l'objet d'une insertion au *Journal officiel* des 5, 8 et 11 septembre 1951, est reporté aux 17 et 19 novembre 1951.

Les candidats devront faire parvenir leur dossier avant le 5 novembre 1951.

La limite d'âge supérieure pour l'admission audit concours est de trente ans au 1er janvier 1951. Cette limite est prolongée de la durée totale des services militaires légaux et de guerre, et d'un an par enfant à charge.

Avis de concours pour l'emploi d'administrateur adjoint des services de l'Assemblée nationale.

Un concours pour le recrutement d'administrateurs adjoints des services de l'Assemblée nationale aura lieu les 8 et 10 décembre 1951

Les épreuves comprennent:

1° Dictée;
2° Composition française;
3° Histoire de France (de 1789 à nos jours);
4° Géographie (Union française);
5° Arithmétique (deux problèmes d'application);
6° Exécution d'un tableau de finances.

Les épreuves de chaque matière sont cotées de 0 à 20 points et affectées des coefficients suivants:

Dictée	2
Composition française	3
Histoire	1,5
Géographie	1,5
Arithmétique	1,5
Tableau de finances	1

Pour être admis à participer aux épreuves, les candidats doivent:

Etre Français;

Etre âgés de vingt ans au moins (pour les candidats du sexe masculin, avoir satisfait à la loi sur le recrutement ou être libérables de leurs obligations actives dans les trois mois qui suivent la date du concours) et de trente ans au plus le 1er janvier 1951, cette limite étant prolongée de la durée totale des services militaires légaux et de guerre accomplis par les candidats et d'un an par enfant à charge;

Faire parvenir, avant le 26 novembre 1951, au secrétariat général de la questure, Palais-Bourbon, 126, rue de l'Université, Paris (7e), une demande accompagnée des pièces suivantes;

1° Extrait de l'acte de naissance;
2° Extrait récent du casier judiciaire;
3° Certificat de bonne vie et mœurs;
4° Note indiquant leur situation de famille;
5° Copie des titres universitaires;
6° Certificat médical attestant que les candidats sont indemnes de toute affection organique et notamment qu'ils ne présentent aucun symptôme de maladie tuberculeuse ou cancéreuse;
7° Une déclaration écrite certifiant sur l'honneur qu'ils ne tombent pas sous le coup des dispositions des ordonnances du 27 juin 1944 sur l'épuration administrative et du 26 août 1944 sur l'indignité nationale et qu'en tout état de cause ils n'ont pas été frappés par l'un ou l'autre de ces deux textes,

et, pour les candidats du sexe masculin:

8° Une pièce établissant qu'ils ont satisfait définitivement aux lois de recrutement (état signalétique et des services ou certificat de réforme).

Tous renseignements complémentaires seront fournis aux candidats qui se présenteront au secrétariat général de la questure, 126, rue de l'Université, Paris (7e), de dix heures à midi et de quinze heures à dix-huit heures.

INFORMATIONS

RELATIVES

AU CONSEIL ECONOMIQUE

Horaire de travail des commissions.

40e semaine.

Mardi 2 octobre 1951.

Dix heures.

COMMISSION DE LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ET DU REVENU NATIONAL

Ordre du jour.

Désignation du président du groupe de travail.
Fixation de l'ordre du jour.

Mercredi 3 octobre 1951.

Dix heures.

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

Ordre du jour.

Désignation de 9 membres (au maximum) de la commission pour la représenter au sein de la commission spéciale chargée par le bureau du conseil de l'examen de « la mise en application éventuelle du système de l'échelle mobile et des conditions légales de fixation du salaire minimum garanti », en vue d'une étude générale du problème des salaires et des prix.

Dix heures trente et quatorze heures trente.

GROUPE DE TRAVAIL DE LA COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES POUR L'ÉTUDE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Ordre du jour.

Etude d'un rapport préliminaire de M. Braun sur le fonctionnement général de la sécurité sociale.

Quatorze heures trente.

COMMISSION DES TRANSPORTS, DES POSTES, TÉLÉGRAPHIES ET TÉLÉPHONES ET DU TOURISME

Ordre du jour.

Etude préparatoire du projet de loi n° 880 Assemblée nationale relatif à la réorganisation des transports ferroviaires et routiers, et à l'assainissement financier de la Société nationale des chemins de fer français.

Jeudi 4 octobre 1951.

Neuf heures quarante-cinq.

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour.

Etude du projet de décret portant création de centres d'études du travail et d'application psychotechnique et de centres de formation professionnelle rapide dans les T. O. M.

Questions diverses.

Dix heures.

COMMISSION DE L'AGRICULTURE

Ordre du jour.

Etablissement du programme de travail de la commission.

Questions diverses.

Dix heures.

COMMISSION DE LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ET DU REVENU NATIONAL

Ordre du jour.

Désignation de neuf membres (au maximum) de la commission pour la représenter au sein de la commission spéciale chargée par le bureau du conseil de l'examen de « la mise en application éventuelle du système de l'échelle mobile et des conditions légales de fixation du salaire minimum garanti », en vue d'une étude générale du problème des salaires et des prix.

Quinze heures.

COMMISSION SPÉCIALE

Cette commission spéciale sera composée de neuf membres au maximum de chacune des commissions de la conjoncture et du revenu national, des affaires économiques et du plan et des affaires sociales.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Ministères des finances et des affaires économiques et du budget.

Sociétés étrangères d'assurances.

La société étrangère d'assurances « The Indemnity Marine Insurance Cy Ltd », ayant son siège à Londres, a fait agréer par l'administration de l'enregistrement (décision du 4 juillet 1951, prenant effet du 20 juin 1951) un représentant responsable des taxes et pénalités susceptibles d'être dues en France et en Algérie à raison des contrats passés dans toutes les branches par l'ensemble des agences qui sont ou seront exploitées en France métropolitaine, dans les départements de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane et de la Réunion et en Algérie, ainsi que des contrats qui, directement reçus à l'étranger, porteraient sur des risques ayant leur assiette sur l'un de ces territoires.

La société étrangère d'assurances The Guardian Assurance Cy Ltd, ayant son siège à Londres, a fait agréer par l'administration de l'enregistrement (décision du 30 août 1951, prenant effet du 15 mai 1951) un représentant responsable des taxes et pénalités susceptibles d'être dues en France et en Algérie à raison des contrats passés dans toutes les branches par l'ensemble des agences qui sont ou seront exploitées en France métropolitaine, dans les départements de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane et de la Réunion et en Algérie, ainsi que des contrats qui, directement reçus de l'étranger, porteraient sur des risques ayant leur assiette sur l'un de ces territoires.

La société étrangère d'assurances Queensland Insurance Cy Ltd, ayant son siège à Sydney, a fait agréer par l'administration de l'enregistrement (décision du 5 septembre 1951, prenant effet du 26 juillet 1951) un représentant responsable des taxes et pénalités susceptibles d'être dues en France et en Algérie à raison des contrats passés dans toutes les branches par l'ensemble des agences qui sont ou seront exploitées en France métropolitaine, dans les départements de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane et de la Réunion et en Algérie, ainsi que des contrats qui, directement reçus à l'étranger, porteraient sur des risques ayant leur assiette sur l'un de ces territoires.

La société étrangère d'assurances The Licenses and General Insurance Cy Ltd, ayant son siège à Londres, a fait agréer par l'administration de l'enregistrement (décision du 8 septembre 1951, prenant effet du 1er août 1950) un représentant responsable des taxes et pénalités susceptibles d'être dues en France et en Algérie à raison des contrats passés dans toutes les branches par l'ensemble des agences qui sont ou seront exploitées en France métropolitaine, dans les départements de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane et de la Réunion et en Algérie, ainsi que des contrats qui, directement reçus à l'étranger, porteraient sur des risques ayant leur assiette sur l'un de ces territoires.

Ministère de la santé publique et de la population.

Avis de vacance d'un poste d'inspecteur de la population et de l'entr'aide sociale dans le département du Calvados

Un poste d'inspecteur de la population et de l'entr'aide sociale est vacant dans le département du Calvados.

Les inspecteurs du cadre, candidats à ce poste, devront adresser leur demande de mutation à la direction de l'administration générale, du personnel et du budget (2e bureau), 7, rue de Tilsitt, à Paris, dans un délai de trois semaines à compter de la présente publication.

Avis de vacance d'un poste de directeur départemental de la population et de l'entr'aide sociale du Jura.

Le poste de directeur départemental de la population et de l'entr'aide sociale du Jura est vacant.

Les inspecteurs principaux du cadre, candidats à ce poste, devront adresser leur demande de mutation à la direction de l'administration générale, du personnel et du budget (2e bureau), 7, rue de Tilsitt, à Paris, dans un délai de trois semaines à compter de la présente publication.

Banque de France.

Avis aux porteurs d'obligations de la Banque de France 3 p. 100.

L'arrêté du ministre des finances, fixant les caractéristiques des obligations de la Banque de France, prévoit que cinq séries au moins seront remboursées, chaque année, par voie de tirage au sort.

En application de ces dispositions, il sera procédé le jeudi 22 novembre 1951, à onze heures trente, au siège social de la Banque de France, 39, rue Croix-des-Petits-Champs, à Paris, au tirage au sort de cinq séries d'obligations.

Paris. — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.

Le Préfet, Directeur des Journaux officiels,
JEAN REYMOND.

COTE DES CHANGES

VERSEMENT TÉLÉGRAPHIQUE

Derniers cours cotés en Bourse	27 sept. — Cours relevés après Bourse	DEVISES	28 septembre 1951 — Cours relevés avant Bourse	28 septembre 1951 — Cours cotés en Bourse
350 ..	.... ..	Etats-Unis (1 dollar)...	.... ..	350 .. ..
704 ..	.... ..	Belgique (100 francs)..	.... ..	704 .. ..
1223 50	.... ..	Portugal (100 escudos).	.... ..	1223 50 .....
8070 ..	.... ..	Suisse (100 francs).....	.... ..	8072 50 .....
163 70	.... ..	Côte Fse des Somalis (100 f. Djib.).....	.... ..	163 70 .....
331 40	.... ..	Canada (1 dollar).....	.... ..	331 50 .....

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

SOCIETE " LES PECHERIES DE L'OCEAN "

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 30.100.000 F
SIÈGE SOCIAL: 65, BOULEVARD CHANZY, ARCACHON
R. C.: Bordeaux 1074.

Conformément au tableau d'amortissement, le troisième amortissement au 15 octobre 1951 de l'emprunt obligatoire 5 1/4 0/0 1947 a été effectué par voie de rachat en Bourse.

Nombre de titres amortis par rachat: 151 affectés au troisième amortissement.

Numéros des obligations sorties aux tirages antérieurs et non encore remboursées.

619 à 641 — 647 à 651 — 671 et 675.

Groupement pour la Reconstitution de la Moselle Sinistrée

SOCIÉTÉ ANONYME A CAPITAL ET PERSONNEL VARIABLES
SIÈGE SOCIAL: 4, RUE AU BLÉ, METZ (MOSELLE)
Registre du commerce: Metz n° 2021 B.

Emprunt 4 1/2 0/0 novembre 1947 de 1.250 millions de francs.

Quatrième amortissement.

Avis aux obligataires.

Le Groupement pour la reconstitution de la Moselle sinistrée, usant du droit qu'il s'est réservé lors de l'émission, a amorti par rachats en Bourse le nombre de titres prévu par le tableau d'amortissement pour le remboursement du 1er novembre 1951 de son emprunt 4 1/2 0/0 novembre 1947.

En conséquence, le tirage au sort correspondant à ce remboursement n'aura pas lieu.

Le Groupement avait également amorti par rachats en Bourse le nombre de titres prévu pour les amortissements précédents (remboursements du 1er novembre 1948 au 1er novembre 1950).

ATELIERS ET FORGE DE L'OUEST

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 36.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: QUAI DES FRÉGATES, SAINT-NAZAIRE

Emprunt de 10.000.000 de francs 6 0/0 1948 en obligations de 5.000 F.

Tirage du 27 août 1951.

Le 27 août 1951, il a été procédé au tirage des 25 obligations appelées au remboursement pour compter du 15 septembre 1951.

Les obligations dont les numéros suivent sont remboursables aux caisses du Crédit de l'Ouest, succursale de Saint-Nazaire:

751 752 753 754 755 756 757 758 759 760 761 762 763
764 765 766 767 768 769 770 771 772 773 774 775

Société anonyme des Pneumatiques DUNLOP

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1.400.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: 64, RUE DE LISBONNE, PARIS (8e).
R. C.: Seine n° 37587.

Avis aux obligataires.

Amortissement des obligations 4 0/0 1945.

Le sixième amortissement prévu pour le 15 octobre 1951 ayant été réalisé entièrement par voie de rachats en Bourse, conformément à la faculté que la société s'est réservée lors de l'émission, il ne sera pas effectué de tirage au sort en 1951.

Les amortissements antérieurs ont été également réalisés par voie de rachats en Bourse.

TREFILERIES ET LAMINOIRS DU HAVRE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 3.132.360.000 F
SIÈGE SOCIAL: 28, RUE DE MADRID, PARIS (8e)
R. C.: Seine n° 71459.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, cette société a procédé au rachat en Bourse de 1.220 obligations 5 0/0 1947 dont le quatrième amortissement est prévu pour le 1er octobre 1951.

En conséquence, aucun tirage n'a été effectué en août 1951.

Liste de rappel des séries comprenant des obligations 5 0/0 1947 sorties aux tirages précédents et non encore remboursées.

33.831 à 34.482 (année de remboursement: 1949).
55.574 à 56.627 (année de remboursement: 1948).

SOCIETE AGRICOLE DE BAYON

SOCIÉTÉ ANONYME A CAPITAL ET PERSONNEL VARIABLES
5, AVENUE DE STRASBOURG, NANCY
R. C.: Nancy 296 B.

Obligations 4 0/0 1943 de 1.000 F.

Huitième amortissement 1951.

Tirage du 20 septembre 1951.

Les obligations dont les numéros suivent sont remboursables à partir du 1er octobre 1951 et cessent de produire intérêt à partir de cette date:

112	136	137	218	234	800	821	836	870	885
325	326	335	391	422	910	923	933	957	979
431	453	560	566	569	993	1.027	1.064	1.087	1.104
592	604	608	638	653	1.124	1.172	1.295	1.356	1.377
677	685	689	692	704	1.378	1.446.			

Obligations à rembourser sur tirages précédents.

Néant.

PAPETERIE DE LA SEINE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 240 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL : 161, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE, NANTERRE (SEINE)

R. C. : Seine n° 81652.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, cette société a procédé au rachat en Bourse de 210 obligations 4 0/0 1945 dont le sixième amortissement est prévu pour le 20 octobre 1951.

En conséquence, aucun tirage ne sera effectué en septembre 1951.

Les amortissements précédents ont été réalisés par voie de rachats en Bourse.

Société anonyme des Ciments Portland Artificiels d'Origny-Sainte-Benoite

CAPITAL : 339.455.000 F

SIÈGE SOCIAL : ORIGNY-SAINTE-BENOITE (AISNE)

R. C. : Saint-Quentin n° 2250.

Utilisant la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission de ses obligations 5 0/0 1947, cette société a procédé au rachat en Bourse des 310 obligations de 5.000 F de nominal de cet emprunt dont l'amortissement était prévu pour le 15 octobre 1951.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort cette année.

Les précédents amortissements ont été effectués également par rachats en Bourse.

EMPRUNT BRESILIEN 4 1/2 0/0 1888

PLAN « B »

Les obligations ci-après désignées sont amorties au tirage et remboursables à partir du 1er octobre 1951, coupon avril 1952 et suivants attachés. Ces obligations seront reçues aux guichets de MM. de Rothschild Frères, à Paris, 21, rue Laffitte, à l'encaissement, et leur remboursement en sera assuré dès réception du Crédit de Londres à raison de 50 0/0 de leur valeur nominale d'origine en accord avec les conditions d'adhésion au plan « B ».

Tirage effectué à Londres le 11 septembre 1951.

12 obligations de £ 1.000 de capital nominal d'origine.

00128	00213	00368	00412	00559	00660	00716	00832
		00980	01078	01155	01362		

26 obligations de £ 500 de capital nominal d'origine.

01525	01730	01867	01920	02063	03136	03269	03307	03477	03541
02121	02295	02336	02490	02525	03692	03737	03808	03972	04062
02671	02760	02761	02904	03009	04101				

348 obligations de £ 100 de capital nominal d'origine.

04569	04677	04716	04824	04973	20211	20222	20389	20415	20491
05033	05166	05226	05354	05409	20529	20670	20701	20796	20816
05568	05612	05716	05870	05915	20972	21004	21183	21219	21392
06033	06159	06235	06390	06441	21423	21522	21538	21697	21709
06617	06766	06860	06910	07008	21873	21879	21888	21977	22016
07065	07101	07284	07364	07405	22076	22171	22232	22280	22331
07537	07663	07758	07830	07927	22335	22468	22514	22589	22678
08067	08990	08991	08992	08996	22711	22852	22885	22968	23011
09028	09265	09272	09291	09355	23187	23224	23397	23425	23570
09410	09470	09535	09577	09623	23614	23615	23784	23835	23922
09661	09710	09866	09920	10026	24015	24018	24099	24126	24272
10167	10201	10352	10353	10403	24337	24350	24439	24475	24527
10578	10617	10773	10810	10925	24669	24730	24821	24983	24989
10926	11090	11169	11202	11325	25084	25111	25442	25270	25317
11481	11544	11650	11726	11862	25416	25434	25543	25592	25623
11917	12033	12178	12202	12356	25696	25726	25884	25921	26039
12180	12559	12601	12775	12830	26178	26226	26287	26390	26401
12980	13006	13196	13275	13319	26496	26516	26594	26604	26697
13468	13501	13682	13733	13860	26727	26877	26935	27085	27086
13917	14086	14134	14204	14206	27177	27225	27400	27419	27556
14260	14289	14312	14339	14361	27602	27691	27706	27889	27923
14390	14408	14535	14689	14733	28010	28083	28135	28137	28140
14828	14932	15055	15106	15260	28229	28373	28421	28577	28641
15261	15323	15473	15503	15692	28769	28808	28864	29009	29036
15716	15887	15989	16015	16107	29190	29213	29370	29403	29589
16216	16248	16397	16421	16508	29675	29733	29887	29915	30024
16600	16692	16739	16862	16908	30187	30286	30331	30425	30459
16978	17067	17179	17224	17375	30525	30617	30788	30853	30901
17433	17520	17632	17796	17828	31005	31125	31241	31353	31478
17961	17969	18086	18114	18145	31547	31690	31756	31759	31778
18206	18269	18311	18415	18524	31689	31915	32018	32195	32299
18616	18770	18831	18986	18989	32315	32384	32386	32469	32757
19012	19176	19207	19208	19295	32808	32987	33286	33402	33578
19315	19453	19531	19663	19727	35916	35923	36018	36170	36183
19819	19959	20061	20074	20157	36270	36274	36291		

soit 386 obligations pour un montant de £ 59.800 de capital nominal d'origine.

Les obligations ci-après désignées ont été amorties aux tirages précédents et n'ont pas encore été présentées au remboursement.

Tirage d'avril 1950.

30802 32852 36003

Tirage d'avril 1951.

00896	01951	02115	05516	05717	21960	25563	26710	26725	27707
07345	07925	08997	09093	09757	27962	28317	28518	28971	29153
09864	10978	11437	12037	14182	30047	30638	30618	31196	31348
14221	14393	15798	19174	20617	32292	33222	33582	33751	35994
22805	23634	23798	23915	24438	36193	37199			

DEMANDES DE CHANGEMENT DE NOM

M. Goldstein (Fajwel), né le 14 janvier 1904 à Czenstochowa (Pologne), naturalisé Français par décret du 8 avril 1940, n° 21210 x 39, demeurant à Paris, 1, rue Saint-Médard, agissant tant en son nom personnel qu'en celui de son enfant mineur Jean-Jacques, né le 10 novembre 1949 à Paris, dépose une requête auprès du garde des sceaux, à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Goslin.

DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

(Décret du 16 août 1901.)

26 juillet 1951. Déclaration à la préfecture de police. L'Association nationale des présidents des associations syndicales de remembrement et de reconstruction change son titre et devient **Association des présidents d'associations syndicales de reconstruction,** modifie ses statuts et transfère le siège social du 31, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, au 26, boulevard Suchet, Paris.

---

30 août 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Béziers. **Comité des fêtes et d'entr'aide du quartier Saint-Nazaire.** But: entr'aide aux indigents du quartier. Siège social: café du Palais, place de la Révolution, Béziers.

---

31 août 1951. Déclaration à la préfecture du Morbihan. **Société de chasse de Malansac.** But: préserver le gibier et réprimer le braconnage. Siège social: chez M. Beniguel, Malansac.

1er septembre 1951. Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. **Association d'éducation populaire d'Ercé-près-Liffré.** But: enseignement libre et éducation populaire. Siège social: patronage, Ercé-près-Liffré.

---

3 septembre 1951. Déclaration à la préfecture de police. L'**Association des étudiants camerounais de France** modifie la composition de son bureau et ses statuts. Siège social: 22, rue Saint-Sulpice, Paris.

---

4 septembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Pamiers. **Institut départemental de l'école moderne.** But : rassembler les instituteurs qui désirent travailler au perfectionnement de techniques éducatives qui permettent à l'enfant de développer ses aptitudes au maximum. Siège social: école publique de la Tour-du-Crieu.

---

6 septembre 1951. Déclaration à la préfecture du Morbihan. **Association d'enseignement libre et d'éducation populaire du Cours.** But: enseignement libre et éducation populaire. Siège social: école libre du Cours.

---

6 septembre 1951. Déclaration à la préfecture de Lille. **Cercle d'escrime de Croix.** But: enseignement, pratique et diffusion du sport de l'escrime. Siège social: 127, rue de la Gare, Croix.

---

8 septembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Senlis. **Association des propriétaires de chasse d'Ully-Saint-Georges.** But: réglementation du droit de chasse, conservation et repeuplement du gibier, répression du braconnage. Siège social: salle du foyer rural, Ully-Saint-Georges.

---

8 septembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Julien. **La Doly de Fillinges.** But: établir un lien de solidarité entre tous ceux qui ont le droit de se livrer à l'exercice de la chasse. Son objet est de canaliser les revendications et les vœux légitimes émis par les chasseurs de la commune de Fillinges concernant la législation et les règlements de la chasse, les transmettre aux pouvoirs publics et faire toutes démarches auprès des administrations compétentes, repeupler les chasses de la société, défendre les intérêts des chasseurs sociétaires, faciliter les rapports entre chasseurs et propriétaires, attribuer les récompenses aux agents chargés de la surveillance de la chasse ou de la destruction des nuisibles, faire respecter les cultures par les chasseurs. Siège social: mairie de Fillinges.

10 septembre 1951. Déclaration à la préfecture du Morbihan. **Association d'enseignement libre et d'éducation populaire de Tréal.** But: enseignement libre et éducation populaire. Siège social: école libre de garçons de Tréal.

10 septembre 1951. Déclaration à la préfecture du Morbihan. **Association d'enseignement libre et d'éducation populaire de la Chapelle-Gaceline.** But: promouvoir, soutenir, développer, protéger les œuvres d'enseignement et d'éducation populaire de la Chapelle-Gaceline. Siège social: chez M. Danet, la Chapelle-Gaceline.

10 septembre 1951. Déclaration à la préfecture du Morbihan. **Les Goélands de Sarzeau.** But: éducation physique, sports, gymnastique. Siège social: patronage de Sarzeau.

11 septembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Malo. **Association d'éducation populaire de Cuguen.** But: gestion des écoles libres de Cuguen. Siège social: patronage de Cuguen.

12 septembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Haute-Vienne. **Association artistique et intellectuelle des cheminots de Limoges.** But: développement de l'art en général. Siège social: gare des Bénédictins, place Maison-Dieu, Limoges.

13 septembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Nazaire. **Association d'éducation populaire des écoles libres de Guérande.** But: gestion financière et soutien des écoles libres. Siège social: place du Vieux-Marché, Guérande.

13 septembre 1951. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Oise. **Commune libre de Villennes-sur-Seine.** But: aider les œuvres sociales, organiser des réjouissances populaires et mettre son concours à la disposition des municipalités. Siège social: 69, rue Gallieni, Villennes-sur-Seine.

14 septembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Châtellerault. **Association des anciens combattants prisonniers de guerre de Dangé.** But: aider les membres nécessiteux et leurs familles. Siège social: salle de la justice de paix de Dangé.

14 septembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Châteaubriant. **Association d'éducation populaire de Guéméné-Penfao.** But: gestion financière et soutien des écoles libres. Siège social: école Saint-Michel, rue des Porteaux, Guéméné-Penfao.

14 septembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Toulon. **La Boule celloise.** But: grouper dans son sein toutes les personnes des deux sexes, âgées de seize ans au moins, que le sport bouliste intéresse. Siège social: café du Midi, la Celle.

17 septembre 1951. Déclaration à la préfecture de Vannes. **Association d'enseignement libre et d'éducation populaire de Mohon.** But: enseignement libre et éducation populaire. Siège social: école privée des garçons, Mohon.

17 septembre 1951. Déclaration à la préfecture de Vannes. **Association d'enseignement libre et d'éducation populaire de Néant-sur-Yvel.** But: enseignement libre et éducation populaire. Siège social: patronage de Néant-sur-Yvel.

17 septembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Châteaubriant. **Association d'éducation populaire Saint-Pierre d'Issé.** But: gestion financière et soutien des écoles libres de cette commune. Siège social: école Saint-Louis, au bourg d'Issé.

17 septembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Châteaubriant. **Association d'éducation populaire Saint-Christophe de Nort-sur-Erdre.** But: gestion financière et soutien des écoles libres de cette commune. Siège social: école Saint-Michel, boulevard de la Gare, Nort-sur-Erdre.

17 septembre 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Association des îles australes françaises.** But: apporter aux missions australes et aux Etablissements français dans les mers australes son concours moral et financier. Siège social. 27, rue Oudinot, Paris.

17 septembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Julien. **Association des parents d'élèves des écoles primaires privées et du cours complémentaire du séminaire adventiste de Collonges-sous-Salève.** But: grouper tous les parents d'élèves fréquentant les cours de l'école primaire et du cours complémentaire du séminaire adventiste de Collonges-sous-Salève; aider les parents d'élèves à subvenir à l'entretien et à l'éducation de leurs enfants pendant leurs années de scolarité, défendre leurs intérêts et ceux de leurs enfants dans le cadre de l'enseignement et de leur éducation, participer aux frais y afférents, les aider et les encourager. Siège social: au séminaire adventiste, Collonges-sous-Salève.

18 septembre 1951. Déclaration à la préfecture de Château-Gontier. **Association d'éducation populaire de la Selle-Craonnaise.** But: organisation, fonctionnement matériel, rémunération des maîtresses de l'école catholique de la Selle-Craonnaise. Siège social: école libre des filles, route de Renazé, la Selle-Craonnaise.

18 septembre 1951. Déclaration à la préfecture de Rennes. **Association d'éducation populaire d'Erbrée.** But: gestion des écoles libres. Siège social: école Saint-Joseph, Erbrée.

18 septembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. **Association populaire de l'école Saint-Joseph.** But: organiser le fonctionnement matériel de l'école catholique de Saint-Joseph de Dozulé. Siège social: école, rue de la Couprée, Dozulé.

19 septembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Châteaubriant. **Amicale de Villepot.** But: grouper les terres des sociétaires pour l'exercice de la chasse, la protection du gibier et son repeuplement. Siège social: chez M. Bruant, Villepot.

20 septembre 1951. Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. **Association d'éducation populaire de Mécé.** But: gestion des écoles libres. Siège social: école libre des garçons, Mécé.

20 septembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Lorient. **Association d'enseignement libre et d'éducation populaire de Gestel.** But: enseignement libre et éducation populaire. Siège social: école libre de Gestel.

20 septembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Lorient. **Association d'éducation populaire de Saint-Christophe.** But: promouvoir, soutenir, favoriser toutes les œuvres d'enseignement et d'éducation populaire et encourager toutes les initiatives de nature à favoriser la santé, l'hygiène, les avantages physiques et moraux des membres de ces différentes œuvres. Siège social: 45, rue Beauvais, Lorient.

20 septembre 1951. Déclaration à la préfecture de Toulouse. **Société amicale des sapeurs et des membres honoraires du corps des sapeurs pompiers de Colomiers-Lasplanes.** But: subvenir aux frais des fêtes et concours ayant pour objet le perfectionnement de l'instruction du corps. Siège social: mairie de Colomiers-Lasplanes.

20 septembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture d'Oloron. **Association d'éducation populaire.** But: prise en charge et fonctionnement de l'école libre de Montory. Siège social: presbytère de Montory.

20 septembre 1951. Déclaration à la préfecture de l'Indre. **Association d'éducation populaire de Saint-Christophe.** But: favoriser l'éducation populaire et l'institution de toutes œuvres postscolaires. Siège social: 4, rue de Villegongis, Châteauroux.

21 septembre 1951. Déclaration à la préfecture de Vannes. **Association d'enseignement libre et d'éducation populaire de Ruffiac.** But: enseignement libre et d'éducation populaire. Siège social: chez M. Guyot (Alexis), bourg de Ruffiac.

21 septembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Nazaire. **Association d'éducation populaire Saint-Jean-Baptiste de la Salle de Couëron.** But: gestion financière et soutien des écoles libres de Couëron. Siège social: 11, rue de Verdun, Couëron.

22 septembre 1951. Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. **Association corporative des cheminots rennais.** But: pratique du football. Siège social: café Olympic, avenue Janvier, Rennes.

24 septembre 1951. Déclaration à la préfecture du Morbihan. **Association d'enseignement et d'éducation populaire pour la population d'Ambon.** But: favoriser l'enseignement et l'éducation sportive. Siège social: au presbytère, Ambon.

24 septembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Seine-Inférieure. **Ball-Trap-Club de Rouen (Association sportive de tir aux pigeons).** But: entraînement et compétition de tir aux armes de chasse sur pigeons vivants et artificiels. Siège social: 57, rue d'Amiens, Rouen.

24 septembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Grasse. **Association d'éducation populaire de l'institution du Lys.** But: organiser par tous les moyens appropriés le fonctionnement de l'institution. Siège social: institution du Lys, avenue Isola-Bella, Cannes.

24 septembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. **Association d'éducation populaire La Chapelaine de la Chapelle-sur-Erdre.** But: gestion financière et soutien des écoles libres. Siège social: mairie de la Chapelle-sur-Erdre.

25 septembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. **Association d'éducation populaire de Saint-Lumine-de-Clisson.** But: gestion financière et soutien des écoles libres. Siège social: salle du patronage, bourg de Saint-Lumine-de-Clisson.

25 septembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. **Association d'éducation populaire de Boussay.** But: gestion financière et soutien des écoles libres. Siège social: route de la Bruffière, Boussay.

ASSOCIATIONS ETRANGERES

(Décret du 16 août 1901, décret-loi du 12 avril 1939.)

3 juillet 1951. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la préfecture de Foix du 12 septembre 1951.) **Union générale des travailleurs d'Espagne en exil (section départementale de l'Ariège).** But: pratique de la solidarité morale et matérielle parmi les affiliés au groupement S. F. I. O. (parti socialiste). Siège social: rue Labistour, Foix.

Paris. — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.